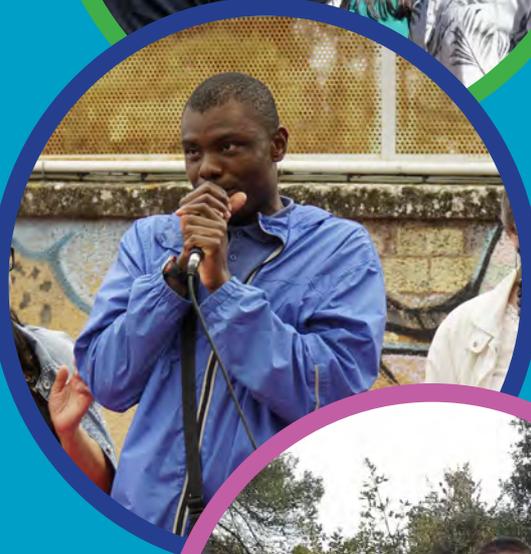


Assemblée Générale Ordinaire

14 septembre 2024

Rapport d'activités 2023



27 chemin de Verdache - BP9
84240 La Tour d'Aigues
04 90 07 41 60
contact@labourguette.org
www.bourguette-autisme.org



SOMMAIRE



L' Association



- La gouvernance du Conseil d'Administration
- Les événements
- Le site web & les Réseaux Sociaux
- Le CEVS
- Partenariats

Temps forts et activités



- La vie des établissements

Finances et Ressources Humaines



- Rapport financier
- Quelques données RH

L'Association

1

- La gouvernance du Conseil d'Administration
- Les événements
- Le site web et les réseaux sociaux
- Le CEVS
- Partenariats



La Gouvernance



Le Conseil d'Administration - Association La Bourquette

BUREAUX



Bertrand de LALEU

Président

Date nomination: 10/2019
Habite à Marseille - Parent



Jean-Pierre BATTILANA

Vice-Président

Date nomination: 1990
Habite à Marseille- Parent



Alain CHARPENTIER

Vice-Président

Date nomination: 09/2009
Habite à Luynes - Ami



Gilbert BONNEFONT

Trésorier

Date nomination: 2007
Habite à Puyricard - Parent



Alain DEBIASI

Trésorier adjoint

Date nomination: 09/2019
Habite à Aix-en-Provence - Ami



Marie-Noëlle HOPITAL

Secrétaire

Date nomination: 06/1997
Habite à Marseille - Parent



Raphaëlle GOPAUL

Secrétaire-adjointe

Date nomination: 09/2019
Habite à Viols - Parent



Jean VOISIN

Membre

Date nomination: 11/2009
Habite à Avignon - Ami

ADMINISTRATEURS - TRICES



Pierre AUBOIS

Date nomination: 09/2023
Habite à La Tour d'Aigues - Ami



Sylvie CARDONNEL

Date nomination: 09/2013
Habite à Grambois - Parent



Giuseppe CIUNI

Date nomination: 09/2019
Habite à Loriol du Comtat - Parent



Chantal CLERC

Date nomination: 09/2009
Habite à Cuges-Les-Pins - Parent



Mireille CREISSON

Date nomination: 10/2020
Habite à Avignon - Ami



Christian DELAHAIGUE

Date nomination: 11/2006
Habite à Saint-Raphaël - Parent



Olivier DENIS

Date nomination: 11/2016
Habite à Lançon-de-Provence - Parent



Brigitte GARNIER

Date nomination: 09/2023
Habite à La Fare Les Oliviers - Parent



Jean-Marc JARRY

Date nomination: 09/2013 Habite
à Aix-en-Provence - Ami



Laurence PERROT

Date nomination: 09/2017
Habite à Alès - Parent



Pascal PRELORENZO

Date nomination: 09/2019
Habite à Marseille - Parent



Patrick SANCERRY

Date nomination: 04/2024
Habite à Toulouse - Ami



Marie-José SCHMITT

Date nomination: 1973
Habite à Aix-en-Provence - Parent
Membre honoraire



Stéphanie SCOFFIER

Date nomination: 2003
Habite à Gillette - Parent



Michel SZERSNOVICZ

Date nomination: 2001
Habite à Aix-en-Provence - Ami



Céline THEVENIEAU

Date nomination: 09/2023
Habite à Marseille - Parent



Sylvie TOURNIE

Date nomination: 09/2017
Habite à Marseille - Parent



Association
La Bourquette
Autisme

Le Évènements

L'année 2023 est l'année des 50 ans de l'Association La Bourquette. Pour célébrer ces 50 années d'engagement et de solidarité, l'année a été rythmée par une série d'événements festifs et participatifs, répartis dans l'ensemble de nos établissements. Ces manifestations ont permis non seulement de mettre en lumière les talents et les capacités de nos résidents, mais aussi de renforcer les liens entre les équipes, les familles, et la communauté. Chaque événement a été l'occasion de créer des moments de convivialité et de renforcer notre engagement envers une inclusion toujours plus grande des personnes avec autisme.

Les 50 ans de l'Association La Bourquette



- 27 mai 2023 - FAM Les Capelières, le Marché festif « CAP ou pas CAP'S » au Théâtre de Verdure à Saint-Estève-Janson : grand marché artisanal, animations, ateliers de cirque, jeux, animation musicale, ferme pédagogique, concert, repas partagé.

- 3 juin 2023, évènement associatif à Notre Dame : grande fête associative avec la participation de tous les établissements, de nombreuses animations et expositions, spectacle et concert avec le groupe « Les Rutabaga Jazz Band » et un repas partagé.



- 30 juin 2023 – FAM/FH/ESAT Valbonne : journée festive avec de nombreuses animations, exposition, jeux, chasse aux trésors et pinata, concert, scène ouverte, spectacle, repas partagé.

- 23 septembre 2023 - l'IME La Bourquette « 50 ans ensemble » : randonnée sensorielle, exposition, concert, spectacle acrobatique, atelier de cirque, jeux, repas partagé.





7 octobre 2023 - ESAT/SAT/FH Le Grand Réal - « le festival Realment bon » : festival artistique et culinaire. Parcours gastronomique, avec de nombreux ateliers (culinaire, cirque, relaxation, etc), concert, animations musicales et théâtrales, expositions, ferme pédagogique, repas partagé.

8 décembre 2023 - Pôle Ressource Petite Enfance « Le Petit Jardin » - « Arts et sensorialité » : voyage sonore, tombola solidaire, exposition photos, spectacle musical, inauguration du jardin sensoriel, goûter partagé.



Pôle Cirque & Handicap

Au cours de 2023, 17 résidences ont eu lieu dans les établissements de La Bourguette. Ces résidences ont permis aux résidents de participer au processus de création d'une œuvre et de s'ouvrir à la rencontre d'un artiste et de sa singularité artistique à travers des ateliers de cirque, de musique, de théâtre, de danse, d'arts plastiques et d'assister à des spectacles.

Résidences 2023

Périodes	Compagnie	Discipline artistique	Nombre de per:	Lieu Hébergement	lieu de création	Ateliers avec établissement
21 au 27/01/23	Cirque du Bout du Monde	Cirque et Musique	6	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	Foyers Grand Réal
20 au 26/02/2023	Collectif Octa	Théâtre	3	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	IME AT
24 au 30/04/23	Cie En Corps en L'air	Cirque	4	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	IME AT
29/05 au 02/06/23	Cie Ex Lumina	Installation visuelle	4	Roulottes ZZ	Ecole Notre Dame	FH, SA, FAM Grand Réal
12 au 16 juin	Cie Les têtes Bêches	Cirque	4	Roulottes ZZ	IME Bourguette	FAM Capelières et FAM Grand Réal
19 au 24 juin	Voix plurielles	Chant	2		Capelières	FAM Capelières
10 au 16 juillet	Cie Ekoélé	Danse	3	Petit Jardin	Petit Jardin	Petit Jardin
17 au 23 juillet	Cie Azein	Cirque	5	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	FAM Galance + extension
10 au 22 juillet	Léa Toulouze	Arts plastiques	1	Roulottes ZZ	IME Bourguette	IME
26 au 28 juillet	Cie Avaleur	Danse	2	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	IME AT et Centre social
24 au 29 juillet	Cie Chamboul'tout	Cirque	2	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	FAM Capelières au chap
31 juillet au 5 août	Ce qui nous lie	Cirque	3	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	FH Gd Réal
10 au 27 août	Cie Avaleur	Danse	2 à 4	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	AT IME / centre social
du 28 août au 3 septembre	Cie de L'un à l'Autre	Clown	2	Roulottes ZZ	Chapiteau Bourguette	centre social
19 au 23 sept	Têtes Bêches	Cirque	3	Roulottes ZZ	IME Bourguette	IME semaine 50 ans
9 au 13 octobre	Cie de L'un à l'Autre	Clown	2	Roulottes ZZ	collège Tour d'Aigues	projet Collège / IME
23 au 29/10	Cie La Fauvette	Cirque	4	Roulottes ZZ	IME Bourguette	FAM Gd Réal

Cie Ekoélé – Le Petit Jardin



Cie Ex Lumina – 50 ans à Notre Dame



28 janvier au 4 février 2023 : BIAC (Biennale Internationale des Arts du Cirque) – deux représentations ouvertes à tous, organisées par ZimZam en partenariat avec La Bourguette, sous le chapiteau Bourguette

10 au 14 mai 2023 : Le Fadoli's Circus est un festival de cirque innovant qui inclut dans son organisation des résidents et leurs éducateurs. Il est construit autour de l'accessibilité, de la mixité et de la rencontre avec le public proposant une programmation artistique de qualité. Ce sont 8 spectacles produits sur 5 jours sur 3 lieux (le Chapiteau Bourguette, le Château de La Tour d'Aigues et l'ESAT du Grand Réal).



Exposition

4 au 8 mai 2023 : SM'Art (Salon Méditerranéen de l'Art Contemporain)



25 septembre au 19 octobre 2023 : exposition de l'atelier céramique à la MDPH à Avignon



Décembre 2023 : exposition de l'atelier ARTOUCHES de Valbonne au Café des 3C à Aix-en-Provence

Fête et marché artisanal

4 mars 2023 : Bourse aux jouets au Petit Jardin

1^{er} mai 2023 : Marché de la céramique à La Tour d'Aigues – Stand de l'atelier céramique du Grand Réal



Bourse aux jouets – Petit Jardin

11 juillet 2023 : fête au LAEP « Les Matinales » au Petit Jardin (ateliers et pique-nique)

05 décembre 2023 : l'ESAT de Valbonne a été invité à participer au marché solidaire organisé par Coca-Cola

Marché de Noël – La Tour d'Aigues
ESAT Le Grand Réal



06 décembre 2023 : repas de Noël à Valbonne avec stand de vente des produits Bourguette

Marché de Noël Coca-Cola – ESAT Valbonne



10 décembre 2023 : marché de Noël de La Tour d'Aigues

16 décembre 2023 : marché de Noël du Grand Réal

Cinéma

27 janvier 2023 : l'Énergie positive des Dieux – Projection documentaire organisée par les résidents du Grand Réal au cinéma Le Cigalon à Cucuron

Projection documentaire « L'Énergie des Dieux » - Grand Réal



Festival d'Aix-en-Provence

8 juin 2023 : un partenariat avec le festival d'Aix-en-Provence a permis à un groupe d'adultes du Grand Réal de collaborer à la création d'un spectacle « Après un rêve », sous la houlette du poète Fred NEVCHE, et avec la participation du quatuor VAN KUIJK

Gastronomie



Brigade du Réal des Saveurs 2023

23 février 2023 : Aioli à l'Auberge du Grand Réal

9 au 14 juin : Le Réal des Saveurs, 6^e édition, a proposé un « Florilège » réalisé en pleine autonomie par les travailleurs du Grand Réal et inspiré par les chefs.

Sport

23 avril 2023 : Marathon de Vienne – Un jeune étudiant, Harry, a participé au marathon de Vienne sous les couleurs de La Bourguette. Il a fait son entraînement sur le site de Valbonne avec les résidents.

9 et 10 juin 2023 : JURIS GOLF, tournoi de golf organisé par le GRECA (Groupement des experts près la cour d'appel d'Aix-en-Provence) au profit de La Bourguette



Entrainement pour le Marathon de Vienne - Valbonne

Autisme & handicap

31 mars 2023 : Matinée de l'Autisme avec la participation du Petit Jardin – Thème : Droit au répit des familles.

2 avril 2023 : Journée Mondiale de l'Autisme

14 octobre 2023 : FORUM HANDICAP organisé par HANDILAVIE à St Maximin la Ste Baume avec la présence d'un stand Bourguette.

Journée Porte-ouvertes

10 octobre 2023 : journée portes-ouvertes recrutement organisée par le FAM Valbonne sur le site de Valbonne, en partenariat avec le Pôle Emploi du Var



Evènement associatif

21 septembre au 15 novembre 2023 : « Une Douceur pour l'autisme »

Cette opération a permis de vendre plus de 10 500 brioches grâce à la participation de 51 écoles, entreprises, clubs et des familles de l'Association La Bourguette. Les bénéfices ont permis l'acquisition de joëlettes qui offriront aux personnes que nous accompagnons l'opportunité de partager des moments sportifs intenses et inoubliables.



Un immense merci à tous les bénévoles qui ont permis à cette opération d'être une vraie réussite.

Le Site WEB et Les Réseaux Sociaux

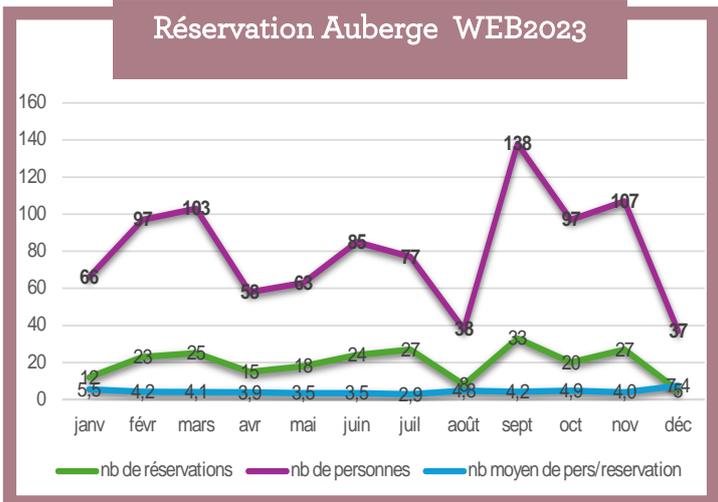
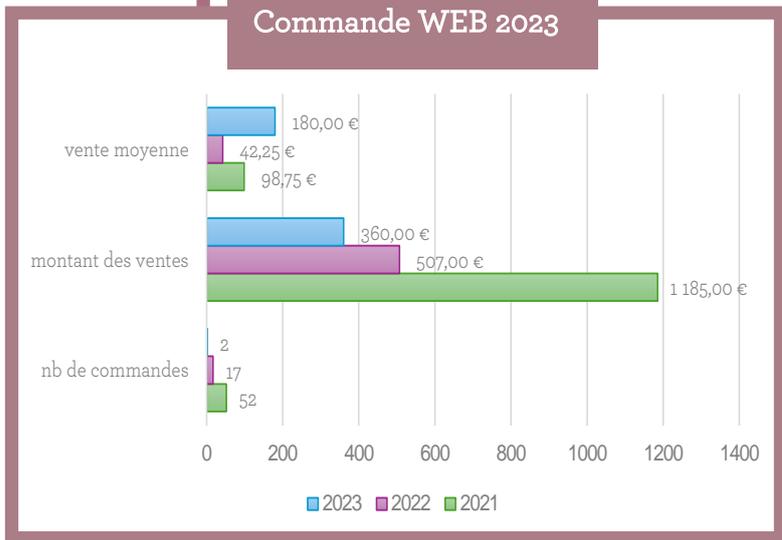
Quelques données statistiques du site WEB



Nombre de visiteurs
2023 : 1 514
2022 : 1 789

Nombre d'évènements*
2023 : 3526

- Les pages les plus visitées**
% de visites / pages et durées
- Dons ponctuels -----7% - 1min37s
 - Notre histoire -----5.2% - 1min44s
 - Nos établissements & Services -----5.1% - 59s
 - L'Auberge -----5% - 35s
 - Réservation -----3.4% - 49s
 - Offres d'emploi -----2.1% - 56s
 - Déposer ma candidature ----1.6% - 2min28s
 - Projet Associatif -----1.4% - 1min02s
 - Mécénat -----1.1% - 39s
 - CEVS -----0.7% - 2min21s
 - Commander -----0.3% - 16s



DON WEB 2023



* un évènement est une interaction spécifique des utilisateurs (ex : cliquer sur un bouton, visionner une vidéo, remplir un formulaire, télécharger d'un fichier, etc)

Quelques données statistiques des réseaux sociaux



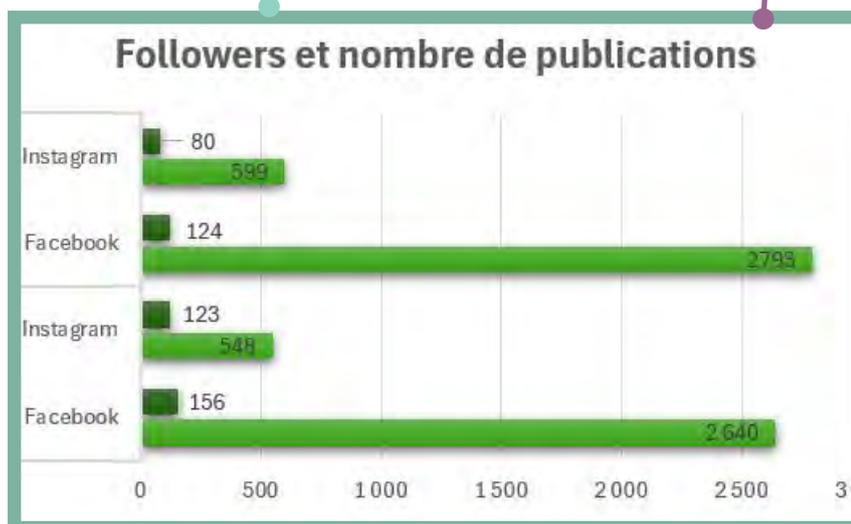
- followers : 2 793
dont 76.6 de femmes et
23.4% d'hommes
2 640 followers en 2022
- publications : 124
- couverture* : 55 780



- followers : 599
dont 77.9% de femmes et
22.1% d'hommes
548 followers en 2022
- publications : 80
- couverture* : 4 816



- 537 abonnés en 2023
467 abonnés en 2022



* La couverture désigne le nombre total de personnes uniques qui ont vu une publication ou un contenu particulier.

Le Comité Éthique et de Veille Scientifique

1 - Les points forts de 2023

L'année 2023 a été majoritairement consacrée à la réflexion sur le projet associatif 2023-2028 auquel le CEVS a apporté sa contribution. La réécriture mentionnait de nouvelles orientations et le débat « entre continuité ou rupture » impliquait un questionnement éthique. Dans le cadre de cette réflexion nous avons reçu :

- En décembre 2022 Georges Soleilhet, à propos du projet de La Bourguette tel que pensé à l'origine.
- En avril 2023, le Dr Elisabeth André, neuropédiatre, sur le concept « L'autisme dans le cadre des troubles du neurodéveloppement ». E André est référente de la Plateforme de Coordination et d'Orientation d'Avignon dont la mission est d'améliorer la précocité du diagnostic et de réduire les délais d'engagement des soins.
- Charles Gardou, anthropologue, père de Marie accueillie dans un établissement de l'association est venu développer le sujet de « L'ambition inclusive » orientation importante du projet de La Bourguette.

2 - Les réunions et travaux du C.E.V.S. en 2023

4 réunions en 2023¹

Accueil de Charles Gardou² et Marion Barnouin³

DATE	ORDRE DU JOUR	LIEU
3/02/2023	La préparation de repas halal à l'insu des résidents	Grand Réal
14/04/2023	- A propos du projet associatif : les TND Dr E ANDRÉ - Ambition inclusive C GARDOU	Petit Jardin Avignon
12/05/2023	- Réflexion du CEVS sur le projet associatif préparation d'un avis	Siège La Tour d'Aigue
24/11/2023	- Réflexion sur un accueil spécifique pour les travailleurs retraités des ESAT - Articulation entre C.E.V.S et COFIL Qualité Etablissements	Petit Jardin Avignon

Les questions discutées

« La préparation de repas halal à l'insu des résidents » Question posée par le FAM des Capelières

Saisine 20/05/2022 ; CEVS 23/09/22 ; 9/12/22 ; 3/02/22 ; présentation en C.A. du 11/04/2023

¹ 3 février, 14 avril, 12 mai, 24 novembre

² C Gardou anthropologue, professeur des Universités, père de Marie, accueillie à L.B.. Travaux sur l'anthropologie des fragilités : l'approche culturelle du handicap, *La société inclusive, parlons-en. Il n'y a pas de vie minuscule*, « La fragilité de source. Ce qu'elle dit des affaires humaines » 2022

³ M Barnouin, neuropsychologue, Petit Jardin, SESSAD TSA Cavaillon

Propositions

Il faut dépasser cet incident de parcours, et ne pas se réduire aux pratiques alimentaires. Chaque fait doit être interrogé au regard des règles de vie commune (et donc pas uniquement le repas).

La question du repas halal doit être considérée dans le cadre de la liberté des convictions pour le salarié en milieu professionnel et pour le résident accompagné : comment installer la vie commune dans une institution, un accompagnement raisonnable pour vivre sans conflit ?

Déplacer la question de l'individuel vers l'espace institutionnel : les salariés adhèrent au mode de fonctionnement de l'institution et au projet associatif. Le professionnel est au service de la personne qu'il accompagne. L'institution doit donner la garantie que les débats aient lieu.

En dehors des régimes médicaux, il n'y a pas de repas spécifique pour la collectivité des résidents. Il faut intégrer au règlement intérieur la notion de repas thérapeutique / collectif et l'absence d'organisation spécifique (réfrigérateur). La notion de repas thérapeutique / collectif doit être analysée dans le cadre du projet de service.

Il y a une nécessité de formalisation de l'accueil des nouveaux salariés (y compris ceux en CDD) : quelle connaissance ont les salariés du règlement intérieur et du projet de service et associatif ?

Question posée au C.A. par la famille Leigniel sur le devenir des travailleurs d'ESAT, et transmise au CEVS par la secrétaire du C.A. (23/04/2023)

Nous, parent, fratrie, famille et amis nous faisons appel au CA de La Bourguette pour appuyer l'engagement d'une réflexion et d'une action sur une recherche d'accueil spécifique pour les travailleurs retraités des ESAT dédiés à l'autisme.

Cette question, a été également posée par le CVS de Valbonne ; une commission a été créée sous l'égide de la directrice générale. Le CEVS a repris la réflexion sur le sujet (1^{er} avis datant de 2020).

Articulation C.E.V.S – COPIL « Qualité » mis en place dans les différents établissements de l'association (CEVS 24/11/2023)

En réponse à cette demande, le C.E.V.S. propose une réunion annuelle entre le CEVS et le COPIL Qualité. Cette opportunité va vers une plus grande ouverture du CEVS aux professionnels et familles.

3 - Les difficultés de fonctionnement du C.E.V.S. en 2023

A - Au niveau de la composition du CEVS, comme en 2022 :

- Turn-over au niveau du collège des salariés⁴ ; postes vacants dans le collège des personnes extérieures à La Bourguette.
- Connexion internet pour les visio-conférences pas assez fiable
- L'enjeu de la reconnaissance du CEVS dans l'association et de la participation des familles et des salariés reste une préoccupation.
- Intranet associatif, peu d'avancée ; la communication du CEVS reste ainsi problématique, sans réelle visibilité au niveau de l'association (familles, professionnels).

B - Liens entre CEVS, CA, Etablissements

⁴ On rappelle que la participation des salariés est incluse dans le temps de travail (de même que des facilitations pour les déplacements).

- Difficultés à diffuser les avis à l'ensemble de l'association après validation par le CA : par exemple l'avis du CEVS communiqué au comité de pilotage du projet associatif le 02/06/2023 n'a pas été communiqué au C.A..

C – au niveau de la logistique :

- Difficulté à s'appuyer sur une connexion internet fiable

4 - Les perspectives d'évolution 2024-2025

Les difficultés à diffuser les travaux du CEVS, ont fait l'objet, lors de chaque réunion, de discussions sur l'adéquation du CEVS aux attentes des professionnels, des familles et des instances associatives :

1. Réaffirmer l'indépendance du CEVS par rapport à l'exécutif associatif
2. Approfondir la mission de veille scientifique : veille des actualités et des évolutions concernant l'autisme, mais aussi aider l'association dans ses projets de développement.
3. Améliorer la communication et la diffusion des travaux du CEVS :
 - a. En interne (familles et professionnels : revoir l'accessibilité et la diffusion des écrits et documentations sur l'INTRANET associatif, forum de discussion)
 - b. En externe (articles, présentation de nos travaux à des colloques.
4. Repenser la participation de chacun : les membres du CEVS actuel constitueraient « un bureau » qui recevrait les suggestions, les saisines des salariés, des familles) et organiserait une journée sur le thème retenu. Le but étant une plus grande participation des membres de l'association (personnels, résidents, familles) au débat éthique.
5. Réfléchir à l'organisation d'un colloque, autour des « Personnes handicapées vieillissantes » en partenariat avec des EHPAD et experts (vieillesse, fragilité).



Fête des 50 ans – 03/06/2023
Notre Dame

AVIS C.E.V.S. 2017-2023

2017 - 1 U.E.M.A.? Quelles méthodes? Complémentarité méthodes comportementales / orientations initiales LB – Crainte de dérive de prises en charge comportementales au Petit Jardin

2017 - 2 PASS Réal Quelle évaluation de l'intégration en ESAT de jeunes à priori non accessibles au travail?

2017 - 3 IMAGO et le dossier informatisé – droit à l'oubli

2019 - 4 Utilisation de tablettes tactiles dans les ESMS de LB

2020 - 1 Les personnes handicapées vieillissantes ; quelles structures ? Quel accompagnement pour la fin de vie ?

2020 - 2 Annonce du décès d'un usager au sein d'un établissement ; recommandation des parents lors de leur disparition

2021 - 1 Violences institutionnelles (*non présenté en C.A.*)

2021 - 2 Valorisation des créations des ateliers artistiques ; statut des travailleurs des ateliers

2021 - 3 Liberté d'aller et de venir

2021 - 4 Nutrition

2023 - 1 Préparation de repas halal, à l'insu des résidents/familles

2023 - 2 Projet Associatif La Bourguette 2023-2028

Les Partenaires

L'association est impliquée au sein de :

—■ plusieurs GCSMS (Groupe Coopération Sanitaire Médico-Social) :

- **Regards Communs sur le 84 :**

L'IME et le SESSAD accueillent des enfants avec autisme, en partenariat avec l'association l'ARI et l'hôpital de Montfavet.

- **Passerelles sur le 83** regroupe beaucoup d'associations médico-sociales, l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu et le CHITS de Toulon : les objectifs sont autour de projets de formations communes, de projets communs afin de mieux travailler ensemble.

- **Aqueduc sur le 13** : coopération de l'hôpital Valvert, l'hôpital Monperrin et l'association l'ARI. Ce groupement gère un dispositif TSA Lubéron qui travaille au repérage précoce des tout-petits et aux liens entre professionnels sur le bassin Sud Lubéron et des propositions de formations. Ce GCSMS gèrera, en 2022, un SAMSAH de 15 places sur l'Est de Marseille.

—■ **Comité d'Entente Régional Autisme PACA (CERA)** spécifiquement dédié aux personnes avec autisme, à leurs familles et professionnels concernés par ce handicap.



Les Autorités de Tarification et de Contrôle :



Nos partenaires:



Les administrateurs de l'association La Bourguette siègent dans les Conseils d'Administration de différents organismes ou associations : URIOPSS, CREA I, HANDIDENT Marseille, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Pertuis (84).



Temps forts et activités

2

● La vie des établissements

Pôle Ressources Petite Enfance

« Le Petit Jardin »	2
IME La BOURGUETTE	14
FH GRAND REAL	21
FH VALBONNE	27
FAM VALBONNE	29
FAM LES CAPELIERES	33
FAM LE GRAND REAL	40
ESAT et SAT LE GRAND REAL	46
ESAT VALBONNE	64
SAMSAH TSA 84	66



La Vie des Établissements et Services

Pôle Ressource Petite Enfance « Le Petit Jardin »

POLE RESSOURCE PETITE ENFANCE

Le Petit Jardin
AVIGNON

■ Présentation de l'établissement

Le Pôle Ressource Petite Enfance « Le Petit Jardin », fondé en 2014, est un établissement ressource au service d'un territoire. Il fonctionne en plateforme de services coordonnés réunissant l'EEAP, IME et SESSAD. Il propose un ensemble de prestations spécialisées à destination d'enfants jusqu'à 7 ans, en situation de polyhandicap, d'Handicap Rares ou de TND dont TSA.

Les modalités d'accueil sont adaptées, personnalisées et d'émblée partielles. Le pôle privilégie un **accompagnement « inclusif » s'appuyant sur les institutions de droit commun et à partir des lieux de vie de l'enfant**. Il propose aux enfants et à leur famille des modalités d'accompagnement souples, modulaires, conformes à leurs besoins, quel que soit le lieu de vie choisi par la famille, dans le cadre d'un parcours sécurisé permettant un accès effectif aux apprentissages, à la santé et à toute activité favorisant sa pleine participation à la vie sociale.

Acteur dynamique d'un secteur en constante mutation, le pôle a su s'adapter et s'appropriier les conditions et les bénéfices de l'ouverture sur son environnement.

L'équipe de direction et les professionnels, qui composent le pôle ressource, participent activement à l'évolution du secteur médico-social qui tend vers une société plus inclusive.



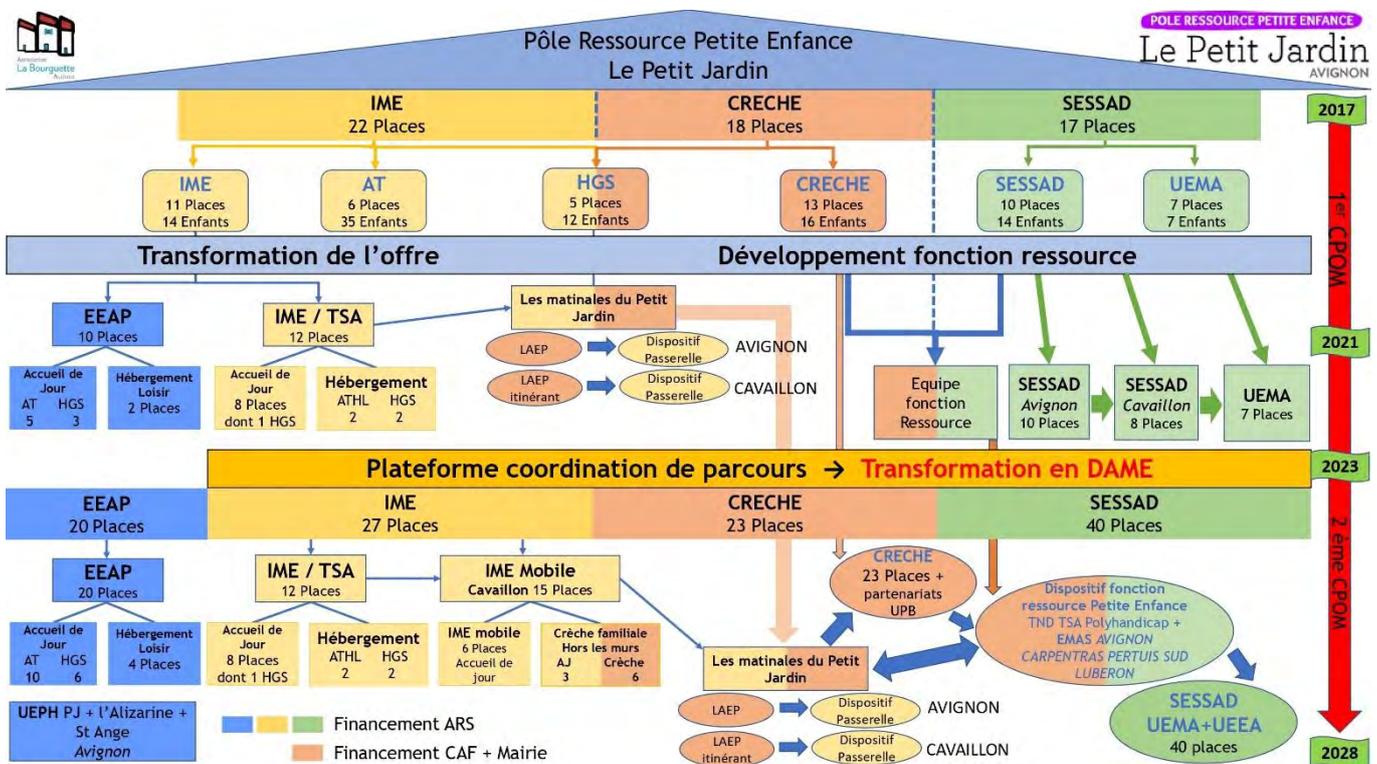
■ Fonctionnement du Pôle au regard de l'ARS

À la suite d'une demande de transformation de places, un arrêté en date du 27/12/2023 autorise la création d'un EEAP par transformation de 10 places de l'IME le Petit Jardin.

Répartition de l'accueil modulaire du Pôle Ressource Petite Enfance "Le Petit Jardin"

REPARTITION	IME TND/TSA	EEAP
Accueil de jour	6	5
Accueil de jour (Halte-Garderie Spécialisée)	2	3
Internat (Accueil Temporaire)	4	2
TOTAL	12	10

Schéma de fonctionnement du Pôle avec perspectives de déploiement et d'évolution



Ce schéma permet de visualiser d'une part l'ambition de notre établissement quant à son positionnement comme interface entre milieu spécialisé et ordinaire sur la période de 2017 à 2023 (qui illustre la tendance à l'œuvre dans le secteur de « désinstitutionnalisation » et promotion de l'inclusion en milieu ordinaire) ; d'autre part, les possibilités multiples de parcours offert par un établissement qui se structure selon un modèle DAME (dispositif d'accompagnement Médico Educatif), dispositif modulable et adaptable.

Au-delà de son déploiement, le Pôle Ressource souhaite une transformation en Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif (DAME) concernant son IME, son SESSAD, son UEMA et son Service d'Accueil Temporaire Hébergement (AT).

Ce dispositif intégré vise à mettre en synergie l'ensemble des moyens humains et institutionnels d'un territoire afin de répondre en temps réel aux besoins des jeunes enfants en situation de handicap.

Les services supports comme l'Equipe Fonctions Ressources et le Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) ont été déployés pour répondre aux besoins spécifiques du territoire. Ils s'appuient sur l'ensemble des services du pôle. **Ces supports permettent de repérer les premiers signes du handicap et d'orienter parents et enfant le plus précocement possible.**

Le LAEP, financé par l'ARS, a obtenu une labélisation par la CAF, il est un outil de mise en lumière et de prévention de première intention. Il est un partenaire privilégié du droit commun mais également de partenaires comme le CAMSP et la PCO.

C'est dans ce contexte de transversalité, de co-construction et de prévention précoce qu'intervient Le Pôle.

■ Démarche qualité

⇒ Evaluation des critères impératifs

L'ensemble des critères impératifs a reçu **une notation de 4**, Niveau attendu tout à fait satisfaisant.

⇒ Mesures correctives

Dans une démarche continue d'amélioration de la qualité, différentes mesures ont été programmées afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement des personnes, leur participation, ainsi que les stratégies mises en œuvre par la gouvernance de l'établissement dans différents domaines.

⇒ Traitement des plaintes et réclamations

L'établissement souhaite améliorer la transparence quant aux traitements des plaintes et réclamations.

Une commission réunissant les parties prenantes sera organisée de façon bi annuelle.

Les professionnels et les familles seront informés de la suite donnée aux plaintes et réclamation et des mesures préventives entreprises.

■ Formation des professionnels incendie et intrusion – continuité d'activité

Un point d'effort a été fait sur le retour des exercices évacuation et confinement.

Ces exercices doivent permettre une amélioration de la fluidité lors de ces situations d'urgence. Durant le dernier trimestre 2023, deux réunions ont été organisées rassemblant des professionnels de chaque service.

Ce retour sur les exercices évacuation et confinement doit permettre de tirer des enseignements pour améliorer les prochains exercices et / ou situations réelles. Les équipes sont encouragées à faire preuve de créativité dans l'accompagnement des enfants lors de ces temps, des jeux ludiques pourront être imaginés.

■ Bulletin information à destination des familles du pôle. Parution bi-annuelle.

Une information des familles sur la vie du pôle est programmée, ainsi que la mise en place d'une newsletter à la fin 2023. La parution est prévue de façon bi annuelle pour commencer. Ce document ,

à destination de toutes les familles du pôle, permettra une information transversale sur différentes thématiques de la vie du Pôle Ressource Petite Enfance. Ce support pourra aussi être l'occasion de rappeler aux familles la mise à disposition des boîtes à idées peu investies.

■ Stratégie de développement durable

Le Pôle s'est engagé dans un projet innovant de transition énergétique sur la ZAE Agroparc d'Avignon. Il s'agit de faire émerger un modèle d'énergie partagé sur la ZAE Agroparc d'Avignon, coconstruit avec les entreprises, leurs salariés et les autres acteurs de la zone, autour des usages et des besoins énergétiques.

1^{ère} phase :

Mai : Rencontre effectuée avec le chargé de mission du cabinet « ENERCIPA » (Énergie Citoyenne du Pays d'Avignon).

Juin à novembre 2023 (soit 7 demi-journées) : participation du Pôle Ressource « Le Petit Jardin » aux ateliers collectifs permettant l'appropriation des enjeux énergétiques, coopération et construction d'un modèle adapté aux besoins du Petit Jardin.

2^{ème} phase : 2024

Développement durant 2 ans pour la mise en place du modèle avec une gouvernance partagée

■ Retour de l'évaluation HAS sur les critères dont la cotation montre un niveau optimisé

⇒ La participation des familles

Le Pôle Ressource Petite Enfance intègre pleinement les familles dans la réflexion autour du projet de leur enfant. L'accueil de chaque enfant est pensé avec celui de ses parents. Dans les pratiques professionnelles au quotidien, chaque famille est accueillie et accompagnée dans sa singularité.

⇒ L'accompagnement du parcours de l'enfant

Au sein des différents services, le parcours de l'enfant est anticipé sur le territoire en lien avec les différents partenaires. La logique du parcours est pensée, réfléchi, explicitée à chaque famille le plus tôt possible. Bien que l'établissement accueille de tout jeunes enfants, le parcours est une priorité de l'accompagnement, visant à éviter les ruptures de parcours ou bien les orientations incohérentes.

⇒ Le volet médical

Le parcours du médicament est clairement formalisé et identifié par les équipes.

⇒ Perspectives

Cette photographie à un temps donné permet d'ancrer le Pôle Ressource dans un processus. Cette démarche continue s'articule à différents niveaux : Enfants- Parents – Professionnels dans une démarche continue d'amélioration et de co-construction du projet de l'établissement.

■ Statistiques générales du Pôle

⇒ File active

IME-AT-SESSAD-UEMA	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'enfants	87	84	61	72	69
Répartition par sexe	73% de garçons et 26% de filles	81% de garçons et 19% de filles	78.69% de garçons 21.31% de filles	80.56% de garçons 19.44% de filles	82,28% de garçons 17,72% de filles

Pour 51 places disponibles (places financées exclusivement par l'ARS), au 31/12/2023, on comptait 87 enfants inscrits sur le pôle et bénéficiaires d'une orientation de la CDAPH. Pour autant, l'effectif fluctue tout au long de l'année.

Tous services confondus, on note l'admission de 24 enfants sur le Pôle.

Le Pôle fonctionne avec une file active de 87 enfants.

Le fonctionnement en « file active » favorise la modulation d'un accompagnement offert à chaque enfant dans une logique de personnalisation, et de subsidiarité avec des interventions de professionnels libéraux, d'autres acteurs du champ médico-social ou d'autres acteurs du droit commun.

La valorisation de ce mode de fonctionnement permet de moduler les interventions assurées par le plateau technique pluridisciplinaire du Pôle et de définir les prestations à délivrer au regard :

- d'une analyse des besoins et des attentes des enfants TSA ET PH sans cesse renouvelée,
- de l'accès aux services sur le territoire, aux partenariats collaboratifs
- au polymorphisme des situations rencontrées.

La notion de file active vise également une affectation modulaire des ressources, à travers la possibilité d'affecter les ressources sur les modalités d'accompagnement correspondant au flux des demandes.

Ces modalités s'inscrivent dans un fonctionnement en plateforme de services.

Afin que l'indicateur « file active » soit le plus révélateur possible de l'activité d'accompagnement, l'enfant est comptabilisé dans la file active :

- Lorsqu'un document individuel de prise en charge ou contrat de séjour est formalisé et transmis aux parents.

On constate sur 2023, une poursuite significative de l'augmentation de la file active.

■ Taux d'occupation :

Activité globale du Pôle	2023		2022		2021		2020		2019	
	Jours ou actes	Taux occupation								
IME	2498	81,24%	1866	82.8%	2023	89.71%	1960	86.92%	1891	83,9%
AT	1259	87,74%	1754	77.8%	1549	74.08 %	1414	62.71%	1660	73.6%
SESSAD	3180	111,57	3180	111,57	2892	128.53%	2288	181,5%	3252	312.39%

Le calcul du taux d'occupation de 2023 est basé sur l'arrêté de l'ARS soit 15 places d'accueil de jour (IME+HGS) et 7 places d'Hébergement (AT/HL)

Activité référence pour IME LE PETIT JARDIN : 4510

Activité retenue : 3824

Ecart prévu/réalisé : 2%

Taux d'occupation réalisé : 83,30%

■ Focus sur l'équipe mobile HGS

La Halte-Garderie Spécialisée (HGS) a la volonté de se déployer plus efficacement sur le territoire.

L'équipe mobile HGS a été sollicitée :

- Pour soutenir et travailler avec une équipe de crèche, à propos d'une fratrie touchée par le handicap. 3 rencontres et observation ont été organisées. Ce partenariat s'est continué au sein du CAMSP où des réunions de coordination ont eu lieu, rassemblant toutes les équipes intervenant auprès de cette famille. Ces rencontres ont été le lieu d'échanges forts (vu la gravité de la situation) et d'un travail riche et fructueux pour les professionnelles.
- Pour des rencontres et des échanges réguliers avec la coordinatrice handicap des crèches du CCAS au sujet des enfants accueillis.
- Pour des interventions auprès de 3 crèches sur le territoire du Grand Avignon.
- Pour des interventions concernant 3 enfants afin de soutenir leur entrée en petite section de maternelle.
- Pour soutenir la scolarité de tous les enfants scolarisés et participer aux ESS.
- Pour de sollicitations de rencontres, de visites de la structure, par des équipes de PMI ou par le RAPEH (Relai Accompagnement Petite Enfance Handicap) du Gard.

La volonté de poursuivre ce partenariat est souhaitée par l'équipe ainsi que par nos crèches partenaires. Ce travail permet l'accompagnement des familles et des enfants dans un cadre sécurisant ; les équipes partenaires se sentant soutenues par le Petit Jardin, ce soutien ayant un impact sur l'enfant accueilli.

■ Focus sur le dispositif "les Matinales du Petit Jardin"

Ce dispositif a pour visée de soutenir un repérage le plus précoce possible des signes d'alerte présentés par les jeunes enfants (signes évocateurs d'un TND, TSA, ou troubles du développement psychoaffectif et émotionnel)

Les travaux scientifiques récents synthétisés dans le rapport des 1000 premiers jours ont démontré les effets des interventions très précoces sur des bébés à risque. Ils font part de la programmation innée du cerveau et des expériences avec l'environnement précoce, qui agissent grâce à la plasticité cérébrale.

Depuis l'ouverture en avril 2022, dans le cadre d'un FIR, les permanences d'accueil ont accueilli près de **150 enfants différents**.

- 99 % ne fréquentent pas un lieu de garde/ de socialisation, les privant ainsi d'un regard tiers sur leur développement,
- 35 % des enfants accueillis en 2023, présentent dès le premier accueil des signes évocateurs de TND. (Auto stimulation, retard de langage, retard psychomoteur, intérêts restreints, absence de pré requis de la communication, pas de réciprocité relationnelle),
- 10 % des familles ont saisi le dispositif Passerelle (rendez-vous individuel),

- 10 % ont bénéficié d'une orientation CAMSP, PCO et ont eu un diagnostic ou sont en cours d'évaluation. Ces enfants poursuivent leur accueil collectif en permanence d'accueil, en parallèle à un parcours de soin.

Les enfants présentant des signes évocateurs de TND fréquentent les accueils en moyenne 2 fois par semaine. Cela leur permet de bénéficier d'un lieu de socialisation et de prévenir des sur handicaps. L'espace d'accueil permet également de lutter contre l'isolement des familles et concourt à limiter la surexposition des enfants aux écrans au sein du domicile.

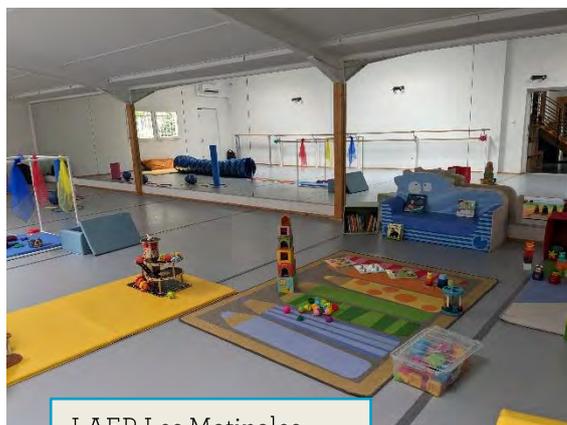
En ce début de parcours, le soutien à la parentalité est un enjeu essentiel. Les familles évoquent le fait de se sentir réellement écoutées quant à leurs doutes et moins isolées avec leur enfant. En s'appuyant sur cette relation de confiance, et en s'ajustant à la temporalité des familles, il s'agit de soutenir les aidants et leur permettre d'être actrices dans toutes leurs démarches.

En parallèle, comme tout LAEP, des enfants sans écart de développement fréquentent aussi les permanences d'accueil. Cela en fait un véritable lieu d'inclusion et de mixité. Ils apportent également des stimulations aux enfants plus en difficultés.

Les écarts de développement voire le handicap d'un jeune enfant sont facteurs d'isolement, de dépression du post partum, de trouble psycho-affectif des parents et fratries. L'isolement induit parfois des sur-handicaps, ou une absence de soins dans les premières années de la vie de l'enfant.

Le dispositif soutient la parentalité et prévient des difficultés qui peuvent en découler. Chaque famille et enfant sont accueillis en tenant compte de leurs besoins singuliers et de leur parcours de vie.

Les Matinales du Petit Jardin sont un dispositif facilitateur par l'alliance avec les parents et la relation de confiance instaurée pendant ces accueils libres, gratuits, sans inscription ni prescription.



■ Focus autour de l'inclusion scolaire

Sur la file active de 17 enfants, 12 sont scolarisés à temps partiel avec AESH au sein de l'école maternelle de leur secteur.

Les équipes qui interviennent sur l'IME encouragent l'inclusion en école maternelle dans la mesure où celle-ci est positive pour l'enfant.

La réponse aux situations complexes appelle une intervention conjointe du secteur médico-social, du secteur de la petite enfance et de l'Education Nationale.

L'accompagnement scolaire pour 12 enfants scolarisés à temps partiels a nécessité 280h de détachements sur l'année 2023, réparties globalement de la manière suivante :

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE : 280H/AN	NOMBRE D'HEURES/AN
PARTICIPATION AUX ESS	12 h
INTERVENTIONS DANS LES CLASSES (OBSERVATION/GUIDANCE)	200 h
ECHANGES (MAIL/TELEPHONE) AVEC L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE	56 h
PREPARATION D'ACTIVITES PRE-SCOLAIRE SUR LES TEMPS D'IME	12 h

■ Focus autour de l'autodétermination

En lien avec les attendus de la HAS, un focus a été mis sur l'autodétermination. Le projet de l'IME encourage ce processus dès le plus jeune âge en travaillant sur des prérequis tout en proposant un cadre structurant.

L'autodétermination est recherchée auprès des enfants, à travers :

- Le développement des compétences de choix et le respect de ces choix
- Le travail autour de la communication expressive et réceptive
- La prise en compte de leurs préférences
- Le travail de conscience de soi et de leur corps
- L'accompagnement vers des nouvelles expérimentations qui leur permet d'affiner leurs préférences
- L'accompagnement autour de la régulation émotionnelle et comportementale

L'autodétermination des parents est également une compétence fortement encouragée sur l'IME :

- A travers les projets personnalisés d'accompagnement : en recherchant leur participation et en tenant compte de ce qu'ils expriment et de leurs choix
- Par un soutien dans leurs décisions concernant leur enfant : sur les questions d'orientation et d'inclusion scolaire
- A travers un accompagnement parental, en donnant aux parents des informations nécessaires à leur compréhension du handicap et en lien avec le fonctionnement de leur enfant.
- Grâce aux partages d'outils répondant aux problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien avec leur enfant.
- En favorisant des rencontres entre les parents de l'IME pour développer la pair-aidance

■ Focus sur le bien-être et le confort des enfants

Sur le groupe qui accueille des enfants en situation de polyhandicap, de maladies et hospitalisations, l'épilepsie non stabilisée de certains enfants a entraîné de la discontinuité dans l'accompagnement. L'équipe a fait preuve d'une grande vigilance pour déceler au plus vite les signes de douleurs et/ou d'inconfort des enfants. Plusieurs fiches d'observations ont été mises en place, en lien avec l'équipe médicale et les familles, pour mieux comprendre les troubles somatiques des enfants.

Cela a impliqué :

- Une réflexion approfondie sur les grilles d'évaluation de la douleur avec mise en place effective prévue des 2024.
- Le changement du prestataire des repas mixés pour davantage de sécurité et des apports nutritionnels plus adaptés (novembre 2023).

Sur le groupe qui accueille les enfants présentant un TND dont TSA, certains enfants, en toute fin ou en début de parcours, ont manifesté des troubles du comportement ayant des conséquences sur la dynamique du groupe.

Pour certaines situations, un accompagnement en individuel était indispensable pour apaiser l'enfant et protéger le groupe.

Pour des raisons propres à la singularité de chacun, les professionnels ont priorisé la réflexion autour du bien-être physique, sensoriel et psychique des enfants accompagnés.

Cela a impliqué :

- Le projet d'une formation et de supervisions autour des comportements problèmes et de la gestion des précurseurs en lien avec les RBPP (programmé en 2024).
- La poursuite d'un travail soutenu autour de la communication alternative et augmentée en lien avec l'orthophoniste.
- Des travaux d'aménagements pour gagner en superficie et créer des espaces identifiés (moteur, apaisement, jeux) répondant aux besoins spécifiques des enfants (réalisés en avril 2023).



■ Focus sur le déploiement du SESSAD CAVAILLON

Le Service propose deux modalités d'intervention :

- Un accompagnement SESSAD pluridisciplinaire de l'enfant et de sa famille dans tous leurs lieux de vie (Ecole, domicile, CLSH, club de sport etc).
- Une coordination simplifiée pour la sécurisation du parcours :
 - ⇒ Pour les enfants accueillis après 5 ans afin de travailler sur leur orientation (âge charnière du passage au CP, et orientation à la sortie du SESSAD, travail avec les partenaires).
 - ⇒ Pour les enfants qui bénéficient déjà d'une prise en charge importante, le SESSAD va intervenir sur un domaine bien particulier (école) en soutien d'un autre service.

Cette équipe mobile, sur le principe de l'« aller vers », ne propose pas de prise en charge individuelle dans les locaux du SESSAD. Il s'agit avant tout d'un travail de coordination, de mutualisation de compétences et de moyens avec les institutions « de droit commun ». Le but est d'être facilitateur pour trouver les adaptations qui favorisent un accompagnement inclusif.

- ⇒ L'éducatrice travaille principalement auprès des AESH, enseignants et parents.
- ⇒ L'orthophoniste, en lien avec l'orthophoniste en libéral, soutient la mise en place des mêmes outils dans les différents lieux (école, maison) pour harmonisation des pratiques et des outils
- ⇒ La psychomotricienne, en lien avec le psychomotricien en libéral ou en structure, propose des outils en classe ou à la maison.
- ⇒ La psychologue, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'environnement de l'enfant, échange et facilite la cohérence des prises en charge. Il propose aussi un soutien aux parents dans le processus d'acceptation du diagnostic de leur enfant.

Des séances individuelles peuvent occasionnellement avoir lieu pour un objectif de travail précis, dans un temps défini à l'avance.

Exemples :

- ✓ Mettre en place un outil de communication sur 10 séances.
- ✓ Travailler la graphie pendant 4 mois à l'école.
- ✓ Travailler sur la coopération pendant 2 mois.

Il existe des limites à ce modèle en partie en lien avec le contexte : manque de rééducateurs en libéral, (en particulier d'orthophonistes), le nombre de dossiers très important traité par les partenaires de 1^{ère} ligne (CASMP, PCO, etc.) qui entraîne souvent un repérage et une orientation tardive. S'ajoutent des situations sociales souvent complexes et des difficultés supplémentaires pour les familles allophones.

■ Développement de la fonction ressource Petite Enfance

Une équipe « référente », est composée de 7 différents professionnels des services auxquels s'ajoute la mise à disposition de l'ensemble du plateau technique des services du pôle. 30 % de temps de coordination a été dégagé pour l'équipe ressource.

L'Equipe Ressource s'adresse aux **professionnels de la petite enfance** (équipes de crèches, multi-accueil, LAEP, halte-garderie, assistantes maternelles), soit principalement des aides maternelles, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants et directrices de crèche. Elle s'adresse également aux **équipes enseignantes des écoles maternelles** du Grand Avignon et de Cavaillon : enseignants, ATSEM et AESH ainsi que les agents territoriaux responsables du périscolaire et de la restauration scolaire.

L'Equipe Ressource du Petit Jardin intervient sur demande de l'établissement dans le cadre **d'un conventionnement systématique, établi sur une durée limitée de 3 mois renouvelable une fois**. Elles peuvent prendre différentes formes :

- **Observations** suivies de recommandations et d'échanges sur une situation spécifique, de supervision,
- **Sensibilisation** sur une thématique plus générale ou de réunions d'analyse de la pratique professionnelle.

11 interventions (d'évaluation et de préconisations) individuelles auprès des professionnels et parents accompagnants 5 enfants et **8 interventions (de sensibilisation) collectives**, soit 57 professionnels directement touchés, ont été mises en place.

L'objectif principal est de **promouvoir et d'améliorer la qualité de l'accueil** en collectivité de jeunes enfants en situation de handicap ou bien présentant un développement atypique **dans les dispositifs du droit commun**.

Nous avons également l'objectif **d'améliorer le repérage et l'orientation vers le diagnostic et l'accompagnement précoce** d'enfants ayant un développement inhabituel.

Cela se traduit par un soutien concret apporté aux professionnels de terrain dans les EAJE et les écoles maternelles ainsi que par la transmission de connaissances pratiques et théoriques visant une **montée en compétence** de ces professionnels sur le champ du handicap et des TND.

■ Les partenaires



Ces trois années d'activité confirment l'importance de notre partenariat avec le **CCAS d'Avignon** qui a représenté notre principal pourvoyeur de demandes d'interventions de sensibilisation. L'année 2023 a été marquée par l'établissement d'un nouveau partenariat formalisé par une convention globale avec le **CAMSP d'Avignon**. Cet établissement accompagne un très grand nombre de jeunes enfants présentant des signes de développement atypiques ou bien un TND identifié. Il pourra désormais faire appel à nous pour intervenir au sein des crèches et des écoles maternelles accueillant ces enfants.

L'année 2023 voit s'installer un partenariat avec la **CCPSMV** ainsi qu'avec **l'EMASCO Saint Ange** qui nous permet d'intervenir principalement en « observation » pour favoriser l'inclusion des enfants présentant un développement atypique.

En 2023 :

- Interventions d'information et de sensibilisation auprès de **plus de 57 professionnels** (institutrices, professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles et une coiffeuse). Cela représente 11 sollicitations et 8 interventions.
- Interventions auprès de **2 crèches** et **4 écoles** pour observations, guidance et préconisations pour **6 enfants** présentant un développement inhabituel. Cela représente 11 observations de différents professionnels et 6 rencontres avec les équipes et deux rencontres avec les familles.

■ Focus sur l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme)

L'UEMA accueille 7 enfants âgés de 3 à 6 ans, présentant des troubles du spectre de l'autisme. Elle s'adresse aux enfants dont le milieu ordinaire ne peut pas répondre aux besoins en matière de santé, d'autonomie, d'interactions, et de participation sociale.

Les enfants accompagnés sont à l'école en même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour des temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médico-social.

En 2023, 8 enfants ont fréquenté ou fréquentent encore l'UEMA (10 garçons, 1 fille), 7 maximum par année scolaire.

1 enfant a quitté l'UEMA à la fin de l'année scolaire (juillet 2023) pour intégrer un IME à temps partiel ainsi qu'une classe ULIS TED.

1 enfant a intégré l'UEMA en novembre 2023 orientée par la Plateforme de Coordination et d'Orientation et le CAMSP.



La Vie des Établissements et Services

L'IME La Bourguette
Institut Médico-Educatif

IME La Bourguette
LA TOUR D'AIGUES

■ Présentation de l'établissement

L'IME La Bourguette est le premier établissement ouvert par l'association, il est situé sur la commune de la Tour d'Aigues, occupant un domaine agricole préexistant dont il a repris le nom. La ferme se situe sur un terrain de 35 hectares dont 14 hectares cultivables.

L'année 2023 a été marquée par :

- Un effort important pour **réduire la moyenne d'âge des enfants accueillis** de l'IME qui était de 20 ans en raison de la présence de nombreux jeunes de plus de 20 ans en aménagement creton. La sur-représentation de jeunes adultes a détourné de ses missions premières l'IME, pensées pour répondre aux besoins d'enfants et d'adolescents. Ainsi 8 jeunes adultes en 2023 ont été orientés en milieu adulte ce qui a permis de rajouter son effectif par l'entrée d'enfants plus jeunes.
- L'évaluation externe qui a souligné la nécessité pour cet établissement de se recentrer sur ses missions, en apportant un accompagnement répondant mieux aux recommandations de bonnes pratiques liées à l'accueil d'un public avec des troubles autistiques, en travaillant avec les partenaires à des réponses adaptées à leurs besoins d'apprentissages dans une logique de parcours, en formant les professionnels aux pratiques et outils nécessaires à ce public

Ainsi le dernier trimestre 2023, avec le recrutement d'une nouvelle directrice, les équipes ont amorcé une dynamique de changement en appui sur un plan d'action pour répondre aux différents points d'amélioration relevés par les évaluateurs externes.

Nous disposons d'un établissement dont l'offre se décompose en 4 services :

- Internat de semaine de 30 place
- Semi-internat de semaine de 4 places
- Accueil Temporaire de 4 places
- Accueil en 160 de 5 places

■ Mouvements du personnel

Comme l'ensemble du secteur, l'IME La Bourguette est ainsi profondément impacté par la perte d'attractivité du secteur, dans un contexte où les conditions de travail se dégradent, et où les rémunérations ne suivent pas, malgré l'indemnité LAFORCADE pour le personnel éducatif et paramédical. A cela, il faut souligner la complexité de la prise en charge du public autiste et de ses spécificités qui peut entraîner plus de fatigue et d'accidents du travail, à fortiori avec des professionnels non ou peu formés à l'accompagnement de l'autisme, compensés pour partie par la bonne connaissance des jeunes, après des années de prise en charge.

Ainsi pour 2023, l'IME cumule :



Fête des 50 ans - 23/09/2023
IME La Bourguette
« 50 ans ensemble »

Accidents travail	397 jours
Arrêts maladie	3623 jours
Arrêts maternité	195 jours
Congés parentaux	34 jours

Soit 1 000 jours de plus d'arrêt maladie qu'en 2022 nécessitant un recours important aux intérimaires. Un nombre conséquent de salariés (9) sont en arrêt maladie longtemps et ne sont toujours pas revenus au 31/12/23. Le nombre d'accidents du travail a également augmenté. Les événements indésirables ont été encore peu signalés en 2023 limitant l'analyse et les plans d'action nécessaires pour les contenir. Tous ces arrêts ont impacté majoritairement le personnel éducatif de l'internat. Il est à noter également, l'absence de la directrice adjointe à compter du mois d'avril, fragilisant l'accompagnement des équipes au moment de l'évaluation externe. Une volonté de l'équipe de direction de lutter contre la maltraitance, a eu pour conséquences des sanctions et rappels à l'ordre envers des salariés au mois d'avril.

En 2023 :

- ⇒ 4 CDI ont été signés, 1 sur l'internat 2 sur le semi-internat et une nouvelle directrice
- ⇒ 7 CDD ont été signés (remplacements arrêts longs) : infirmière, secrétaire et postes éducatifs
- ⇒ 2 professionnels ont démissionné (éducateurs)
- ⇒ 1 professionnelle est décédée (psychomotricienne)
- ⇒ 4 professionnels ont obtenu une rupture conventionnelle (3 éducateurs et un directeur)

Une coordinatrice de parcours a été mise en place afin de développer la logique de parcours et l'aide à l'orientation (sur moyens constants).

L'effectif se monte à **65 salariés pour l'IME en 2023**.

■ Modalités d'accompagnement et interventions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants

⇒ Le domaine éducatif

Nous avons ici la traduction d'une approche très institutionnelle du public accueilli qui n'est pas suffisamment celle d'une logique de parcours au plus près des besoins de chaque jeune avec une entrée par activité et non par besoins. Quels que soient les besoins et profils, la prise en charge était pensée 5 jours semaine avec peu de porosité avec le milieu ordinaire à partir de cinq activités sur site immuables depuis ces dernières années sans objectifs différenciés et adaptés à chaque jeune.

La fin de l'accompagnement n'a pas été assez préparée dès le départ avec la famille dans une logique d'orientation. Et lorsqu'elle arrive, elle est vécue de manière très insécure par les familles. La projection du jeune hors de l'institution (loisirs, scolarité etc.), le développement de ses potentialités dans une vision dynamique, inclusive, faisant le pari des possibles sur et par le droit commun (ce qui implique une politique engagée en sa direction faite de coopération, sensibilisation, formation, innovation) n'est pas suffisamment à l'œuvre ce qui a pu pour certains être une véritable perte de chance pour les jeunes de l'IME peu préparés au milieu adulte, à la vie dans le milieu ordinaire.

La dimension des apprentissages était abordée mais ne se traduisait pas de manière significative car peu de jeunes étaient scolarisés (zéro sur l'internat, 1 sur le semi-internat). Depuis septembre et le recrutement de deux éducatrices formées à l'accompagnement de l'autisme, les classes ont été

réouvertes avec une perspective d'externalisation dans l'école du village avec l'objectif de créer une unité d'enseignement avec mise à disposition d'un enseignant. Ces classes sont ouvertes aux enfants du semi-internat mais également aux jeunes de l'internat sans travail de coopération avec l'éducation nationale qui favoriserait des temps d'inclusion scolaire et la construction de leur parcours de scolarité.

L'absence d'évaluations fonctionnelles, des PPA très généralistes traduisent une approche non objectivée des besoins et des propositions d'activités très occupationnelles qui ne favorisent pas les apprentissages, le développement des compétences et la participation sociale.

⇒ Le domaine du soin et de la rééducation

Sur cet établissement avant l'arrivée d'une nouvelle infirmière en octobre 2023, l'habitué aux soins pour les jeunes de l'IME n'était pas suffisante. On ne trouvait pas d'approche protocolisée de l'évaluation, ni de la gestion de la douleur et ni d'analyses somatiques précises liées au public TSA ; il n'y a pas ou peu de protocole pour la gestion de crises, si besoin est. Sur la fin de l'année 2023, ces aspects ont été initiés et seront développés en 2024.

Notons que la présence de jeunes adultes nécessite un accompagnement à la vie sexuelle et affective, encore balbutiant en 2023 et à développer en 2024.

On ne trouve pas également d'approche spécifique au regard du public de l'alimentation. Toutefois, il faut noter l'effort pour les repas de midi et du soir qui sont confectionnés sur place avec une approche qualitative forte.

L'arrivée en 2022 d'une psychologue du développement a permis d'initier la mise en place d'outils de communication adaptés, non encore suffisamment utilisés sur tout l'établissement du fait du manque de formation des professionnels éducatifs.

Les bilans sensoriels sont très peu réalisés du fait de l'absence de psychomotricien et de personnel formé ce qui a un impact sur la qualité de la prise en charge d'un public présentant des TSA sévères et complexes.

L'absence de salle cocon, de lieu repli, de salle snoezelen, de baignoire thérapeutique a un impact réel sur le confort du public TSA, en particulier les situations les plus complexes.

L'aménagement des espaces et du temps est ici peu structuré pour faciliter le repérage et les transitions. Cela génère des comportements problématiques importants qui mettent en difficulté les équipes.

L'analyse des pratiques a été mise en place en septembre 2023 ; toutefois pour plus d'efficacité, la formation des professionnels à l'accompagnement de l'autisme est indispensable.

⇒ Le travail avec les familles

L'IME a été longtemps présenté dès l'accueil comme un espace "all inclusive" où l'établissement se chargeait de tout. Les familles ne sont aujourd'hui pas suffisamment sollicitées pour co-construire, suivre et évaluer le projet de leur enfant et s'en remettent totalement à l'expertise des professionnels. Ce d'autant, que beaucoup sont en recherche de répit.

■ L'évaluation externe de l'IME la Bourguette

Au regard des modalités d'accompagnement énoncées dans le paragraphe ci-dessus, cette évaluation a souligné qu'elles étaient insatisfaisantes, malgré la bienveillance et l'engagement des professionnels.

Les évaluateurs ont constaté :

- ✓ Une application partielle des RDBP en direction de l'autisme et des missions d'un IME,
- ✓ L'absence d'évaluation des compétences, sensorielles, somatiques des jeunes et de définition d'objectifs éducatifs, pédagogiques, cognitifs, développementaux, sensoriels, moteurs générant une vraie perte de chance dans leur parcours et orientation,
- ✓ La nécessité de travailler en partenariat, en particulier, avec l'éducation nationale et tout dispositif du droit commun utile aux besoins du jeune,
- ✓ Le manque de formation des professionnels sur l'autisme, absence de connaissances théoriques et pratiques qui favoriserait la mise en place d'outils, support, aménagement, interventions, concertées et adaptées ,
- ✓ Un cloisonnement très fort des différentes modalités (internat, externat, semi-internat) avec pour conséquence des incohérences dans l'approche de l'enfant et la mise en œuvre de son projet, par manque de lisibilité, de méthodologie, de communication et d'information, de régulation pluridisciplinaire,
- ✓ Un manque d'analyse et de démarche coconstruites des professionnels pour gérer les crises, limiter les comportements défi et problèmes,
- ✓ Une collaboration très insuffisante ou inexistante avec les familles et les partenaires autour du projet du jeune.

A ce titre, l'IME doit s'engager dans une dynamique de changement fondée sur les axes d'amélioration nécessaires à un accompagnement de qualité des jeunes présentant un TSA:

- ⇒ Recentrer l'IME sur ses missions premières en lien avec le plan autisme 2023-2027 et les RDBP,
- ⇒ Replacer l'enfant et ses besoins au centre dans une logique de dispositif et de parcours respectant ses droits à la scolarisation, la formation, la participation sociale, la santé,
- ⇒ Former l'ensemble des professionnels aux outils et approches permettant de répondre aux besoins des jeunes avec TSA.

Ces axes sont déclinés dans un plan d'action échelonné et mis en œuvre à partir de 2024. La réécriture du projet d'établissement permettra de formaliser l'ensemble de ces axes par des procédures claires et identifiées par tous de l'entrée de l'enfant à la fin de son accompagnement.

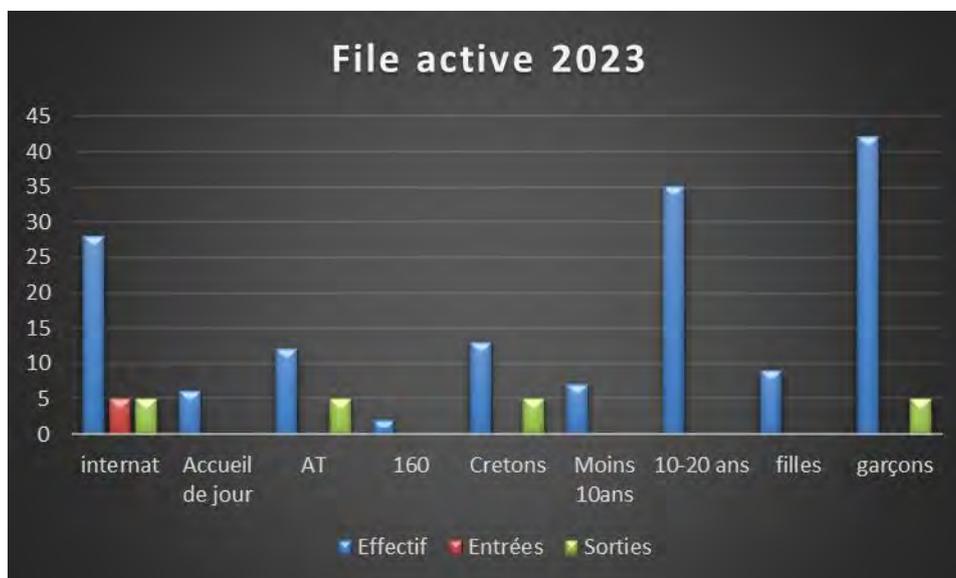
Il faut également souligner que l'IME doit mettre en place un plan de rénovation de son établissement pour accueillir dans de bonnes conditions, tant sur le plan de la sécurité que des espaces aménagés, nécessaire aux spécificités du public autiste.



Fête des 50 ans - 23/09/2023
IME La Bourguette
« 50 ans ensemble »

■ Population

⇒ Internat de semaine



Au 31 décembre 2023, l'IME La Bourguette accompagne 42 enfants.

- 28 en internat de semaine dont 12 âgés de plus de 18 ans et sous amendement Creton (la «doyenne» est âgée de 25 ans, le plus jeune de 8 ans). Toutefois, au cours de l'année 2023, 5 jeunes en amendement Creton ont pu trouver une orientation ce qui a permis de renouveler l'effectif de l'internat et de rajeunir sa file active avec cinq jeunes de moins de 14 ans. **La moyenne d'âge est de 16 et demi.** Il existe encore des écarts d'âges importants ce qui oblige l'IME qui s'adresse d'abord à des enfants et des adolescents, à penser l'accompagnement des jeunes adultes.
- 6 en accueil de jour avec une moyenne d'âge de 11 ans.
- 22 en accueil temporaire.

Sur les 42 enfants accompagnés par l'IME La Bourguette :

- 22 sont domiciliés dans le département des Bouches-du-Rhône,
- 15 dans le Vaucluse,
- 1 situation complexe ASE,
- 3 ont fait l'objet d'un GOS,
- 1 est sous mesure de protection de l'enfance,
- 3 relèvent de situations complexes, leur retour à domicile ne peut se faire chaque fin de semaine et reste limité sur les 11 semaines de fermeture. C'est le 160 qui prend le relais pour ces situations.

Au 31/12/2023, l'effectif de l'IME est pour plus de la moitié composé de jeunes domiciliés dans les Bouches-du-Rhône. Etablissement frontière et à l'extrême Sud Est du département du Vaucluse, il a pour ces deux raisons attiré les situations sans solutions ou en liste d'attente des Bouches-du-Rhône

et offre une attraction moindre pour les familles du Vaucluse au vu des distances à parcourir domicile-établissement et pour lesquelles l'accompagnement en internat toute la semaine n'est pas une solution de première intention, surtout pour des enfants jeunes.

■ Projections

En se recentrant exclusivement sur les besoins du Vaucluse, l'IME la Bourguette, du fait de sa localisation, n'attire pas les candidatures en attente sur le Vaucluse composées majoritairement d'enfants jeunes (entre 6 et 10 ans) dont les familles sont plus intéressées par de l'accueil de jour, du SESSAD ou/et de l'internat séquentiel.

En ce sens, l'IME devra transformer son offre et redéployer ses moyens vers les bassins de besoins :

- ⇒ A Cavaillon en proposant de l'accueil de jour et de l'internat pour les jeunes TSA de 7 à 20 ans, en complémentarité avec le Petit Jardin déjà installé sur ce territoire pour les 0-6 ans.
- ⇒ Sur son site actuel, à la Tour d'Aigues, en proposant des places de répit, des places pour les situations complexes, en développant l'accompagnement à la vie professionnelle, en accentuant la dimension inclusive de ses réponses dans une logique de parcours.

■ Analyse de l'activité

⇒ Données d'activité sur les 3 derniers exercices

Nature (en journées)	C.A. 2021	C.A. 2022	C.A. 2023	Moyenne des 3 derniers exercices
Accueil temporaire	692	736	802	743
Semi-internat	539	486	664	563
Internat	5 464	5 278	4 765	5 169
Accueil 160	292	378	194	288
Autres 2	775	628	209	537
TOTAL	7 762	7 506	6 634	7 301

Le taux d'activité attendu à 100% est inatteignable dans le contexte actuel de tension au niveau des ressources humaines dans notre secteur (manque d'attractivité majoré pour les établissements avec internat comme réponse majeure, implantation géographique sans recours possible aux transports en commun) et ne prend pas en compte un taux d'absentéisme communément accepté de 10% avec un taux d'occupation de 90 % pour les IME.

Le départ effectif des jeunes Creton, couplé aux difficultés de recrutements et de remplacements, a impacté l'activité en 2023 avec une baisse du taux d'activité globale réalisé de plus de 15 points par rapport à 2022.

⇒ Internat

Le taux d'activité de l'internat est de 77% avec une diminution de 9 points. L'effectif n'est pas au complet (28 jeunes /30) sans file active (peu de possibilité de séquentiel car peu de domiciliation en proximité). Les procédures d'admissions ont été ralenties par l'absentéisme récurrent et de courte durée qui impacte fortement le fonctionnement des internats et la qualité des accompagnements rendant plus complexe la mobilisation des professionnels parties prenantes du changement.

⇒ Semi-internat

Le taux d'activité réalisé est de 81%. Il est en progression +22 points. La file active a été légèrement augmentée pour compenser les accueils séquentiels. La file active est de 6 enfants pour 4 places. Toutefois, l'implantation très excentrée de l'IME reste un vrai frein au développement d'une file active plus importante, sans compter la concurrence d'un autre IME/SESSAD à Pertuis.

⇒ Accueil temporaire

Le taux d'activité réalisé est de 72% soit une augmentation de 7 points en comparaison avec 2022. L'accompagnement est toujours assuré par une petite équipe dédiée. L'absence du travail de réseau mené par l'assistante sociale, du fait de son absence, a impacté l'activité sur le deuxième semestre sur le nombre de demandes de séjour. La file active s'est réduite du fait de l'entrée en internat de certains jeunes qui étaient accueillis en accueil temporaire. En effet, les séjours en accueil temporaire sont souvent préalables à l'entrée en internat.

⇒ Le 160

Le taux d'activité est de 61%. Avec un écart de 3 points, le taux est quasiment stable entre 2022 et 2023. La communication limitée autour de ce déploiement de réponses aux institutions et aux partenaires a fait défaut dans la saisie de ce dispositif en externe malgré l'existence de besoins importants. Il a été principalement sollicité par des situations complexes et/ou critiques déjà accueillies en interne qui nécessitent un accompagnement sur les week-ends et les vacances.



Fête des 50 ans - 23/09/2023
IME La Bourguette
« 50 ans ensemble »

■ Présentation de l'établissement

Le FH procède actuellement à la réécriture de son Projet d'établissement après avoir finalisé sa démarche d'auto-évaluation et la réappropriation des différents droits et libertés de la personne accueillie.

Fortes de cette réappropriation, les équipes éducatives en soutien du SAT ont axé leurs accompagnements, tout au long de cette année, afin de généraliser la démarche de création des supports de communication avec la mise en place d'outils-support de langage adaptés.

Permettre l'expression est un support de garantie de l'autodétermination.

■ Démarche qualité et évaluation externe

En septembre 2024, le FH procèdera à son tour à son audit d'évaluation externe avec le même cabinet. L'établissement procède à la mise à jour de son Projet d'Établissement ainsi que de l'ensemble des outils de la loi 2002-2.

Enfin, la formalisation de la démarche qualité est en cours de déploiement.

■ Articulation avec les objectifs CPOM

Voici les **7 grands objectifs** constituant le CPOM CD 84 :

1. **Multiplier** les supports d'expression afin de garantir la participation effective de la personne accueillie à son projet de vie, développer sa qualité de vie, son autonomie et sa liberté de choix,
2. **Poursuivre** le développement et l'élargissement des propositions supports au développement de l'épanouissement et du bien-être des personnes accueillies telles que la vie affective, les activités, les congés, les approches thérapeutiques,
3. **Eviter** les ruptures de parcours et assurer la continuité du projet individuel en apportant différents types de réponses pour anticiper l'évolution de la pyramide des âges et de répondre à des besoins d'accompagnement spécifiques en direction du nombre grandissant de personnes handicapées vieillissantes :
 - ✓ Aménager des temps partiels accueillis sur les foyers ;
 - ✓ Ouvrir des places supplémentaires de FAM pour personnes vieillissantes ;
 - ✓ Ouvrir des places de SAMSAH autisme et développer l'offre de places d'habitats inclusifs ;
 - ✓ Ouvrir des places de Résidence Autonomie pour certains futurs retraités de l'ESAT ;
 - ✓ Nourrir la réflexion sur la création d'une unité EHPAD autisme.
4. **Renforcer** l'éthique d'accompagnement vers un parcours inclusif personnel dans chaque domaine de la vie favorisant autonomie et qualité de vie. Depuis leurs créations, les établissements du Grand Réal ont proposé un accompagnement privilégiant un projet de vie citoyen le plus ordinaire possible,
5. **Renforcer** la vigilance à leur égard dans les domaines de l'accès aux soins, de l'éducation à la santé (soins somatiques, psychiatriques, préventifs et curatifs),
6. **Poursuivre** l'implication vers une démarche d'éco-responsabilité des établissements, favorable au développement durable en lien avec les partenariats mobilisables.

- 7- **Mettre en œuvre** la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » par une constante participation des établissements en termes de ressources et d'expertise sur leur positionnement territorial en réponse aux situations complexes notamment par l'accueil de nombreux de stagiaires.



■ **Éléments du projet d'établissement**

Le Foyer d'Hébergement Le Grand Réal a ouvert son premier accueil pour les travailleurs de l'ESAT du Grand Réal en juin 1977, après la parution le 13 mai 1977 du décret de création du préfet de Vaucluse pour recevoir des personnes « *atteintes de troubles graves de la personnalité et du comportement* », et en tant que Centre d'Aide par le Travail (CAT). L'article 2 de cette convention précise que l'établissement fonctionnera en internat, et que sa capacité sera progressivement aménagée à trente places évoluant jusqu'à 39 places dans les années 90.

Dès l'origine, le site du Grand Réal a eu pour vocation de s'adapter aux problématiques développées par les personnes accueillies en leur permettant d'accéder à une identité sociale et professionnelle au sein d'un processus d'autonomisation. Aujourd'hui, le Foyer d'Hébergement du Grand Réal propose un domicile pour les travailleurs de l'ESAT, son offre de service s'est diversifiée. Les habitats sont proposés sous forme rurale en campagne, dans les villages ou en ville. Ils disposent tous de chambres et salles de bains individuelles agrémentées d'espaces communs et d'extérieurs aménagés facilitateurs d'une vie sociale et partagée.

Le Foyer « La Calade », propose 8 places partagées dans un même bâtiment avec le FAM sur le site du Grand Réal à La Bastidonne.

La maison de Pertuis regroupe :

- ✓ Le Foyer « L'Esplanade », 7 places,
- ✓ Le Foyer « Les Catalans », 7 places,
- ✓ 2 studios adjacents.

Le réseau d'appartements en location sur La Tour D'Aigues proposait jusqu'alors 8 places en studios ou habitats partagés.

En septembre 2023, le FH quitte deux appartements de La Tour d'Aigues ne répondant plus aux besoins de ses résidents. Une nouvelle maison partagée est alors louée sur Pertuis, rue Henri Silvy. A partir de chaque habitat, les équipes pluridisciplinaires soutiennent la participation à la vie sociale et professionnelle en multipliant les propositions éducatives. Elles accompagnent l'autodétermination

et l'autonomie des personnes accueillies et visent leur épanouissement vers une vie inclusive la plus indépendante possible.

■ Ses missions

- ⇒ Garantir le bien-être et la sécurité des bénéficiaires,
- ⇒ Garantir le droit et l'expression des personnes, actrices de leur parcours de vie,
- ⇒ Garantir les acquisitions à travers les activités quotidiennes, de loisirs et culturelles,
- ⇒ Garantir une vie sociale inclusive.

■ Axes de développement 2023

L'année 2023 a été marquée par différentes évolutions d'accompagnement :

- Mise en place et le déploiement du logiciel AIRMES, dossier unique de l'utilisateur permettant le regroupement du dossier administratif, des transmissions quotidiennes et de l'élaboration des projets individualisés,
- Développement du soutien à la communication pour permettre leur autodétermination,
- Mise en place de grilles d'évaluation des compétences,
- Elaboration et explication de la Charte des droits et libertés,
- Soutien dans la prise en charge thérapeutique extérieure,
- Développement de l'autonomie vie quotidienne dans le respect des projets individuels,
- Diversification des supports soutiens à la montée en compétences de déplacement, de mobilité,
- Développement accompagnement à la sensorialité,
- Poursuite de l'aménagement personnalisé des espaces partagés et des espaces privatifs,
- Refonte de la charte « informatique »,
- Sensibilisation et prévention utilisation internet et les réseaux sociaux,
- Diminution du temps de travail de deux résidents, orientation et préparation à la retraite,
- Développement du partenariat réseau avec différents Services de Soins à Domicile (aide à la toilette, au ménage, distribution de traitement, ...),
- Accompagnement au ménage pour 3 résidents par structure d'aide à domicile ou maîtresse de maison.

■ Activités comme supports de communication majeurs

-
- Atelier des habilités sociales
- Parcours d'Art lyrique
- Cirque adapté et théâtre
- Ateliers d'écriture
- Relaxation
- Médiation animale
- Parcours sportif



Fête des 50 ans – 03/06/2023
Notre Dame

■ Problématique majeure liée au vieillissement des personnes et à la

fluidité des parcours

⇒ La situation du Grand Real

Historiquement, l'établissement n'a eu que très rarement à procéder à des ajustements de projet de vie par le biais de réorientations. L'établissement a bénéficié d'augmentations ou de diminutions d'autorisations de places au fur à mesure des années.

Parmi ces 32 places, 1/3 est aujourd'hui à temps partiel de l'ESAT, dont 7 personnes en attente de réorientation. L'ESAT adapte, en effet, son offre de service par des temps partiels en réponse aux potentialités de chacun.

Les **13 personnes à temps partiels, résidentes du FH**, sont libérées du travail les lundi, mercredi et/ou le vendredi.

Ainsi, répondant à sa mission de domicile, le Foyer d'hébergement les accueille sur ces journées. Par conséquent, en incluant les samedis et dimanches il est ouvert 4 journées par semaine 24h/24h. Or, il n'est financé pour 2 jours pleins d'ouverture par semaine. Il fonctionne ainsi, à budget constant.

Les diminutions de temps de travail et les signes de vieillissement de sa population s'accroissant, l'établissement a sollicité le soutien financier du CD 84 par le biais d'un courrier adressé à Mme La Présidente, Mme Santoni en décembre 2023. Sollicitation restée sans réponse à ce jour, alors que la problématique s'accroît.

La demande de soutien pourrait être transitoire, or si l'on observe la pyramide des âges, l'établissement devra répondre de manière continue aux nécessaires besoins d'ajustements des temps de travail que ce soit au moment de l'arrivée dans le monde du travail, ou bien tout au long de la carrière, ou encore pour prévenir les signes du vieillissement et préparer la transition progressive d'après-ESAT.

Par ailleurs, du fait également de l'avancée en âge, un nombre de plus en plus conséquent de résidents se retrouve sans soutien familial, l'établissement se retrouve alors à devoir porter une importante partie de la charge des 7 semaines de congés par an.

Le Foyer d'hébergement a élaboré au fur et à mesure de l'accroissement des besoins des personnes un projet d'accompagnement de ces temps « hors travail ».

⇒ Le contexte

Au travail, les impacts du vieillissement de la personne vont être repérables notamment :

- ⇒ Dans la diminution des capacités physiques de travail, notamment une fatigabilité accrue, une altération de l'appareil locomoteur (perte d'équilibre, de souplesse),
- ⇒ Dans le déclin de l'habileté cognitive générale avec notamment des effets sur la mémorisation et l'adaptation,
- ⇒ Dans une baisse de la motivation au travail.

Le vieillissement est une donnée multifactorielle, la situation de handicap accélère souvent son processus.

L'ensemble des acteurs ESAT et foyers d'hébergement est confronté à la nécessité de prendre en compte le vieillissement des personnes accueillies pour bénéficier d'un accompagnement adapté des fins de carrière.

⇒ Le projet déployé en 2023

Afin de respecter au mieux les besoins de la personne vieillissante, l'ESAT met en place des temps partiels pour permettre un départ en douceur vers un ailleurs ainsi que pour permettre un maintien

en emploi un peu plus longtemps. Nous avons besoin de ce temps pour permettre à la personne de penser son avenir ainsi que pour prendre en compte la réalité des problématiques de réorientation. Compte-tenu de l'évolution de la pyramide des âges des travailleurs de l'ESAT, nous allons être de plus en plus confrontés à cette nécessité d'offrir un temps construit et soutenant pour les personnes à temps partiel.

■ Activités en 2023

Financement	32 places
Activité	365 jours
File active	32 personnes
Sorties du dispositif	2 pour réorientation PHV

Répartition FEMMES/HOMMES			
FEMMES	11	HOMMES	21

MOYENNE D'ÂGE			
38 ans 1/2			
+ÂGÉ(E)	64 ans	-ÂGÉ(E)	22 ans

<i>Personnes à temps partiel</i> : 14 personnes				
ETP	0,80 ETP	0,60 ETP	0,40 ETP	0,20 ETP
Nombre de personnes	3	6	2	3
<p>A noter, l'établissement a procédé à des aménagements progressifs du temps de travail en respect du parcours de vie des personnes accueillies.</p> <p>Ces aménagements répondent aux besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ∅ Caractéristiques PHV ∅ Adaptation des capacités de concentration au travail 				

■ Caractéristiques des personnes accueillies

Les personnes accompagnées sont adultes et porteuses de TSA, suivies par le milieu protégé. Les besoins de la personne décrits dans cette partie sont tous évalués à son arrivée. Cette évaluation s'effectue par des entretiens cliniques, des outils d'évaluation et des observations éducatives et cliniques matérialisées par l'élaboration du projet personnalisé de la personne.

Au cours de l'accompagnement, les besoins sont réévalués dès qu'un changement de comportement significatif apparaît. Ces changements de comportements sont rapportés par le professionnel témoin à un professionnel du Pôle (éducateurs, IDE, psychologues), aux autres professionnels dans le cadre des réunions. L'équipe du Pôle met en place un suivi de ce comportement (noté dans les relevés de

décision de la réunion hebdomadaire du Pôle), et si la réflexion d'équipe le confirme, elle met en place une démarche d'évaluation. Par la suite, des propositions d'accompagnement sont élaborées et communiquées aux équipes partenaires.



Fête 50 ans - 03/06/2023
Notre Dame
Les Rutabaga Jazz Band



Fête des 50 ans - 03/06/2023
Notre Dame

La Vie des Établissements et Services

Le FH de Valbonne « La Maison du Village »

Foyer d'Hébergement

FH Valbonne
CABASSE

■ Présentation de l'établissement

Le foyer d'hébergement de Valbonne « La Maison du village », situé dans le centre du village de Cabasse à 1,5 km de l'ESAT, accueille, depuis 2009, neuf travailleurs en situation de handicap.

Les difficultés rencontrées par les résidents relèvent des Troubles neurodégénératifs et plus particulièrement des Troubles Envahissants du Développement ainsi que de psychoses. Les résidents du foyer travaillent tous sur l'ESAT de Valbonne.

■ Caractéristiques des personnes accueillies

Neuf personnes sont accueillies : 7 personnes originaires du Var, 1 personne originaire des Bouches-du-Rhône et 1 personne originaire du Vaucluse.

L'effectif est au complet au 31/12/2023.

Répartition FEMMES/HOMMES			
FEMMES	2	HOMMES	7

MOYENNE D'ÂGE			
33 ans			
+ÂGÉ(E)	43 ans	-ÂGÉ(E)	20 ans

L'effectif du Foyer d'hébergement est resté stable en 2023, la dynamique du groupe de résidents est positive, l'entraide mutuelle et la pair-aidance se réalisent au quotidien, malgré l'instabilité psychologique et comportementale de l'un des résidents depuis quelques mois.

Un travail favorisant l'autonomie et l'autodétermination est engagé sur cette structure dont les résultats se traduisent par un accroissement des sorties de résidents en transports en communs (lorsqu'ils existent). L'isolement du Foyer dans un village non desservi, entrave les vellétés d'autonomie et implique le recours à l'intervention des éducateurs pour les accompagner jusqu'aux gares ferroviaires et routières. Nous poursuivons à cet égard notre travail autour de l'évolution voire la transformation de l'offre afin de répondre au plus près aux attentes des résidents ainsi qu'aux besoins du territoire.

Toujours très actifs nos résidents participent à différentes activités proposées localement, qu'il s'agisse de cours de Pilate, de Brain Gym, de pétanque pour tous, de sport adapté, de soutien autour de la lecture par l'intervention de l'Association « lire et faire lire » ou encore de séquences de formation et de spectacles dans le cadre du festival d'Arts Lyriques d'Aix-en-Provence. Différents séjours de vacances ont pu être organisés en autonomie ou via des prestataires extérieurs au bénéfice des résidents.

Le suivi médical des résidents est assuré par les éducateurs qui les emmènent chez le médecin et les spécialistes avec la supervision de l'infirmier du FAM. De même, le suivi psychiatrique se réalise sur sollicitation de psychiatres libéraux et pour une situation en lien avec le service des TED du centre hospitalier Henri GUERIN.



Fête des 50 ans - 30/06/2023
Valbonne

■ Activités en 2023

ACTIVITE	2020	2021	2022	2023
Capacité autorisée	9	9	9	9
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365	365
Nombre théorique de journées	3 285	3 285	3 285	3 285
Nombre réel de journées	3159	3223	3272	3285
Taux d'occupation réel en %	96.2%	98.1%	99,6%	100%

■ La démarche qualité

La démarche d'amélioration continue de la qualité progresse au sein du foyer d'hébergement, avec un accent sur plusieurs axes : la formation aux troubles neurodéveloppementaux (TND) et les outils de compensation à mettre en œuvre, l'évaluation et l'amélioration de l'accompagnement, ainsi que la mise en place d'outils pour faciliter la communication. La traçabilité des actions est à poursuivre grâce notamment aux outils mis en place à l'échelle de l'Association.

Le suivi du plan d'amélioration continu de la qualité et la remontée comme le traitement des événements indésirables sont aujourd'hui opérationnels.



Fête des 50 ans - 30/06/2023
Valbonne

La Vie des Établissements et Services

Le FAM de Valbonne

« Les Adrets »

Foyer d'Accueil Médicalisé

FAM Valbonne
CABASSE

■ Présentation de l'établissement

Le Foyer d'Accueil Médicalisé des Adrets, situé à 1.2 Km du centre du village de Cabasse, accueille depuis avril 2021, vingt-huit personnes internes en situation de handicap.

Les difficultés rencontrées par les résidents relèvent des Troubles neurodégénératifs et plus particulièrement des Troubles Envahissants du Développement ainsi que de psychoses.

■ Caractéristiques des personnes accueillies

28 personnes sont accueillies sous le régime de l'internat : 19 personnes sont originaires du Var, 2 personnes originaires des Bouches-du-Rhône et 2 personnes originaires du Vaucluse, 2 personnes originaires des Alpes-Maritimes, 1 personne originaire de la Drôme, 1 personne originaire du Pas-de-Calais, 1 personne originaire de la Seine Saint-Denis.

L'effectif est au complet au 31/12/2023.

Répartition FEMMES/HOMMES			
FEMMES	11	HOMMES	17

MOYENNE D'ÂGE			
42 ans			
+ÂGÉ(E)	62 ans	-ÂGÉ(E)	22 ans

En complément des 28 places d'internat, notre établissement dispose, par ailleurs, d'une place d'externat permettant à trois personnes du département de bénéficier d'accompagnements éducatifs réguliers en journées pleines, correspondants à leurs attentes actuelles et besoins. Toutefois, nous avons dans le cadre de nos travaux diagnostics et préparatoires aux réponses aux AMI PAC'AMBITIONS 50 000 solutions, pu identifier des besoins non pourvus et en attente correspondant à ces modalités d'accompagnement sur notre territoire. Au regard de ce constat, nous avons déposé un projet d'extension de 7 places d'accueil de jour sur le FAM.

Une place d'accueil temporaire est aussi présente et régulièrement occupée pour des séjours d'évaluation, de répit ou pour préparer une future orientation en secteur adulte. Ces séjours, dont la durée est variable, peuvent aller d'une journée à quelques semaines. Il est à noter que la chambre d'accueil temporaire en internat est intégrée au sein de l'unité Turquoise, dont la dynamique de fonctionnement interne a été durablement perturbée en 2023 par la décompensation d'une résidente. Cette situation a eu pour conséquence la limitation des accueils ne pouvant être réalisés dans des conditions acceptables de part et d'autre. Ainsi, alors que nous réalisons 362 jours d'accueil temporaire en 2022, nous n'avons été en mesure d'en réaliser que seulement 70 en 2023. De régulières hospitalisations pour d'autres résidents ont aussi été rendues nécessaires sur le site de Pierrefeu au regard de la grande instabilité comportementale et somatique de certains résidents.

Notre structure a d'ores et déjà organisé une unité à destination des personnes en situation de Handicap vieillissantes et nous travaillons avec nos homologues et autres ESMS (incluant les EHPAD,) pour rechercher les solutions d'accueil les plus adaptées aux besoins et attentes des personnes, le CVS ainsi que la Commission Vieillesse portée à l'échelle de l'Association sont mobilisés autour de ces enjeux. Des réorientations sont recherchées, cependant au regard de l'évolution de la pyramide des âges de notre effectif qui prévoit que plus de la moitié de ce dernier pourrait rentrer dans les critères de définition du PSHV d'ici 5 ans, nous cherchons à proposer une adaptation de notre fonctionnement de nos lieux d'accueil et potentiellement renforcer à terme notre plateau de personnel soignant et paramédical. L'accompagnement de PSHV nécessitant un suivi médical et un accompagnement quotidien renforcé.



■ Focus sur les événements

L'année 2023 fut l'occasion pour notre Association de célébrer son 50^{ème} anniversaire ainsi que le 25^{ème} du site de Valbonne. Nos équipes, résidents et familles se sont mobilisés autour de différents événements festifs internes et externes dont le point d'orgues fut la fête du site le 30 juin permettant aux 150 personnes présentes de profiter de jeux extérieurs, d'arts créatifs picturaux collectifs, d'une grande chasse aux trésors sur le domaine, d'expositions d'œuvres des artistes du FAM, de plusieurs concerts auxquels les résidents autistes ont été associés, ainsi que d'un repas de fête préparé par notre ESAT.

Nous avons comme par le passé poursuivi sur site nos différents ateliers adaptés aux besoins des personnes autistes accueillies. De même, nous avons reconduit l'organisation de séjours de vacances ou de rupture avec le quotidien en bord de mer, en montagne ou encore à la campagne.

■ Activités en 2023

L'activité prévisionnelle théorique proposée à l'EPRD 2023 s'élève à 10 565 journées pour un taux d'occupation prévisionnel de 100% concernant les places en internat en intégrant la place d'accueil temporaire en internat.

L'activité réalisée en internat s'élève à 10 254 journées en intégrant les journées réalisées dans le cadre de l'accueil temporaire.

252 journées supplémentaires ont pu être réalisées sur la place mise à disposition en accueil de jour.

Soit un total de journées cumulé réalisé de 10 506 journées sur le FAM en 2023.

Soit un **taux d'occupation global s'élevant à 95%** de réalisation malgré une année ponctuée par de multiples hospitalisations en secteur psychiatrique de deux résidents que nous avons cherché à compenser en accroissant notre offre d'accueil en accueil de jour comme en internat lorsque cela fut possible.

Tableau de répartition et comparatif sur les 4 derniers exercices de l'activité réalisée :

ACTIVITE places d'internat	2020	2021	2022	2023
Nombre théorique de journées	10220	10220	10220	10565
Nombre réel de journées	10220	10220	10328	10254
Taux d'occupation en pourcentage	100%	100%	101%	97%
Nombre prévisionnel de personnes prises en charge par la structure	28	28	28	29
Nombre réel de personnes prises en charge par la structure	28	28	28	28

ACTIVITE 2023	Internat 28 places	Accueil temporaire internat 1 place	Accueil temporaire de jour 1 place	Totaux
Nombre théorique de journées	10220	365	365	10950
Nombre réel de journées	10184	70	252	10 506
Taux d'occupation en pourcentage	99,6%	19,4%	69%	95%

■ La démarche qualité

La démarche d'amélioration continue de la qualité progresse avec une meilleure définition des actions relevant de l'Association gestionnaire et du FAM de Valbonne. Ce dernier a obtenu **une évaluation externe très satisfaisante** en mai 2023 dans les trois chapitres évalués.

« Nous avons rencontré une équipe respectueuse, soucieuse d'offrir un accompagnement qualitatif aux personnes accompagnées qui se retrouve dans la diversité des activités proposées ainsi qu'au travers des différentes actions entreprises dans le projet d'accompagnement. Nous encourageons l'établissement à la formalisation des processus concernés ainsi qu'au déploiement d'outils de communication adaptés aux personnes accompagnées ».

Les actions, visant à améliorer les pratiques, incluent plusieurs axes : développer des méthodes et des outils pour compenser ou suppléer et ainsi faciliter la communication, assurer une traçabilité efficace des actions. L'association met en place un système d'information plus performant en déployant un

nouveau dossier informatisé de l'utilisateur ainsi qu'un logiciel de suivi de la qualité « AGEVAL » pour le suivi des évènements indésirables et le suivi du plan d'action, du dossier unique de l'utilisateur. Le déploiement de ces nouveaux outils a nécessité une allocation significative de ressources humaines.

Nous avons par ailleurs poursuivi le travail engagé relatif au plan de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance, avec notamment l'introduction de la procédure de lanceur d'alerte.



Fête des 50 ans - 30/06/2023
Valbonne
Journée Festive

La Vie des Établissements et Services

Le FAM Les Capelières
Foyer d'Accueil Médicalisé

FAM Les Capelières
SAINT-ESTÈVE-JANSON

■ Présentation de l'établissement

Le FAM les Capelières est implanté dans le département des Bouches-du-Rhône, sur la commune de Saint-Estève-Janson. Il s'adresse à des personnes adultes atteintes des Troubles du Spectre autistique.

Ce FAM se présente comme solution alternative de vie, et a pour missions « de prendre en compte les difficultés, de promouvoir et maintenir les capacités d'autonomie, de développer les apprentissages de la vie ; d'accompagner dans tous les actes essentiels de la vie ; de fournir un lieu de vie et des conditions permettant de s'extérioriser et de favoriser la vie relationnelle et culturelle, d'assurer un suivi médical et des soins constants, nécessaires à la santé physique et psychique ; de dépister et suivre les troubles somatiques que la personne n'est pas en mesure de nommer ; et enfin, de mettre en œuvre un projet individualisé qui permet de développer les potentialités des personnes accueillies. »

Le FAM « les Capelières » s'inscrit dans la volonté associative de permettre à la personne avec autisme un parcours adapté à ses besoins, à son développement et à son projet personnel.

La Direction de l'établissement a organisé l'écriture du nouveau Projet d'établissement depuis novembre 2023 selon une démarche participative et collaborative en adéquation avec le Projet Associatif qui a été finalisé en décembre 2023. Ce projet d'établissement est pensé en collaboration et dans la perspective du CPOM ARS 2024-2028.

En 2023, une négociation du CPOM en lien avec le département du 13 a été commencée et devrait être finalisée au cours du premier semestre 2024.

Un accompagnement à la formation et au développement des compétences des professionnels a été ciblé sur cette année 2023. Les professionnels du FAM peuvent également participer à des Analyses de Pratiques Professionnelles visant la coopération et la recherche de solutions. Dans le cadre des RBPP de la HAS, l'établissement propose de la Supervision technique d'équipe ayant pour objectif d'accompagner, de réguler, de réorienter les pratiques.

Fête des 50 ans - 27/05/2023
FAM Capelières
Marché festif Cap ou pas Cap's



■ Profils des personnes accueillies

Le FAM les Capelières s'est ouvert aux personnes accueillies en octobre 2013. Cet établissement s'adresse à des personnes adultes atteintes des Troubles du Spectre autistique. Le lieu de vie à caractère familial, accueille 26 personnes sur 4 groupes répartis au sein de quatre Foyers : Le Foyer des Vergers avec 7 résidents, le foyer de Janson avec 7 résidents, le Foyer des Vallons avec 6 résidents et le foyer des Amandiers avec 6 résidents.

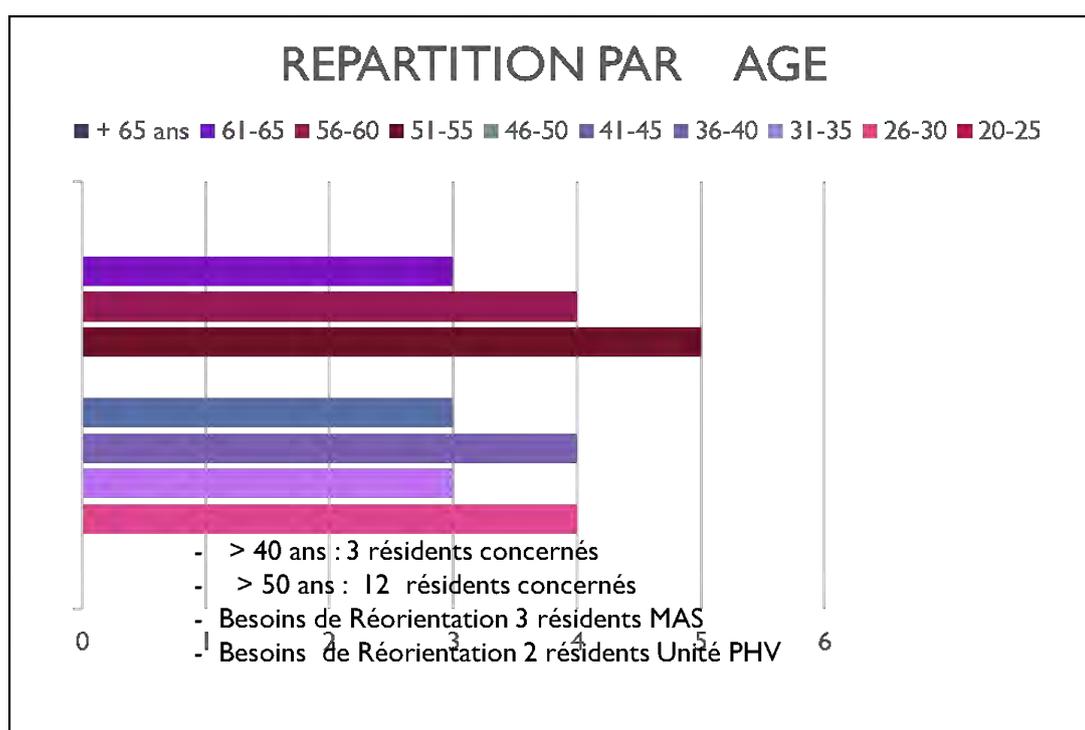
Chaque groupe constitue une entité indépendante, autonome dans son fonctionnement et dans l'organisation de la maison, avec un projet de service spécifique. Par sa notification l'établissement propose un accueil continu de 365 jours.

Les adultes accompagnés dans cet établissement présentent une déficience intellectuelle importante, une communication déficitaire, des interactions sociales avec les pairs limitées, des intérêts restreints et un défaut d'initiative important. S'ajoutent à cela, des troubles neurodéveloppementaux, neurologiques (épilepsie), des troubles sensoriels, des troubles alimentaire et comportementaux.

L'établissement accueille 6 résidents en situation de polyhandicap, dont un syndrome de PURA associé à des troubles de la motricité grave, un syndrome de Rett, un résident avec double cécité et TSA, et deux autres résidents avec troubles liés aux vieillissement et dégradations cognitives.

Leurs particularités et difficultés singulières nécessitent une adaptation de l'environnement et du rythme de vie. Une collaboration avec l'ERHR (handicap rare) a lieu sur certaines de ces situations.

L'établissement accompagne 7 résidents avec un profil dit « complexe ». On parle de manifestations de « comportements-problèmes » qui se définissent comme : « tout ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autre TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociale. » Ces comportements peuvent se manifester de diverses manières : auto-agressivité ; automutilation ; hétéro-agressivité ; destruction d'objets ; conduites sociales ou sexuelles inadaptées ; autostimulations et stéréotypies.



■ Autonomie

Au quotidien, et en lien avec les particularités du Public autiste, l'établissement propose des prestations de support d'accompagnement favorisant l'autonomie, l'expression avec la mise en place d'aides techniques, visuelles, environnementales, des temps d'émergence à l'expression, d'entraînement aux habilités sociales, d'apprentissage des techniques CAA (Communication adaptative augmentative), outils d'autodétermination (planche de choix, self), de compréhension temporelle, temps d'habituation, de programme et rééducation sensorielle...

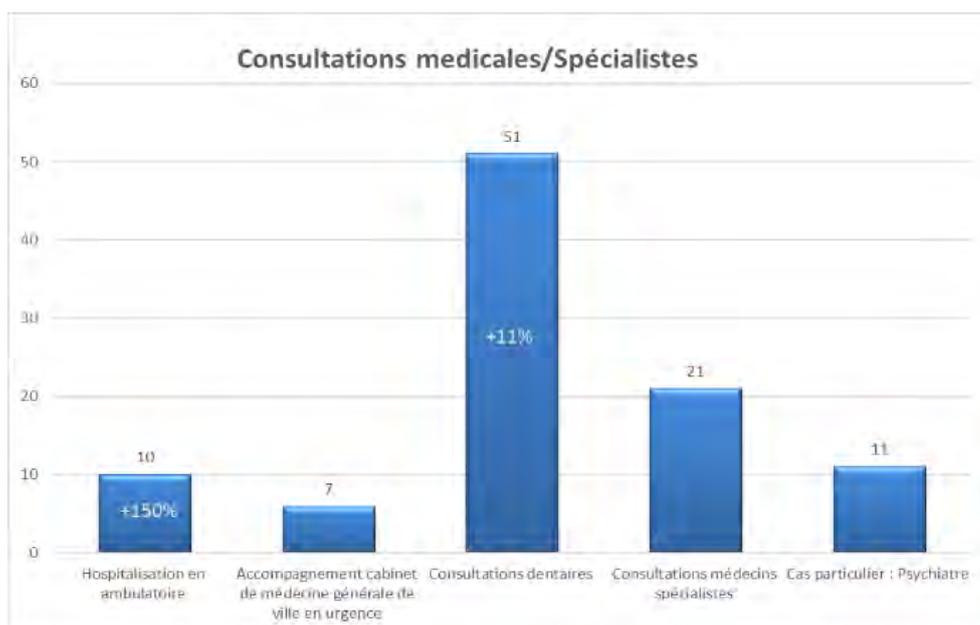


Fête des 50 ans - 27/05/2023
FAM Capelières
Marché festif Cap ou pas Cap's

■ Santé

L'accompagnement médical :

- Intervention d'une pédicure sur site tous les 2/3 mois ,
- Suivi par un psychiatre en cabinet de ville ; l'accompagnement est assuré par les familles. Le suivi, lien avec le psychiatre et mise à jour des traitements est assuré par le pôle soins,
- Mise en place de protocole pour prise en charge de la douleur
- Protocole suspicion douleur,
- Protocole administration Doliprane,
- Compagnonnage / partenariat avec le centre hospitalier de Montfavet, service du Petit Bois,
- Compagnonnage / partenariat avec la clinique Bonneveine pour consultations pluridisciplinaires et réalisations d'actes chirurgicaux,
- Accueil et accompagnement des séances de kinésithérapie sur site,
- Généralisation de l'outil ESDDA pour l'évaluation de la douleur,
- Suivi du parcours de soin de chaque résident,
- Organisation et suivi des dépistages,
- Bus Handident : organisation de la venue du Bus en lien avec le réseau Handident,
- Hospitalisation complète : Séjour de rupture de 7 semaines centre hospitalier de Montfavet unité spécialisée du Petit Bois pour un résident,
- Hospitalisation en ambulatoire (une journée) : au nombre de 10 (Endoscopies digestives, Hôpital de jour allergologie, médecine physique et réadaptation, Soins dentaires).



■ Activités Psychomotricité

Nombre total de personnes prises en charge en psychomotricité en 2023 : 22 sur 26 résidents

	BESOINS	SALLE DE PSYCHOMOTRICITE	SALLE SNOEZELEN	BALNEOTHERAPIE	BAIGNOIRE THERAPEUTIQUE	MARCHE ET DIVERS	ACCOMPAGNEMENT AU REPAS
SANTÉ	FONCTIONS LOCOMOTRICES	7	10	7	2	5	
	FONCTIONS SENSORIELLES	7	10	7	2	5	3
	FONCTIONS CARDIO-VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES					1	
	PRENDRE SOIN DE SA SANTE	7	10	7	2	5	1
AUTONOMIE	MOBILITE						
	ENTRETIEN PERSONNEL		10	7	2		3
	ACCOMPAGNEMENT POUR LES INTERACTIONS ET LA RELATIONS AVEC AUTRUI	7	10	7	2	5	

■ Accompagnements en Ergothérapie

Des séances de rééducation sont proposées de manière hebdomadaire pour 7 résidents du FAM. L'objectif de ces séances est de maintenir et d'améliorer les capacités motrices et cognitives, de promouvoir la participation aux activités de la vie quotidienne, dans un objectif d'autonomie pour certains.

L'ergothérapeute propose un travail sur les fonctions exécutives, de renforcement musculaire, de maintien articulaire... Des supports d'évaluation (MIF, Tinetti, Profil de Dunn) sont utilisés. Ce professionnel apporte une structuration de l'espace et des aides techniques en fonction des besoins.

■ Participation sociale

L'accent est mis sur l'accompagnement pour la réalisation d'activités de jour spécialisées et sur les activités sociales et de loisirs. L'établissement propose davantage d'accompagnement individuel. Ces propositions permettent de meilleures réponses sur les déclinaisons opérationnelles des Projets Personnalisés d'Accompagnement. En effet, nous tentons d'apporter des réponses plus individualisées en fonction des profils (sensoriels, de bien être, de soins spécifiques, en réponse à des intérêts exprimés ou repérés, de capacités préprofessionnelles...). Cette

orientation a favorisé largement la mise en place de projets inclusifs, d'accompagnement vers le droit commun et cela en respectant les intérêts et besoins des personnes accueillies.



■ Partenariat

Voici une liste des différents partenariats développés au sein du FAM :

- Entreprise de transport Biscarat à La Roque d'Anthéron.
- Entreprise Adept'moto à Pertuis.
- Secours Populaire, Restos du Cœur
- Association Voix Plurielles, lors d'une résidence d'artiste
- Partenariat Européen (projet création d'outils pédagogique et de sensibilisation sur l'autisme)
- Association Watsu' Sound
- Yourte Spectacle, en résidence d'artistes
- Association, Ici on Danse à Cadenet
- Partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, projets nature
- Partenariat avec l'association des Parons, rencontre autour d'activités nature
- Partenariat avec le collègue Louis Philibert, mise à disposition d'infrastructure, gymnase au Puy-Ste-Réparade
- Partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté, projet inter-établissement autour de randonnée, Joëlette
- Diocèse
- Partenariat avec le SAMSAH Aqueduc
- IRSAM

■ Les ateliers

Des Ateliers repérant sont proposés du lundi au vendredi :

- ⇒ Le Sport Adapté favorise l'épanouissement à travers la pratique physique, le bien-être physique et la lutte contre les effets du vieillissement ; il permet également de tirer parti du côté attrayant et apaisant de l'atelier pour soutenir les résidents confrontés à des difficultés temporaires, telles que la violence, la colère ou un manque de motivation et d'intérêt pour les

- activités proposées,
- ⇒ L'exploration de la sensorialité,
 - ⇒ Développement de l'outil PECS,
 - ⇒ Développement de l'autonomie en matière de choix d'activités,
 - ⇒ Utilisation des outils TEACCH et ABA,
 - ⇒ Atelier Nature favorisant « la relation à la nature », « l'être » et le « prendre soin »,
 - ⇒ Atelier du Goût avec la réalisation des préparations sucrées et/ou salées pour les foyers, pour les ateliers et/ou pour les évènements marquants de l'année. Un Mini potager a été mis sur pied,
 - ⇒ Atelier Artisanat favorisant le « Travail de la motricité fine, de valoriser l'estime de soi, de favoriser la sociabilité, de sensibiliser à l'écologie par la valorisation d'objet et matériaux de récupération. »
 - ⇒ Atelier Créatif : en fonction des intérêts, des projets, orientés vers les arts plastiques, par tous les moyens possibles, dessin, peinture, fabrications d'objets, d'espaces (ex pour les marionnettes), de broderies, mais aussi vers le récit, la lecture (séances à haute voix).

Ces ateliers fonctionnent pour une durée saisonnière de trois mois. Différents espaces et outils ont été définis avec des aménagements spatiaux spécifiques, autour de la communication, de l'autodétermination.

Des activités extra-muros, culturelles, sportives et socialisantes ont été proposées en 2023 : canyoning, randonnée Colorado de Provence, via ferrata à Cavaillon, accrobranche Bouc-Bel-Air, activité basket avec un club de proximité, sortie journée sport autisme Aubagne, visite de la grotte Cosquer, sortie aux 7 lacs. ...



■ Activité du FAM :

Activité	2020	2021	2022	2023
Capacité autorisée	25 + 1	26	26	26
Nombre théorique de journées	9 440	9 440	9 440	9 440
Nombre réel de journées	9 154	9210	9249	9196
Nombre retenu de journées	9 154	9210	9249	9200
Taux d'occupation réel en %	96,97%	97,56 %	97,98	97,46

L'établissement a réalisé moins de journées que l'année précédente : 8 476 journées concernant les 24

résidents relevant du département des Bouches-du-Rhône, 718 journées pour les deux résidents hors département.

Un résident a été hospitalisé du 31/ 10 au 14/12 à l'hôpital de Montfavet dans une Unité TSA.

■ La démarche qualité

L'établissement poursuit son travail de Démarche d'amélioration continue et cela par la continuité du COPIL qualité. Dans le cadre de l'évaluation externe prévue en 2024, l'établissement vise un management d'amélioration et sollicite les professionnels dans ce mouvement de progrès continu. Cette démarche qualité s'opère via le support AGEVAL, logiciel de pilotage qualité et gestion des risques.

Dans ce cadre, une mise à jour du DUERP est finalisée au premier trimestre 2024 avec un plan d'action déployé sur 2024 ; une auto-évaluation, en collaboration avec les équipes et membres du CVS a débuté depuis janvier 2024, avec des questions évaluatives au niveau des professionnels de l'établissement.

Cette auto-évaluation vise à mettre en place un plan correctif et à s'inscrire dans une continuité qualitative de nos pratiques. Elle s'appuie sur le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la HAS, dans différents domaines :

- Bienveillance et éthique,
- Droits de la personne accompagnée,
- Expression et participation de la personne,
- Continuité et fluidité des parcours...

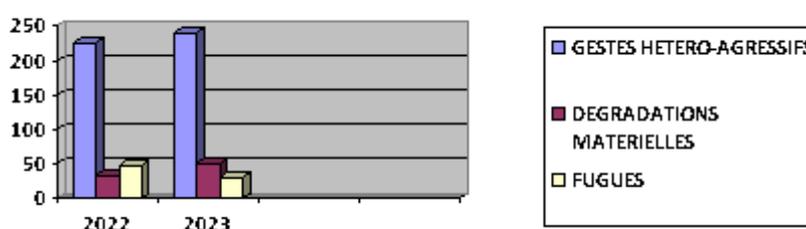
L'établissement déploie depuis fin 2023 un plan de prévention des risques de maltraitance et violence. En effet, l'établissement a pu faire appel à des prestataires extérieurs afin de d'accompagner les équipes dans les situations de violence : VAD d'une Unité TSA, Accompagnement individuel des professionnels autour de situations de violence, organisation de réunion institutionnelle autour de la violence, en appui également avec une Procédure de Gestion de la violence.

L'établissement a un référent Bienveillance sur l'établissement depuis 2019. Depuis le premier trimestre 2024, l'établissement assure le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations et le recueil et le traitement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL. Des groupes de travail de Cadres ou en équipe sont réalisés pour traiter ces évènements et proposer des actions correctives. Ces évènements sont transmis au CVS à chaque trimestre.

Dans un cadre associatif de COPIL qualité, 3 professionnels de chaque établissement sont référents dans 3 domaines :

- Référent Bienveillance, Ethique, Droit de la personne,
- Référent Accompagnement, Continuité et fluidité des parcours ,
- Référent DAC, Gestion des risques, RH, Qualité de vie au travail.

Tableau des Evènements indésirables 2023.



■ Présentation de l'établissement

Le FAM Le Grand Réal a été créé en janvier 2014, grâce à la transformation de 7 places de Foyer d'hébergement en places de Foyer d'Accueil Médicalisé, afin de répondre aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et n'ayant plus les capacités physiques requises pour travailler en ESAT. Le FAM Le Grand Réal a été conçu en ce sens d'Unité PHV « La Galance », pour accompagner les résidents au quotidien dans des activités de maintien des acquis, du développement de nouvelles compétences, de bien-être, de stimulation cognitive, motrice et sensorielle. Les résidents ont ainsi accès à un lieu adapté à leurs difficultés, garantissant un projet de vie nourri d'activités régulières et d'une socialisation la plus développée possible. Le soin et l'éducation à la santé y occupent une place prépondérante. L'objectif étant de pouvoir répondre à une logique de parcours, adaptatif aux besoins. Le FAM Le Grand Réal « La Galance » est situé sur la commune de La Bastidonne depuis juin 2016. Cette situation géographique permet de profiter pleinement d'une vie sociale en village, en proximité d'un foyer d'hébergement, de l'ESAT et de l'auberge. Il est situé en rez-de-jardin d'un bâtiment constitué de 2 niveaux et partagé avec un groupe de vie dépendant du Foyer d'Hébergement.

Mobilisée dans la « Réponse Accompagnée Pour Tous » l'Association fut impliquée à la fois par la situation des jeunes en situation d'amendement Creton sur l'IME La Bourguette mais aussi par le nombre croissant de personnes en attente de places, par les listes d'attente grandissantes, par les sollicitations constantes reçues. Forte de ses valeurs humanistes et solidaires, l'Association La Bourguette est aujourd'hui particulièrement traversée par des enjeux de réponses aux besoins exprimés dans un contexte légal et sociétal qui a évolué, mais où le besoin de places dans le secteur adulte reste une réalité.

C'est donc tout naturellement que l'Association porte sa candidature à l'extension de places de FAM en Vaucluse pour 7 places supplémentaires sur le FAM Le Grand Réal situé à la Bastidonne qui voit donc son agrément passer de 7 à 14 places en 2022. L'ouverture de cette extension a pris successivement du retard lié à différents paramètres structurels et conjoncturels. Un accueil progressif des personnes a été proposé sur l'année 2023. L'extension « La Maison St Roch » atteint depuis le 24 octobre 2023 un effectif complet.

Aujourd'hui ces 2 établissements souhaitent davantage se rapprocher à travers leurs objectifs communs et leurs moyens mutualisés afin de répondre aux deux problématiques posées : les jeunes porteurs d'autisme pour certains présentant des troubles du comportement et le vieillissement des personnes accueillies. Dans cette dynamique, l'Association a souhaité proposer une mutualisation de la direction des 2 FAM de l'association. Le FAM a maintenant la même direction que le FAM des Capelières situé sur la Commune de Saint Estève (13). Les missions de ce FAM restent identiques malgré ce différentiel d'âges.

- Garantir le bien-être, l'épanouissement et la sécurité des personnes accueillies,
- Garantir le droit des personnes, et le maintien d'un lien familial,
- Assurer les soins nécessaires à la santé physique et psychique,
- Favoriser ou conserver les acquisitions à travers des activités,
- Favoriser une vie sociale et inclusive.

Le FAM apporte un soin particulier à la qualité et la spécificité des conditions d'hébergement de ses usagers. Elle souhaite dans ces choix de lieux d'implantation permettre et faciliter l'intégration à la vie sociale, l'inclusion, et l'accès au droit commun.

Dans le cadre du CPOM engagé avec le CD 84, le FAM soutien la participation à la vie sociale en multipliant les propositions éducatives. Il accompagne l'autonomie des personnes accueillies et vise

leur épanouissement vers une vie la plus indépendante et ordinaire possible, poursuit le développement de la qualité de vie de la personne adulte avec autisme, le développement de son autonomie et de sa liberté de choix en garantissant sa participation effective à son projet de vie, participe à l'épanouissement et au bien-être, pense l'accompagnement des personnes dans un parcours de vie, assure la continuité de projet, renforcer la vigilance à l'égard des adultes avec autisme dans les domaines de l'accès aux soins, de l'éducation à la santé (soins somatiques, psychiatriques, préventifs et curatifs).

Un accompagnement à la formation et au développement des compétences des professionnels a été ciblé sur cette année 2023. Les professionnels du FAM peuvent également participer à des Analyses de Pratiques Professionnelles visant la coopération et la recherche de solutions. Dans le cadre des RBPP de la HAS, l'établissement propose de la Supervision technique d'équipe ayant pour objectif d'accompagner, de réguler, de réorienter les pratiques via un organisme extérieur.

Fête des 50 ans - 06/06/2023
Notre Dame



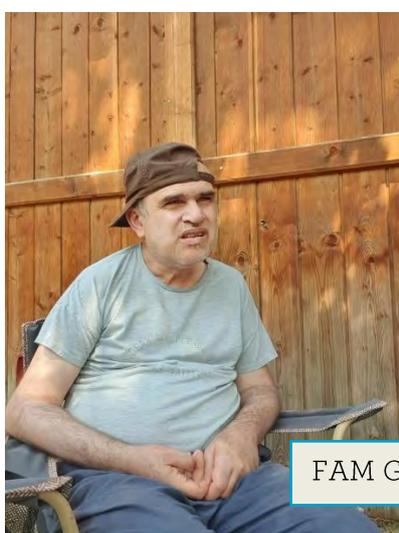
■ La démarche qualité

Dans ce cadre, une mise à jour du DUERP est en cours de réalisation avec L'établissement s'inscrit dans une Démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans le cadre de l'évaluation externe prévue en 2024, l'établissement vise un management d'amélioration et sollicite les professionnels dans ce mouvement de progrès continu. Cette démarche qualité s'opère via le support AGEVAL, logiciel de pilotage qualité et Gestion des risques. un plan d'action déployé sur 2024. Une auto-évaluation, en collaboration avec les équipes et membres du CVS, a débuté depuis janvier 2024, avec des questions évaluatives au niveau des professionnels, de l'établissement. Cette auto-évaluation vise à mettre en place un plan correctif pour s'inscrire dans une continuité qualitative de nos pratiques. Elle s'appuie sur le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la HAS, dans différents domaines : bientraitance et éthique, droits de la personne accompagnée, expression et participation de la personne, continuité et fluidité des parcours....

L'établissement déploie depuis fin 2023 un plan de prévention des risques de maltraitance et violence. En effet l'établissement a pu faire appel à des prestataires extérieurs afin de d'accompagner les équipes

dans les situations de violence : formation PCMA (Gestions de crises) pour 12 professionnels, organisation de réunion institutionnelle autour de la violence, en appui également avec une Procédure de Gestion de la violence avec des plans PCM individuel. Depuis le premier trimestre 2024, l'établissement assure le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations et le recueil et le traitement des événements indésirables via le logiciel AGEVAL. Des groupes de travail de Cadres ou en équipe sont réalisés pour traiter ces événements et proposer des actions correctives. Ces événements sont transmis au CVS à chaque trimestre.

Dans un cadre associatif de COPIL qualité, 3 professionnels de chaque établissement sont référents dans 3 domaines : référent bientraitance, éthique, droit de la personne, référent accompagnement, continuité et fluidité des parcours et un référent DAC, gestion des risques, RH, qualité de vie au travail. L'établissement utilise depuis mai 2023 un dossier de l'usager Airmes, Logiciel d'accompagnement du dossier unique de l'usager.



FAM Grand Réal - 2023



■ Autonomie

Les deux FAM nécessitent :

- Un **Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne** tels que soins de nursing, accompagnement à la douche, alimentation de la personne (portée à la bouche), lors de l'habillage, et cela, en guidances physiques, verbales, et parfois « faire à la place de » pour l'accompagnement à la douche et soins, aide à l'habillage. Des Interventions gestuelles sont parfois nécessaires pour réguler le rythme de la prise du repas, nécessité pour une personne accompagnée d'un régime mixé pour définir la quantité.
- Un **Accompagnement dans les actes domestiques** qui se font en guidance, « en faire avec et à la place de », pour l'aide à la préparation du repas, l'accompagnement éducatif au ménage des chambres, la réalisation des courses alimentaires avec l'équipe éducative (primeur, hyper U...). Afin de mieux repérer ces actes, l'équipe a mis en place un tableau de roulement repère de service cuisine/ménage.
- Un **Accompagnement pour la communication et les relations avec Autrui** : les équipes ont mis en place un emploi du temps collectif journalier, des séquentiels individuels (routines, activités spécifiques, départs en WE), des réunions de parole hebdomadaires (organisation de la semaine, activités, équipe présente), des temps d'inclusion (repas centre social du village voisin, sorties plaisir en milieu inclusif), des temps de sensibilisation aux soins, des temps individuels pour des achats personnels (prévisibilité, accompagnement). Au quotidien et en lien avec les particularités du Public autiste, l'établissement propose des prestations de

support d'accompagnement favorisant l'autonomie, l'expression avec la mise en place d'aides techniques, visuelles, environnementales, des temps d'émergence à l'expression, d'entraînement aux habilités sociales, d'apprentissage des techniques CAA (Communication adaptative augmentative), d'outils d'autodétermination (planche de choix, self), de compréhension temporelle, de temps d'habituation, de programme et rééducation sensorielle...

■ Participation sociale :

⇒ Accompagnement à l'expression du projet personnalisé

Le recueil des attentes et des besoins est élaboré en amont auprès des familles et des professionnels. L'éducateur référent peut parfois, en fonction des profils, élaborer un temps individuel avec la personne pour aussi recueillir ses attentes. L'équipe pluridisciplinaire se rencontre par la suite pour élaborer les objectifs d'accompagnement et les moyens à mettre en place. Une évaluation régulière est élaborée en réunion d'équipe, et à échéance des 6 mois.

Dans cette continuité, sont mis en place des repérages des besoins, des aménagements spécifiques de besoins de mobiliers adaptés, des aménagements sensoriels.

⇒ Accompagnement pour la réalisation d'activités de jour spécialisées et aux activités sociales et de loisirs

L'établissement propose d'apporter des réponses plus individualisées en fonction des profils (sensoriels, de bien être, de soins spécifiques, en réponse à des intérêts exprimés ou repérés...). En effet, le FAM La Galance peut proposer de accompagnements de bien-être en soirée, en collaboration avec des intervenants extérieurs. Des activités de séances de relaxation sont offertes au groupe, chaque mercredi pour 5 et le mardi soir pour les résidents du FAM Extension. Des séances de musicothérapie individuelles, pour deux résidents sont mises en place également depuis le début de l'année. Un kinésithérapeute intervient chaque mercredi matin pour 2 des résidents de la Galance. Des séances de bains thérapeutiques avec tapis de bulles et un bain de pied avec pédiluves sont parfois procurées le week-end. Le FAM bénéficie de deux séances de piscine hebdomadaire sur l'année et d'une séance de balnéothérapie le vendredi matin. La balnéothérapie est un lieu repéré et sécurisant confiné et chaleureux, du fait de sa configuration. Un moment de détente thérapeutique et de relaxation s'y est installé, agrémenté d'exercices de motricité. Le FAM Extension propose des temps de séances Snoezelen, des temps de baignoires thérapeutiques. L'utilisation des objets et de l'armoire sensorielle a été continuée et proposée sur des temps variables en fonction des besoins repérés.

Un partenariat est maintenu avec le Centre Social de La Tour d'Aigues afin de préparer et de partager le repas avec les villageois. Des ateliers de cirque avec l'Association ZIMZAM, des séances d'équithérapie avec l'Association Equi M et des séances de médiation animale en partenariat avec l'association l'Echappée Belle ont été mis en place.

Des sorties ponctuelles ont été organisées au restaurant, dans les marchés en plein air, sur des évènements particuliers comme les fêtes des différents établissements de l'association, la journée paralympique, le cinéma, le bowling, EquiFun (journée inter associative dans un centre équestre), du



karaoqué avec les résidents d'autres FAM. Un séjour APCL, en avril, d'une semaine a été organisé en bord de mer et un deuxième de deux semaines, fin juillet début août, a eu lieu dans un gîte en moyenne montagne pour profiter de la fraîcheur et un autre à la montagne.

Toutes ces activités hebdomadaires ont été pensées pour accompagner les résidents dans leurs motricités, leurs rapports au corps, le bien-être, le maintien des acquis, le développement de nouvelles compétences.

■ Population(s)

Cet établissement s'adresse à des personnes adultes atteintes des Troubles du Spectre autistique. Les adultes accompagnés dans cet établissement présentent une déficience intellectuelle importante, une communication déficitaire, des interactions sociales avec les pairs limitées, des intérêts restreints et un défaut d'initiative important. S'ajoutent à cela, des troubles neurodéveloppementaux, neurologiques (épilepsie), des troubles sensoriels, des troubles alimentaires et comportementaux.

Ce lieu de vie à caractère familial, a une capacité d'accueil 14 personnes. Chaque groupe constitue une entité indépendante, autonome dans son fonctionnement et dans l'organisation de la maison, avec un projet de service spécifique.

Par sa notification l'établissement propose un accueil continu de 365 jours.

Le FAM la Galance :

Le Foyer La Galance, Unité PHV, pour 7 résidents, personnes vieillissantes (six hommes et une femme) âgés de 45 ans à 67 ans. Un résident présente aussi des troubles liés au vieillissement causant un déclin cognitif. Les particularités et difficultés singulières de ce groupe nécessitent une adaptation de l'environnement et du rythme de vie. Ces personnes présentent une longue expérience institutionnelle au sein de notre association. Depuis la fin de l'année 2021, Le FAM la Galance accueille une résidente du FH en cours de réorientation, deux jours par semaine lors des temps d'atelier en journée. Elle participe avec les autres résidents aux activités proposées et aux repas.

La plupart des résidents de ce foyer ont besoin d'un accompagnement important pour les actes du quotidien : la toilette, les levers, les couchers, l'entretien du foyer, les préparations du repas, les déplacements, l'accès aux soins (rdv chez le dentiste et les différents médecins), les achats personnels et les loisirs. La présence de la Maitresse de maison allège la participation des résidents aux tâches ménagères. L'équipe éducative a souhaité continuer à associer les résidents à la vie quotidienne du foyer. Ainsi, des tours de service sont organisés (préparation des repas, entretien personnel des chambres) ce qui permet à chacun de maintenir son autonomie. Ce groupe apprécie les moments de détente, de bien être, et d'activités autour de la nature.

Des temps individuels sont dédiés au quotidien, pour des temps d'évaluation des préférences (pairing), de loisirs, des temps d'apprentissage également. Des évaluations de fonctionnement de la personne préconisées par la HAS permettent d'apprécier les ressources de la personne pour l'élaboration de son projet personnalisé et cela afin d'ajuster les interventions éducatives et thérapeutiques.

FAM Extension « La Maison ST ROCH »

Le FAM Extension accueille depuis septembre 2023, 7 jeunes adultes TSA, présentant des troubles du comportement. Un travail éducatif est élaboré et pensé individuellement afin de réduire les comportements difficiles. L'objectif au quotidien est de proposer des outils, des alternatives afin d'augmenter la communication, l'expression des émotions, une rééducation sensorielle, une meilleure compréhension de l'environnement et des stimulations environnantes.

L'établissement collecte de manière journalière les évènements indésirables. Face à des besoins fréquents d'apaisement, d'hypostimulation, l'établissement a créé sur les espaces de vies des lieux de retrait, des aménagements structurels (des espaces sensoriels, des espaces de tables individuelles, de réductions des stimulations environnantes par la mise en place de claustra...). L'équipe pluridisciplinaire participe et élabore également des évaluations sensorielles (Bogdashina) précises en collaboration avec les familles.

FAM Grand Réal - 2023



La Vie des Établissements et Services

ESAT et SAT Le Grand Réal

Établissement et Service d'Aide par le Travail /
Service d'Accompagnement Thérapeutique



L'ESAT Le Grand Réal

■ Présentation de l'établissement

L'ESAT du Grand Réal dispose d'un agrément de 39 ETP pourvu par 49 personnes.

L'ESAT considère et oriente l'ensemble de ses activités comme support au développement des compétences et vecteur d'employabilité éventuelle et future de ses travailleurs.

Il s'organise sous forme de dispositif intégré en plateforme en incluant ses partenaires directs : le SAT, le FH et les habitats inclusifs.

Installé sur un Domaine agricole de 130 Ha, il s'incarne en un écosystème à l'intérieur duquel les ateliers sont interdépendants les uns des autres :

- ▶ L'Auberge, restaurant de 65 places
- ▶ Les ateliers d'élevage (caprins et porcins) et la fromagerie (AB)
- ▶ Les ateliers agricoles : maraîchage (culture de légumes), oliveraies et leur moulin, vigne et fourrages (AB)
- ▶ L'atelier Céramique d'art
- ▶ Et depuis cette année 2023, un atelier « Cantine à la ferme » et entretien des locaux répondant aux besoins de repas des travailleurs de l'ESAT et aux personnes à temps partiel.

■ Ses missions

Conformément à la Circulaire N° DGCS/SD3/2022/139 du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail, l'ESAT du Grand Réal présente trois objectifs :

- ⇒ Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT ;
- ⇒ Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT, mais aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet ;
- ⇒ Accompagner le développement de l'activité de l'ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs.

Le plan sera mis en œuvre progressivement et certaines mesures feront l'objet de travaux supplémentaires conformément à l'avancée des supports de soutien de l'Etat. C'est le cas, entre autres, pour :

- *La modification des processus de mise en situation professionnelle (MISPE/PMSMP) voire la création d'un cadre unique de périodes d'immersion en milieu ordinaire, adapté ou renforcé,*
- *La participation de l'Etat au déploiement de conseillers en parcours d'insertion vers le milieu ordinaire, via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permettant le cofinancement de conseillers mutualisés sur plusieurs ESAT,*

- *La définition d'un régime de cumul des ressources d'activité (rémunération garantie et salaire du temps partiel) avec l'AAH, pour inciter financièrement les travailleurs handicapés à exercer une double activité,*
- *La création d'un simulateur de ressources, pour permettre à la personne de mesurer et anticiper l'impact d'un changement de situation professionnelle et de statut.*

L'ESAT du Grand Réal est parallèlement reconnu comme centre de référence de l'évaluation professionnelle des personnes avec autisme, au sein d'un milieu protégé.

L'évaluation est proposée à des jeunes orientés par différents IME, SESSAD, milieu ordinaire (...) afin de préciser leurs potentialités d'orientation.

L'ESAT Le Grand Real met à disposition ses compétences éducatives internes, son dispositif d'accompagnement thérapeutique (SAT), son service de soutien au projet professionnel, son site d'exploitation et désormais son équipe du Tremplin des savoirs, coordonnateur de parcours professionnel.

L'ESAT du Grand Réal s'adresse à des personnes adultes porteuses de TSA.

La capacité ou au moins la potentialité au travail est nécessaire ainsi que l'adaptation aux règles de vie en collectivité.

■ L'atelier auberge

⇒ Présentation

L'Auberge du Grand Réal est un atelier de restauration ouvert au public, d'une capacité d'accueil de 60 couverts. Il se compose, d'un espace de production chaude et froide, d'une cuisine d'envoi et de stockage, d'une salle de restaurant, d'un bar, d'un espace de vente de produits, d'une cave à vins, d'une terrasse et d'un vestiaire dédié au personnel.

Le projet vise la montée en compétence des cuisiniers et serveurs et la précision de leurs souhaits professionnels au travers d'activités de restauration, notamment en développant l'accueil de groupes. Le travail est orienté autour de la saisonnalité en fonction de la production des autres ateliers de l'ESAT, agricole, viticole et élevage qui se répètent au gré des saisons. L'équipe est composée de 18 travailleurs (5 femmes et 13 hommes) encadrés par 3 moniteurs d'atelier et un moniteur principal. Le travail s'articule autour de trois pôles d'activités : la cuisine (temps d'envoi et de préparation), le service/magasin et la vaisselle. Les travailleurs sont accompagnés selon un planning adapté en corrélation avec leurs projets et les besoins de l'atelier.



Fête des 50 ans - 07/10/2023
ESAT/FH Grand Réal
Le Festival Réal'ment Bon



Le Réal des Saveurs 2023

⇒ Formation et mouvements des travailleurs en 2023 :

- 1 personne en apprentissage pour le CAP service-restauration
- 2 personnes en stage cuisine
- 1 personne en stage service
- 3 admissions en cuisine
- Augmentation du nombre de personnes à temps partiel et de l'absentéisme liée au vieillissement
- Augmentation du temps de travail d'1 travailleur en passant à temps complet au service

Toutes ces adaptations conduisent à une période d'apprentissage et de production délicate sur l'atelier (réduction de la présence et de l'intensité de production des travailleurs expérimentés et perspective d'apprentissage accélérée des nouveaux arrivants).

⇒ Aspect économique

Les chiffres de fréquentations témoignent d'une fréquentation assez régulière tout au long de l'année.

Nombre de couverts moyens mensuels	450
Nombre de couverts annuel	6 325
Chiffre d'affaires	104 000€

Du matériel a été acheté pour remplacer d'anciens défectueux (robot mélangeur, pétrin, lave-vaisselle) permettant à toute l'équipe de travailler avec moins d'angoisse par rapport à la masse de vaisselle ou le manque de matériel adéquat.

Objectifs 2023	Outils /Moyens	Indicateurs
Développer l'accueil de groupes et augmenter les ventes au magasin.	Optimisation communication et visibilité sur internet. Diversification de l'offre à emporter.	Devis envoyé, réservation en ligne. Chiffre d'affaires. Nouveaux circuits de vente.
Former les personnes nouvelles aux gestes techniques en favorisant leurs pleines participations.	Réalisation de fiches techniques et auto-évaluation. Projets personnalisés impliquants.	Nombre d'atelier travaux pratiques réalisés. Objectifs du projet personnalisé.
S'approprier le nouvel outil de production afin de l'optimiser.	Planning de travail sectorisé et détaillé.	Espaces et postes de travail repérés.
Développer et améliorer le service en salle avec les travailleurs.	Ateliers pratiques, exercices face clientèle, travaux d'écriture, apprentissage du matériel informatique.	Mise en œuvre de travaux pratiques service et accompagnement à la prise de commande informatisée.
Pérenniser la traçabilité et les procédures HACCP.	Classeurs de procédures, partenariat avec un laboratoire.	Fiches traçabilité utilisées. Rapport laboratoire

■ L'atelier cantine à la ferme et entretien des locaux

Dans les années 2000, certains parents et personnes présentant un TSA se sont intéressés au lien entre l'alimentation et l'expression des manifestations autistiques, amenant de nombreuses questions (cf. Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments, 2009). Celles-ci sont restées vives, orientant le conseil d'administration, constitué de parents et amis, à demander un travail de la part de l'ESAT et du SAT sur l'offre alimentaire proposée aux travailleurs présentant un TSA. Aussi, plusieurs travailleurs présentant un TSA ont exprimé leurs vécus négatifs associés à ce temps de restauration, par le biais de la parole et/ou du comportement non verbal. Les professionnels ont alors mené une réflexion globale sur le temps méridien proposé à l'ESAT, dans une perspective d'apporter un mieux-être des personnes accompagnées, un Soins adapté.

⇒ La perception sensorielle, TSA et temps de repas.

La présence de particularités sensorielles chez les personnes présentant un TSA est l'un des critères diagnostics. Il peut s'agir aussi bien d'hyposensibilité que d'hypersensibilité, et concerner toutes les modalités sensorielles (i.e., auditive, visuelle, gustative, olfactive, tactile, proprioceptive et vestibulaire). Associées au repas, ces manifestations sensorielles peuvent prendre plusieurs formes.

⇒ Travailler l'espace

Un collectif d'architectes a œuvré pour penser autrement le lieu de la prise du repas, en co-construction avec les personnes TSA et avec les ressources matérielles présentes sur site, pour mettre en résonance les propositions sensorielles du bâti lors du temps de repas et les besoins des personnes TSA, l'organisation temporelle de la pause méridienne, les modalités de service proposées :

- Proposer un self pour permettre plus d'autodétermination de la part des travailleurs,
- Proposer un descriptif des plats (menu),
- Proposer un environnement prévisible et identifiable,
- Mettre des paravents pour couper l'espace visuellement et auditivement,
- Indications/informations visuelles et concrètes,
- Mettre à disposition un mobilier mobile (tables, paravents),
- Réduire le temps de cette pause méridienne,
- Proposer un script de service identifiable et prévisible

Les ateliers « Cantine du Grand Réal » et « Entretien des locaux » fusionnent actuellement. L'Atelier « Cantine » travaille en synergie avec l'atelier de l'auberge, partageant le même espace de production. Sa création repose avant tout sur la démarche de valoriser des produits de qualité issue, en partie de la production des ateliers agricoles de l'ESAT.

Cela afin de garantir aux travailleurs du Grand Réal une alimentation saine, correspondant à leurs spécificités sensorielles. Cet atelier permet de créer un cercle vertueux autour des différents métiers qui animent les ateliers de production de l'ESAT, en valorisant le travail de chacun au service de tous. L'équipe, assure également l'entretien des locaux de l'ESAT et chez des partenaires extérieurs, ce qui favorise l'inclusion sociale.

■ L'atelier élevage et fromagerie

L'atelier chèvreserie-fromagerie possède deux pôles d'activités, d'un côté l'élevage caprin qui permet la production de lait, de l'autre la transformation de celui-ci en production fromagère. L'homme boit du lait d'une autre espèce depuis plus de 8 000 ans et la chèvre a été domestiquée il y a environ 10 000

ans, depuis elle a inspirée de nombreux mythes et légendes de l'humanité, animal "capricieux" et "curieux" toujours à l'affût, elle est un médiateur dans la rencontre entre les personnes. Une rencontre qui trouve son sens dans son élan de simplicité et d'authenticité. Il existe une dialectique entre ces deux pôles qui permet de travailler sur la complémentarité des différentes activités et fait ainsi apparaître un sens aux actes posés quotidiennement. En effet, c'est parce que nous dispensons tous les soins nécessaires aux chèvres qu'elles produisent du lait et qu'il est alors possible de fabriquer du fromage. De ce point de vue les différentes activités s'inscrivent dans une trajectoire qui peut tenir lieu de repères pour les personnes accueillies.

Les activités propres au pôle de la fromagerie sont plus souvent individuelles, et nécessitent une certaine technicité. Les différentes activités liées à l'élevage ont une valeur symbolique dont il est important de se saisir dans l'accompagnement socio-éducatif des personnes, afin de signifier le sens de leur action. Ainsi, nourrir les chèvres, entretenir leurs parcs, les faire pâturer, faire la traite sont autant d'activités qui instaurent une relation entre la personne et la réalité. Dans cet espace il existe un rythme qui permet des repères, où la personne peut identifier son action au travers de gestes élémentaires.

Cet atelier est implanté au cœur du Domaine du Grand Réal. C'est un bâtiment d'élevage en dur, très vieillissant, regroupant la chèvrerie (plusieurs parcs intérieurs) et la fromagerie. Il y a également plusieurs parcs extérieurs aux abords de la chèvrerie.



⇒ Les stagiaires accueillis

Durant l'année, nous avons accueilli sur l'atelier, un jeune homme d'une vingtaine d'année, TSA complexe, sur des journées (une fois tous les 15 jours) accompagné par son éducatrice libérale. Au mois de juin 2023, nous avons également accueilli un autre jeune homme d'une vingtaine d'année, pour un stage de deux semaines. Il avait déjà réalisé un premier stage en septembre 2022.

Un travailleur de l'auberge, anciennement chevrier, est venu également réaliser un stage d'une semaine à la suite de son souhait de revenir sur l'atelier où il aimait travailler, dans un objectif de sortir de son quotidien professionnel. Ces accueils de stagiaires sont très intéressants autant pour ces derniers, que pour l'équipe. Les travailleurs peuvent se positionner en tant que pair-aidants en soutien de ces personnes dans leur apprentissage du travail. Ils peuvent ainsi valoriser leur savoir-faire à travers la passation de leurs connaissances techniques. Ils travaillent également sur la mise en place de nouveaux repères temporaires et leur place valorisée permet une reconnaissance de leur travail.

⇒ Analyse, bilan et réalisation de l'année

L'arrivée des deux nouvelles monitrices a permis une nouvelle approche du travail grâce à la collaboration avec l'équipe déjà existante. Le partage de l'expérience "des anciens de l'équipe" mixée aux techniques et aux différentes idées "des nouveaux arrivants", a laissé place à de nouvelles réflexions intéressantes concernant les techniques d'élevage et l'accompagnement éducatif des travailleurs.

D'autre part, un grand nettoyage des lieux a pu être réalisé sur toutes les parties aux abords de la chèvrerie. Les travailleurs ayant participé à cet élan ont pu apprécier la nouvelle approche de leur lieu de travail, d'une manière plus organisée. Cet agencement a pu être possible car deux monitrices étaient présentes, d'une manière régulière, en même temps sur la chèvrerie, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

L'arrêt de "turn-over" de l'équipe éducative a permis d'acquérir une stabilité pour les travailleurs permettant l'organisation de repères constants et un équilibre efficient. Par ailleurs, l'accueil des stagiaires dans cette organisation rodée, a permis un partage professionnel des travailleurs et un accompagnement de ces derniers vis-à-vis des stagiaires, valorisant ainsi leur travail et permettant un travail sur leur capacité d'adaptabilité.

La réalisation du séjour a été très positive car cette expérience partagée a permis de souder l'équipe et de créer une nouvelle dynamique. En effet, cela a permis aux monitrices d'avoir une approche éducative différente à travers notamment le partage de moments de vie quotidienne. A la fin de ce séjour, chaque travailleur a pu verbaliser leur satisfaction et contentement de ces moments.

D'autre part, l'arrivée de l'Échappée Bêle, et le partenariat mis en place avec cette association, apporte une approche différente de la relation à l'animal et des outils complémentaires à l'accompagnement éducatif grâce à la médiation animale (particulièrement avec le SAT). La mixité des groupes de l'Échappée Bêle et de la chèvrerie, crée une dynamique de partage, d'échanges et d'inclusion. D'un point de vue général, cette année à la chèvrerie a été positive. La mise en place de nouveaux partenariats, l'accueil de stagiaires et l'agencement des lieux de travail mixée à une organisation solide et régulière a permis des conditions de travail optimisés pour le bien être des travailleurs.

D'un point de vue sanitaire, l'arrivée d'un nouveau vétérinaire permet un suivi assidu.

■ L'atelier maraîchage

L'atelier maraîchage se compose de 6 travailleurs en situation de handicap et un moniteur référent. Nous assurons principalement une production maraîchère en fonction des saisons, des priorités et des besoins. Nous intervenons sur d'autres productions en soutien de la production viticole et oléicole ou encore à des travaux liés à l'élevage.

L'environnement est principalement en extérieur, en fonction des besoins et de la saison. Depuis l'arrêt de l'atelier ferronnerie, nous avons récupéré les locaux de celui-ci. Cela permet d'avoir un lieu d'accueil pour commencer la journée, se mettre à l'abri en cas de besoin, proposer des activités transversales au travail du maraîchage ou autre bricolage. Des outils liés aux apprentissages tel que des gabarits de légumes ont été mis en place pour permettre l'autonomie des travailleurs lors des cueillettes.

⇒ La production

- Surface serre d'hiver : 400m²
- Surface serre de printemps : 500m²
- Surface serre d'été : 400m²
- Plein champ : 3000m

Un total de 9,242 tonnes de légumes a été produit sur l'atelier maraîchage pour l'année 2023. L'intégralité de la production a été soit vendue en vente directe à la boutique, soit transformée à l'auberge et à la cuisine commune.

La production de pommes de terre a été impactée par l'aménagement de la station de retraitement des eaux sur le site. En effet, la parcelle sur laquelle se trouvait la culture des pommes de terre a dû être accessible au chantier de cette installation dès la mi-juillet. De ce fait, la récolte de cette culture s'est faite prématurément, impactant énormément son volume. L'avancée de la récolte à mi-juillet a réduit quasiment de moitié le volume potentiel.

⇒ Bilan 2023

La présence d'une stagiaire monitrice éducatrice, en contrat professionnel jusqu'en juin 2023, a permis de continuer le travail d'étayage des apprentissages dans le quotidien. De plus, l'arrivée en septembre d'un nouveau moniteur en cours de formation de moniteur d'atelier a permis de maintenir cet équilibre tant du point de vue éducatif que sur le versant de la production.

C'est un atelier qui nécessite une grande flexibilité dans le quotidien. La bonne mise en place des cultures dépend de la réactivité du moniteur d'atelier en lien avec les contraintes climatiques.

C'est un atelier qui demande énormément d'anticipation au vu de ses contraintes.

L'investissement et la mutualisation de tous les ateliers agricoles de l'ESAT restent 2 piliers indispensables pour le bon déroulement de celui-ci.

La production plutôt satisfaisante de cette année repose pour partie sur ces conditions.

La création et la mise en place de différents outils en lien avec la neuropsychologue ont valorisé la qualité du travail dans sa globalité.

La remise en place des réunions d'ateliers vient renforcer la dynamique d'équipe et les interactions entre les personnes, et permet de recueillir les besoins quotidiens liés à la vie de l'atelier améliorant ainsi la qualité de vie au travail des travailleurs.

Dans le cadre de l'appel à projet concernant la rénovation des ESAT, nous avons proposés un projet concernant l'atelier maraîchage.

Dans le cadre du développement du projet de la cuisine commune l'atelier du maraichage est fortement sollicité pour augmenter son volume de production. Cette orientation de développement devra s'accompagner d'un renforcement de l'atelier maraîchage en termes d'effectifs et de moyens techniques et humains pour répondre à ses attentes.



A terme, l'ESAT envisage un nouvel atelier de transformation des produits maraîchers avec une légumerie-conserverie.

■ L'atelier viticulture oléiculture

L'atelier grandes cultures se compose de 6 travailleurs en situation de handicap et un moniteur référent.

Nous intervenons principalement sur deux cultures : la viticulture et l'oléiculture.

⇒ La viticulture

Notre vignoble s'étend sur 8 hectares en 5 lots de parcelles et 5 cépages différents (syrah, grenache blanc, grenache noir, roll, carignan). Le vin que nous produisons est dans l'appellation AOP ou passe en IGP qui est moins bien valorisée. Nous avons également une parcelle d'un demi-hectare de raisin de table avec 4 variétés différentes (Muscat de Hambourg, Italia, Alphonse-Lavallée, Chasselas).

L'équipe produit entre 2500 et 3000 bouteilles par an et le reste part en coopérative pour vinification et vente en vrac ou mise en bouteilles à notre demande. Le vignoble a la capacité de produire entre 35000 et 45000 bouteilles par an mais, pour des raisons de matériel et de stockage, seules 3000 bouteilles sont produites.

La vinification représente un mois de travail en plus mais celui-ci donne vraiment du sens aux tâches réalisées tout au long de l'année. Les travailleurs peuvent voir, sentir, goûter, toucher le raisin, le voir se transformer en vin, ce qui constitue un véritable projet sensoriel. Il demande, de plus, d'autres compétences transversales liées à la mise en bouteilles, l'étiquetage des bouteilles, le cirage du goulot, le conditionnement en carton (tâches d'écriture et de comptage). Chaque année les

travailleurs dégustent le millésime avant embouteillage à la cave coopérative afin de les impliquer et de les professionnaliser. L'œnologue de la cave fait faire une dégustation comme des professionnels avec une feuille blanche pour voir la couleur exacte du vin. Puis le vin est senti avant d'être dégusté en bouche suivant le principe de la micro-oxygénation. Le vin est ensuite recraché afin de ne pas ingérer l'alcool et garder uniquement les arômes des vins.

Pour le jus de raisin, le vinaigre, la micro-vinification, l'huile d'olive les travailleurs mettent en bouteilles et collent environ 10 000 étiquettes avec des formats très différents. Cela permet de travailler une multitude de compétences telles que notamment la proprioception, la motricité fine, se repérer dans l'espace, l'écriture, le calcul, la concentration, l'hygiène.

S'agissant du cirage des goulots des bouteilles de la micro-vinification, il est nécessaire d'avoir une certaine dextérité et d'être organisé. Le conditionnement des bouteilles (soit en carton soit en coffret préalablement assemblé par notre soin) demande une logique de travail et une temporalité dans la gestuelle.

Fête des 50 ans - 07/10/2023
ESAT/FH Grand Réal
Le Festival Réal'ment Bon



Pour le raisin de table nous avons récolté 1,3 tonne pour une production de 1050 bouteilles. L'auberge a pu également valoriser du raisin frais et la boutique a pu en vendre un peu. Depuis trois ans l'équipe produit aussi un vinaigre de vin : environ 200 bouteilles d'un demi-litre.

Toutefois, entre le mildiou et la sécheresse l'équipe a produit uniquement 22730 kg de raisin, soit 164 hl pour ce qui concerne la cave coopérative. L'œnologue a dû faire le choix de ne faire que du vin rosé car la production était trop petite, la cave coopérative disposant seulement de grosses cuves. Pour ce qui est de la micro-vinification, la production s'établit à 24 hl en tout dont 11 hl de blanc et 13 hl de rouge, soit environ 3000 bouteilles dont 1500 de blanc. Cette cuvée est entièrement réalisée à la main de la taille jusqu'à l'embouteillage du millésime.



⇒ L'oléiculture

Nous avons 600 oliviers en production en AOC Provence Bio sur deux parcelles différentes : une en haut de l'exploitation et une à la sortie du village de La Bastidonne en fermage.

Nous avons également notre propre moulin à huile (du pays d'Aigues) qui triture nos olives et nous faisons également de la prestation pour les clients.

Pour ce qui concerne la production oléicole, la taille des oliviers n'est accessible pour les travailleurs que par la coupe de grosses branches à la demande d'un éducateur. Le ramassage des branches est très important pour faire des andains dans les allées du verger afin que le broyeur puisse être efficace. Il y a également l'épandage du fumier qui est réalisé à cette époque de l'année pour nourrir les oliviers et utiliser les déjections des chèvres.

La réception des récoltes d'olives des particuliers est une partie vraiment très enrichissante car il y a un réel lien avec la clientèle notamment à propos des habilités sociales, le maintien des acquis scolaire, l'écriture, le calcul. Les travailleurs semblent apprécier cet atelier par le contact avec la clientèle chaque année : des retours très positifs concernant ce travail en sont faits par les travailleurs.

Au moulin l'équipe a trituré 71 tonnes d'olives. C'est une bonne année : peu de mouches et une bonne qualité organoleptique. A la demande des mouliniers, un ouvrier agricole a été embauché pour qu'il s'occupe de la partie production avec le soutien des référents de l'atelier.

■ L'atelier céramique d'art

L'atelier se trouve sur le site historique de l'ESAT, face aux champs et aux serres de l'atelier maraîchage. C'est un endroit frais l'été car exposé plein nord, donc froid et sombre l'hiver; l'éclairage néon y est indispensable. L'atelier est composé de différents espaces :

- Un atelier fabrication où sont réalisées toutes les pièces, et stockées lors du séchage.
- Un espace décoration où les travailleurs décorent les pièces. Ces dernières sont cuites



dans le four qui se situe également dans cette partie.

- L'atelier dispose d'une entrée lumineuse car vitrée ; dans cet espace 1 ou 2 travailleurs peuvent s'installer pour dessiner ou décorer.
- Une cave qui permet de stocker l'argile à l'abri des variations de température : conditions idéales pour bien conserver cette matière première.
- Un « couloir » qui permet d'entreposer les caisses contenant les pièces finies, prêtes à la vente, et stocker du matériel de la médiation artistique.
- Une pièce qui n'est pas isolée accueille le matériel d'exposition, et le mobilier décoré par la médiation artistique.

Fête des 50 ans - 07/10/2023
ESAT/FH Grand Réal
Le Festival Réal'ment Bon



⇒ Les stagiaires accueillis

Cette année, l'atelier céramique a accueilli 3 stagiaires : 2 femmes et un homme. Ces trois personnes, jeunes en âge, ont besoin de beaucoup d'encouragement et de stimulation pour tenir le rythme d'une journée de travail.

Aucun des travailleurs accueillis sur l'atelier n'a bénéficié de stages à l'extérieur.

⇒ La fabrication des objets céramique

Pour la fabrication des objets en céramique, nous utilisons de la faïence blanche ou noire. C'est une terre qui se présente sous forme de pain de terre (12,5kg) dite « plastique ». Sous cet aspect, elle peut être utilisée de suite. Nous la travaillons le plus souvent à la plaque, elle est ensuite déposée sur des moules en plâtre. Les travailleurs produisent ainsi des pièces utilitaires avec une technique, nommée estampage. Il y a également une production de sculptures réalisées à partir de dessins faits par certains des travailleurs.

Nous constatons, depuis cette année plus particulièrement, qu'il est plus difficile d'être en production terre avec le groupe actuel, leur fatigabilité et leur manque d'intérêt expliquent ceci. La plupart décorent mais trouvent compliqué la fabrication, cela impliquant de travailler debout et avec une force physique plus importante.



Créations de l'Atelier Céramique - 2023

⇒ Chiffre d'affaires /Quantités produites

Marché de la céramique 1 ^{er} mai	1375 €
SMART	3645 €
Marché de Noël La tour d'Aigues	1400 €
Commandes / Ventes atelier céramique	3532 €
Vente atelier créatif	525 €
Ventes magasin ESAT (50 ans, marché de Noël du 16/12/2023)	5981 €
MDPH	299 €
Ventes auberge ESAT	3905 €
TOTAL	20 107 €

⇒ Bilan et perspectives

En 2023, l'atelier céramique s'est petit à petit remis en route après une année 2022 en pause.

Le « nouveau » groupe a doucement trouvé ses marques dans l'alternance du travail de la terre, de la déco et de la médiation artistique. Certains ont manifesté leur grand besoin d'adaptation des tâches au travail, souvent en s'éloignant de manière assez marquée de l'aspect productif. Certaines pratiques développées en médiation ont permis de faire émerger des possibles sur le versant céramique.

L'atelier céramique accueille un groupe qui est en demande de diversification dans le contenu des journées. Certains d'entre eux sont donc souvent sollicités pour des tâches différentes : emballage de savons, étiquetage de sachets, préparation de support de communication pour des événements (50 ans du Réal, affiche de marché de Noël).

La dynamique de l'atelier a été axée davantage sur de l'accompagnement individualisé et de l'apaisement en raison des difficultés rencontrées par les personnes accueillies.



Atelier Céramique - 2023

■ Démarche qualité

En 2023, l'ESAT et le SAT ont procédé à leur évaluation externe conformément au calendrier transmis par l'ARS.

Cette évaluation s'est déroulée fin juin 2023 par le cabinet ELSE Consultants.

Les équipes de l'ESAT sont au travail depuis lors pour la mise en œuvre de leur plan d'action correctif et notamment pour répondre aux deux critères impératifs partiellement satisfaits :

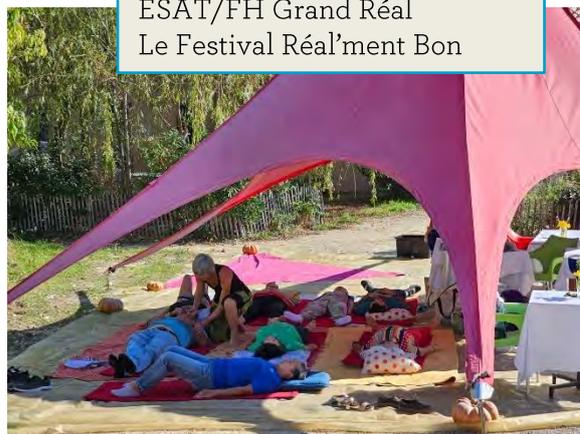
- La mise en place de la procédure Plaintes et Réclamations,

- L'élaboration du plan de prévention de la maltraitance.

De même, l'établissement procède à la mise à jour de son Projet d'Etablissement ainsi que de l'ensemble des outils de la loi 2002-2.

Enfin, la formalisation de la démarche qualité est en cours de déploiement.

Fête des 50 ans - 07/10/2023
ESAT/FH Grand Réal
Le Festival Réal'ment Bon



Tremplin des savoirs

■ La fonction ressource : sensibilisation et accompagnement de l'environnement

L'équipe pluridisciplinaire intervient durant les semaines pédagogiques de CFA au sein même de la classe, permettant de proposer des méthodes alternatives et supports visuels spécialisés au profil cognitif et besoins des bénéficiaires. Grâce à ce travail de sensibilisation, l'accompagnement des bénéficiaires en classe a pu être réduit. En effet, les éducatrices ne sont présentes aujourd'hui que 10h par semaine sur les 35 heures d'enseignements théoriques et pratiques.

Par ailleurs, le Tremplin des savoirs est aujourd'hui de plus en plus sollicité par des organismes de formation, des entreprises et des employeurs potentiels du territoire en tant que fonction ressource et d'appui à la coordination du parcours professionnel des travailleurs d'ESAT. Des demi-journées de sensibilisation ont été effectuées auprès d'entreprises, de professeurs, d'apprentis en CFA et d'encadrants.

Actions de sensibilisation :

- ✓ 2 Sensibilisations des apprentis
- ✓ 2 Sensibilisations des professeurs du CFA
- ✓ 1 Sensibilisation des encadrants du CFA
- ✓ 1 Sensibilisation auprès de l'ANCRAH (Association nationale des centres de formations de la restauration, l'alimentation et de l'hôtellerie)
- ✓ 1 Sensibilisation lors d'une journée sur le handicap animé par le CCAS de Salon-de-Provence
- ✓ À venir : création d'un document de sensibilisation avec l'association ZimZam
- ✓ À venir : collaboration avec l'IME de la Bourguette sur la confection d'outils d'accompagnement pour leurs bénéficiaires en cuisine

Ce partage de connaissances et de savoirs sur les spécificités des personnes avec TSA vise à faciliter l'accès à l'information et permet la montée en compétences des professeurs dans l'accompagnement de ces personnes sur leur lieu de travail et d'apprentissage. A court terme, la mission du Tremplin tend à élargir son champ d'action à des entreprises, centres de formation qui auraient dans leur effectif des personnes avec TSA.

■ Nos partenaires conventionnés

⇒ Le Centre de Formation d'Apprentis d'Aix en Provence

Une convention est établie avec la métropole Aix-Marseille et l'ESAT du Grand Réal (2022-2026), une convention quadripartite est également mise en œuvre avec le CFA, l'entreprise, le bénéficiaire et le dispositif Tremplin. Chaque acteur s'engage à collaborer avec le dispositif Tremplin. Cette convention définit également les modalités d'accompagnement des différents acteurs.

Des temps d'échanges et bilans sont prévus de la manière suivante :

- Une rencontre par mois sur le lieu de travail
- Un contact par mois avec le CFA
- Une rencontre par semaine en dehors des heures et lieu de travail et/ou formation avec l'apprenti.
- Un bilan plus complet associant l'apprenti, le CFA, l'entreprise et le service d'accompagnement sont organisés sur une base trimestrielle.

Les sujets traités au cours des bilans concernent notamment :

- Adéquation et qualité du travail
- Adéquation des horaires et évolution éventuelle
- Inclusion sociale, ambiance de travail et gestion du stress
- Adaptation et aménagements des postes de travail
- Evaluation des besoins URS
- Proposition et mise en œuvre d'outils spécialisés
- Aménagements pour les sessions d'examens

⇒ Les employeurs

Concernant les 3 entreprises, des rendez-vous ont lieu régulièrement avec l'équipe, leur présence est fortement appréciée permettant de rassurer en servant de fonction support. Ce sont des temps d'observation permettant de déterminer des objectifs d'apprentissage et faire le lien avec le CFA. Un travail de sensibilisation a été mis œuvre pour 2023 auprès des entreprises, permettant ainsi aux salariés de comprendre les mécanismes des bénéficiaires. Un accompagnement auprès des employeurs est aussi renforcé sur les aides financières possibles, notamment sur le montage des dossiers AGEFIPH.

- ✓ 48 interventions en entreprises pour les contrats en alternance (janvier à octobre)
- ✓ 30 interventions en entreprise pour les mises en stages (janvier à octobre)

⇒ Les familles

Les familles sont reçues en début d'accompagnement pour une présentation du dispositif et élaborer la question de l'accompagnement et du parcours professionnel futur du bénéficiaire. Se pose régulièrement la question de la durée d'intervention du Tremplin auprès du bénéficiaire et de la suite pouvant faire frein pour les familles à l'intégration du dispositif. Que se passera-t-il une fois le contrat d'apprentissage terminé ? La sécurisation des parcours est un élément central pour permettre aux personnes d'être incluses dans le milieu ordinaire.

L'équipe entretient un lien étroit avec les familles qui sont considérées comme des partenaires de l'accompagnement. Des échanges réguliers se font concernant plusieurs sujets : coordination entre l'employeur et la famille, coordination CFA et famille, gestion administrative, gestion des transports, gestion des conflits et communication sur l'état psychologique des bénéficiaires, implication des

familles dans le projet de parcours professionnel.

Notre but premier est de permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours. De ce fait, l'implication des familles reste un levier important pour l'équipe et nous veillons à ce que le bénéficiaire soit dans une posture d'auto-détermination. Il reste décisionnaire de son projet.

Le SAT Le Grand Réal

■ Présentation du « Service d'Accompagnement Thérapeutique » dynamique de transition vers un pôle ressources thérapeutique

L'Etablissement de Soins et d'Accompagnement par le Travail (ESAT) est doté d'un dispositif expérimental depuis août 2002 nommé Service d'Accompagnement Thérapeutique (SAT). Il s'agit d'un dispositif original en France. Son objectif est de soutenir l'accompagnement par l'activité de travail de personnes présentant une situation de handicap suffisamment complexe pour mettre en difficulté leur maintien à long terme dans un ESAT à activités agricole, artistique et de restauration. Leur situation de handicap est principalement en lien avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA). L'effectivité du soutien apporté par l'équipe pluridisciplinaire du SAT aux personnes bénéficiaires, ainsi qu'à leurs équipes accompagnantes, a été reconnue par l'Agence Régionale de Santé, aboutissant à plusieurs renouvellements successifs du financement de ce « service ». Le dernier renouvellement date de décembre 2018, à l'occasion de la signature du CPOM associatif pour une durée de 15 ans. Cet arrêté positionne le SAT comme un « *Etablissement secondaire* » de l'ESAT, comprenant 39 places.

Le SAT assure une mission de soins de santé à destination de personnes présentant un TSA avec des expressions variables. Il veille à la dimension du soin dans le parcours de vie de la personne. Sa démarche thérapeutique vise à soutenir les projets de vie de la personne accueillie. Le caractère relationnel du soin implique que les actions du SAT concernent la personne présentant un TSA et toutes personnes en interaction avec elle.

■ Eléments du projet d'établissement

Le SAT a pour mission de garantir le parcours de soins psychique et somatique de l'ensemble des 39 places couvertes par 45 travailleurs de l'ESAT et des 20 à 25 stagiaires accueillis tout au long de l'année, il veille à garantir le parcours inclusif des personnes

A ce titre, il est un acteur engagé de longue date dans la démarche RAPT.

■ Ses missions

Le SAT, pôle de ressources thérapeutique :

- Assure une veille sur l'état de santé et les besoins de soins des personnes bénéficiaires.
- Assure et coordonne les soins de santé adaptés à la personne accueillie selon ses particularités et problématiques somatiques et psychiques. Il s'agit d'apporter des expertises professionnelles sur le fonctionnement autistique pour proposer une démarche de soins prenant en considération la réalité corporelle de la personne, sa réalité psychique et les liens entre ces deux lieux de soins.

- Propose une expertise du fonctionnement des personnes TSA aux professionnels qui rencontrent la personne au cours de son parcours de soins.
- Apporte une dimension de soin au sein des activités de travail et de la vie quotidienne. Il s'agit de permettre à la personne de maintenir ses activités de vie, et réaliser ses projets professionnels et personnels, *in fine* son projet de vie.
- Propose des actions de soutien autant à la personne dans son contexte d'évolution en milieu protégé, qu'aux autres professionnels qui l'accompagnent et/ou interagissent avec elle. Ces actions relèvent d'adaptation de l'environnement (i.e., tâches, matériels), d'actions éducatives et/ou thérapeutiques auprès de la personne, d'intervention de sensibilisation aux particularités des personnes présentant un TSA, d'interventions relationnelles.

L'expertise du dispositif est aussi continuellement sollicitée par les partenaires du territoire pour mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs ou d'évaluation à destination de jeunes afin de les soutenir pour préciser, confirmer et baliser leur projet d'orientation.

Le projet du SAT évolue aujourd'hui en un Pôle Ressources Thérapeutique. Il présente 3 grands champs d'action autour des parcours de soin, de vie sociale et professionnelle. Il accompagne le parcours :

- ▶ Des jeunes en préadmission, ou en demande d'évaluations,
- ▶ Des travailleurs d'ESAT, des résidents du FH et des externes à travers tous les axes de leur accompagnement,
- ▶ Des personnes vieillissantes dans la préparation de leur projet de retraite ou de réorientation.

■ Son activité

ACTIVITE	N-3	N-2	N-1	N
Capacité autorisée	39	39	39	39
Nombre de journées d'ouverture	225	225	225	225
Nombre théorique de journées	8775	8775	8775	8775
Nombre réel de journées	8700	8799	8505	8 799

Multipliant la mise en place d'aménagement du temps de travail, l'établissement fonctionne désormais sous forme de file active.

Sur l'année 2023, les 39 places ont été pourvues par 49 personnes.

L'établissement a proposé 22 stages à destination de jeunes en demande d'évaluation en vue d'une admission ou pour préciser une orientation.

Financement -----	39 places
Activité -----	225 jours
File active -----	49 personnes suivies
Sorties du dispositif -----	2 pour réorientation PHV
Admission 2023 -----	8

Répartition FEMMES/HOMMES			
FEMMES	13	HOMMES	36

MOYENNE D'ÂGE			
38 ans 1/2			
+ÂGÉ(E)	64 ans	-ÂGÉ(E)	22 ans

Suivi de parcours de vie privée, vie sociale :

- Domiciliés au FH : 32 personnes
- Nombre total d'externes : 15 personnes
- Externes résidents de l'habitat inclusif : 6 personnes
- Externes en familles : 5 personnes
- Externes indépendants : 1 personne
- Externes suivis SAMSAH : 3 personnes
- Externes suivis SAVS : 1 personne (+ 1 en liste d'attente depuis 2 ans)

Personnes à temps partiel : 14 personnes

ETP	0,80 ETP	0,60 ETP	0,40 ETP	0,20 ETP
Nombre de personnes	3	6	2	3

A noter, l'établissement a procédé à des aménagements progressifs du temps de travail en respect du parcours de vie des personnes accueillies.

Ces aménagements répondent aux besoins suivants :

- Caractéristiques PHV
- Adaptation des capacités de concentration au travail

■ La Population Accueillie et Activités

Les personnes accompagnées sont adultes et porteuses de TSA, suivies par le milieu protégé.

Les besoins de la personne sont tous évalués à son arrivée. Cette évaluation s'effectue par des entretiens cliniques, des outils d'évaluation et des observations éducatives et cliniques matérialisées par l'élaboration du projet personnalisé de la personne.

Cette mutation de l'offre vers un Pôle Ressources Thérapeutique s'inscrit en cohérence avec un contexte profond d'évolution des besoins du dispositif du Grand Réal, en voici différents constats et indicateurs :

- *Plan de transformation des ESAT, enjeu d'impulser une nouvelle dynamique en confortant la mission des ESAT d'accompagnement des personnes dans une trajectoire professionnelle,*
- *L'ESAT du Grand Réal présente une file d'attente sans cesse renouvelée de 20 personnes à ce jour,*
- *L'ESAT accueille, parmi son effectif, en situation de travail un tiers de profils avec TSA*



- important ou en situation complexe,*
- *Un autre tiers de personnes accueillies sont en situation de vieillissement et en attente de réorientation ou en phase de transition vers la retraite,*
- *14 personnes ont bénéficié d'un aménagement de leur temps de travail (de 0,20 ETP à 0,80 ETP) libérant des places sur la file active impliquant désormais 47 personnes sur 39 places,*
- *Le SAT soutient le parcours de soins psychique et somatique de ces 47 personnes, soutient leur autodétermination, les supports à leur expression et veille au renouvellement de l'évaluation de leurs capacités.*
- *Les transitions, entre les établissements pour enfants et les établissements pour adultes, sont conséquentes en termes de besoins en soutien à la participation sociale, à l'autonomie et aux compétences professionnelles.*
- *Le SAT accompagne le parcours de 20 jeunes stagiaires en moyenne par an (issus d'ESMS, de milieu hospitalier, du milieu ordinaire).*
- *Le SAT est de plus en plus sollicité par le réseau de partenaires du territoire (ESMS, Services d'Aide à domicile, centre de formation, entreprises employeurs, ...) pour proposer des sensibilisations au TSA*

■ Ses moyens

Afin de mettre en œuvre sa mission, le SAT est doté d'une équipe pluridisciplinaire ainsi constituée :

- ▶ Directeur, 0,30 ETP
- ▶ Chargée de projet soins, Psychologue, neuropsychologue, 0,70 ETP
- ▶ Psychologue clinicienne, 0,60 ETP
- ▶ Infirmière, coordinatrice de soins, 1 ETP
- ▶ 3 postes éducatifs, 3 ET

■ Ses moyens matériels

- Mutualisation des infrastructures de l'ESAT et du FH (bureaux, infirmerie, salles de réunions, accueil, ..)
- Matériel bureautique
- Outils d'évaluation
- Salle d'apaisement, espace de repli
- Outils Snoezelen, mallette « SAT »
- Logiciel DU Airmès

■ Ses modalités de fonctionnement

L'accès au dispositif est réalisé sur dossier de candidature et le dossier est traité en commission de candidatures. Les critères d'admissions sont :

- Présence d'un diagnostic de TSA,
- Notification d'orientation ESAT,
- Environnement familial et géographique favorables (logement et mobilité),
- Être âgé au minimum de 16 ans et sans limite d'âge.

Un entretien préalable appréhende les motivations et le profil de la personne pour une éventuelle intégration dans le dispositif. Par la suite des évaluations sont proposées pour évaluer l'ensemble des compétences de la personne et déterminer les premiers besoins.

■ Les Evaluations

⇒ Evaluation d'entrée dans le dispositif

- **Stage et évaluation de stage** : basée sur le référentiel métier et les savoirs-être
- **Evaluation technique et socio-professionnelle** : basée sur le référentiel concerné pour évaluer les compétences attendues
- **Evaluation neuropsychologique** : Evaluation du profil cognitif (intellectuel, fonctions exécutives, attentionnelles, mnésiques, cognition sociale)
- **Elaboration du projet de parcours professionnel** : moyen de récolter les besoins et attentes de la personne et de permettre à l'équipe et à sa famille de dresser un bilan sur les diverses compétences à acquérir pour intégrer le monde du travail. Afin d'appuyer la notion d'auto-détermination, des besoins globaux relevant de la santé, du psycho-affectif, de l'autonomie et de la participation sociale sont exposés à la personne sous forme de petites cartes (basées sur la grille Séraphin). Ainsi chaque bénéficiaire peut choisir les cartes qui correspondent à ses besoins. L'équipe établie avec le bénéficiaire un plan d'action pour venir soutenir chaque demande ou besoin.

⇒ Evaluation de suivi

- **Réévaluation socio professionnelle** tous les ans : pour faire l'état des lieux de l'évolution et déterminer les nouveaux objectifs
- **Réévaluation du Projet de Parcours Professionnel (PPP)** tous les 6 mois / 1 an : pour faire l'état des lieux de l'évolution de la personne accompagnée et déterminer les nouveaux objectifs de travail.

■ Ses perspectives

⇒ Création du processus « d'accompagnement à l'insertion professionnelle »

L'offre de service du dispositif se développe en fonction des besoins recensés par de potentiels bénéficiaires de notre offre de formation. En effet, certaines personnes ne présentent pas toutes les compétences scolaires, en autonomie, et socio-professionnelles pour intégrer directement un parcours de formation à ce jour. Pour répondre à un besoin de préparation à une inclusion professionnelle, le dispositif propose en amont un accompagnement et une montée en compétences par des stages, de la rédaction de CV, de l'élaboration de projet, des prises en charge psychologiques et des bilans neuropsychologiques.

⇒ La fonction ressource : sensibilisation et accompagnement de l'environnement

Le dispositif est aujourd'hui de plus en plus sollicité par des organismes de formation, des entreprises et des employeurs potentiels du territoire en tant que fonction ressource et d'appui à la coordination du parcours professionnel des travailleurs d'ESAT. Des demi-journées de sensibilisation ont été effectuées auprès d'entreprises, de professeurs, d'apprentis en CFA et d'encadrants permettant de proposer des méthodes alternatives et supports visuels spécialisés aux profils cognitifs et besoins des bénéficiaires.

Ce partage de connaissances et de savoirs sur les spécificités des personnes avec TSA vise à faciliter l'accès à l'information et permet la montée en compétences des intervenants dans l'accompagnement de ces personnes sur leur lieu de travail et d'apprentissage.

La Vie des Établissements et Services

ESAT de Valbonne

Établissement et Service d'Aide par le Travail /

ESAT

Valbonne

CABASSE

■ Présentation de l'établissement

L'ESAT de Valbonne, situé à Cabasse dans le Var, est un établissement doté de 12 places de travailleurs encadrés par 2,5 postes de moniteurs d'atelier. L'effectif de l'établissement est au complet au 31 décembre 2023.

Les travailleurs présentent des profils relevant des Troubles neurodégénératifs et plus particulièrement des Troubles Envahissants du Développement ainsi que de psychoses.

Le premier support d'apprentissage et de travail au sein de l'ESAT de Valbonne est l'auberge : entre 6 et 8 travailleurs sont présents sur cet atelier dont 2 externes.

Les travailleurs occupent des postes de travail tels que : la plonge, la salle, la légumerie, la cuisine et la conserverie.

En fonction des profils et des aptitudes évaluées, et par ailleurs travaillées dans le cadre des projets personnalisés, les tâches et les objectifs sont répartis, chaque semaine lors de la réunion d'atelier.

Deux moniteurs ont été présents pour l'encadrement durant cette année.

L'auberge a concentré son activité cette année sur la transformation de la production maraîchère du site, ainsi que pour des producteurs locaux. Notre auberge réalise par ailleurs différentes préparations culinaires destinées à la vente sur site ou en épicerie fine. Nous poursuivons la préparation des repas du midi pour le FAM de Valbonne et avons accru notre offre « évènementiel » en proposant des prestations sur place avec un service réalisé par les travailleurs de l'ESAT (mariages, anniversaires, repas d'associations locales, séminaires professionnels et colloques).

L'activité de Sérigraphie, aujourd'hui limitée à de l'impression de transferts sur textile s'est poursuivie et a notamment été un support de travail important pour notre équipe dans le cadre d'un projet en synergie avec d'autres ESAT du département, afin de répondre à la commande de plus de 5250 paniers garnis de Noël pour les salariés du Conseil Départemental du Var.



Fête des 50 ans - 30/06/2023
Valbonne
Journée Festive

Cette activité fut un succès et de surcroît l'opportunité pour nos travailleurs et moniteurs de découvrir d'autres structures et modes de fonctionnements, ainsi que de rencontrer d'autres travailleurs en situation de handicap (pour leur très grande majorité non porteurs de TSA).

Différents stages de découverte en milieu ordinaire ont pu être proposés à quatre de nos travailleurs (principalement en restauration), ils ont aussi pu découvrir le milieu de la Brasserie Artisanale dans le cadre d'un partenariat avec la Brasserie de CARCES qui a permis la production d'une cuvée spéciale intégralement réalisée par nos travailleurs. Ce partenariat doit se poursuivre.

Les activités de soutien sont coconstruites avec les travailleurs et les éducateurs du Foyer d'Hébergement, notamment concernant différentes participations à des événements sportifs locaux ou organisés par le CDSA 83.

Le suivi des travailleurs et le soutien de l'équipe sont assurés par les moniteurs d'atelier, le Directeur, la psychologue du FAM, et les deux infirmiers du FAM.

■ La démarche qualité

La démarche d'amélioration continue de la qualité au sein de l'association progresse, avec une meilleure définition des actions pertinentes pour l'association gestionnaire et l'ESAT de Valbonne.

L'ESAT a réalisé son évaluation externe début juin, il n'a pas pleinement satisfait tous les critères impératifs au niveau maximal attendu. L'appréciation générale met en avant des professionnels dévoués à offrir un accompagnement respectueux et de qualité à toutes les personnes accompagnées. Cependant, des efforts sont nécessaires pour formaliser et optimiser l'organisation. Malgré une mutualisation maximale sur le site de Valbonne, certains aspects de l'accompagnement n'atteignent pas le niveau de qualité requis, notamment en ce qui concerne la traçabilité. En effet, les deux professionnels constituant l'équipe de professionnels sont partagés entre les exigences attendues de production, de commercialisation et d'accompagnement. Les récentes évolutions législatives accentuent ces défis, soulignant ainsi l'importance de faire évoluer l'offre. Bien que les outils de traçabilité soient déployés, leur adoption est lente, ce qui entrave le déploiement du plan d'amélioration de la qualité en l'absence de ressources complémentaires.

Nous avons récemment présenté dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt « PAC'AMBITION 50 000 solutions 2024 », un projet de mise en place d'un dispositif appui-ressources à destination d'ESMS n'ayant pas développé d'expertise spécifique sur l'accompagnement dans l'emploi d'adultes TSA.

Ce projet, devant répondre à de nombreux besoins exprimés par nos homologues sur le territoire, permettra de surcroît de renforcer notre plateau technique et de répondre aux évolutions attendues dans notre secteur dans le sens d'une ouverture plus forte sur le milieu ordinaire.

Fête des 50 ans – 30/06/2023
Valbonne
Journée Festive



La Vie des Établissements et Services

Le SAMSAH TSA 84

Service d'Accompagnement Médico-Social pour des Adultes Handicapés porteurs du TSA

ASSOCIATION LA BOURGUETTE

SAMSAH TSA 84

TERRITOIRES AVIGNON ET PERTUIS

■ Présentation du service

Bien que le SAMSAH TSA 84 ait été créé fin 2021, il a intégré les objectifs des CPOM ARS et CPOM CD84 dans sa Feuille de route 2023-24 (en attente du prochain CPOM). Cette offre de services coordonnés et transformés fait évoluer les pratiques au sein de l'Association La Bourguette. Cette plateforme territorialisée apporte des solutions innovantes et inédites pour les publics prioritaires concernés par les 50 000 mesures de la stratégie nationale 2023-27 pour les TSA/TND et leurs Aidants.

Nous intervenons prioritairement auprès des personnes TSA qui ne disposent pas de solutions adaptées à leur situation : les cas complexes d'autisme, en rupture de parcours, amendements CRÉTON... et auprès de leurs Aidants. Le SAMSAH relève de la double compétence ARS-CD. Nous répondons en parallèle, aux sollicitations des acteurs, souvent esseulés, sur les territoires diffus du Vaucluse, en première intention, en renforçant le PCPE 84 de notre GCSMS Regards Communs, en appui de la MDPH pour les orientations et en prévention de la saisine RAPT.

Le SAMSAH TSA 84 s'inscrit bien dans le dernier engagement de la Stratégie Nationale déclinée sur les différents territoires, prônant l'accessibilité universelle, émanant d'une démarche citoyenne et sociétale. Intégré au milieu ordinaire, il sensibilise, in fine, le Grand Public aux spécificités du fonctionnement autistique.

■ Les objectifs et les missions

OBJECTIF 1
Développer les coopérations territorialisées
Renforcer les dispositifs de droit commun, en appui des opérateurs (sensibilisation, job coaching spécialisé TSA, conseils sur des situations individuelles, médiation)
Coopérer avec l'EN (ULIS Lycée, BTS) CFA GRETA, ESBA, Université Avignon / Organisme de formation privés
Répondre aux sollicitations sur les territoires pour encourager les projets collectifs en milieu ouvert et la transformation d'une offre pensée comme un tremplin (HI, GEM, Pair Aidance – soutien aux aidants)
Réduire l'isolement des structures d'accueil en étayant leurs accompagnements par des réponses complémentaires inter-associatives
OBJECTIF 2
Déploiement de la RAPT
Transférer le savoir-faire pour une montée en compétence individuelle et collective sur les situation complexe d'Autisme (impact territorial)
Participer au dispositif d'orientation permanent (procédure d'admission)
Appui à la MDPH CDAPH évaluation des situations
Renfort du PCPE
Optimiser l'activité (augmentation de la file active)
OBJECTIF 3
Assurer la continuité de parcours inclusif + l'accès au droit à tous les âges de la vie

Réforme des autorisations décret 9 mai 2017 (dérogation à 16 ans, FR jusqu'à 99 ans)
Renforcement de la transition 16-25 TSA TND, organisation en dispositif intégré inter-associatif SESSAD-SAVS-SAMSAH polyvalents, ESAT
Prévention Amendements Creton, GCSMS RC, FAM APAJH Aubignan, A3 Luberon, IME La Bourguette, Déploiement de la fonction ressource vers les EHPAD PHV TSA TND
Favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes TSA : émergence des projets personnalisés (troubles de la communication/non oralisantes)
Evaluations fonctionnelles multidimensionnelles dans tous les environnements de vie en lien avec les familles et les Acteurs
OBJECTIF 4
Coordination des parcours de santé complexe
Développer la télémédecine/consultation, l'accès aux soins sur les déserts médicaux, politique de prévention
Dépister les comorbidités, anomalies génétiques, les Handicaps Rares
Mobilisation des réseaux de soins, soins spécialisés (équipe ambulatoire, consultation blanche, entraînement aux soins)
Graduation des soins, repérage diagnostic, mesure 37, accompagnement aux parcours diagnostic simple TSA et troubles associés, partenariat CHM CRA EREA, Libéraux ...

Simultanément à la transformation du système de santé vers les usagers (la loi « Ma santé 2022 »), le SAMSAH TSA 84 a été créé en 2022 pour camper les missions du « nouvel ambulatoire » en fonctionnant en plateforme territorialisée.

L'équipe volante intervient là où se trouve la personne : « **L'Aller Vers** » déplace le prisme de l'organisation médicosociale et sanitaire. Elle ne se contente pas d'être mobile ; elle initie les partenariats en transférant leurs compétences auprès des acteurs qui contribuent au parcours inclusif de la personne. Notre travail consiste à mobiliser les ressources sur le territoire, à formaliser les coopérations, à trouver les outils juridiques et à les réajuster en cours de collaboration.

A l'instar du Schéma Régional de Santé (cf. ch. 1 + ch.5), le SAMSAH TSA 84 a pour objectif d'inscrire les personnes accompagnées dans une démarche de soins. Pour ce faire, nous renforçons les compétences psychosociales, encourageons le recours à l'aide, habituons aux soins. Nous nous engageons dans des démarches de prévention, sur le plan somatique comme la souffrance psychique chez les jeunes TSA, en les prémunissant des hospitalisations, des risques d'addiction, notamment aux écrans, etc. Le SAMSAH TSA 84 promeut la santé sexuelle, nutritionnelle et le sport.

Lorsqu'une institution se déploie HORS LES MURS, elle intervient chez les partenaires, en s'appuyant sur un **cadre inclusif et ouvert**. En suivant les priorités régionales (COS/SRS), nous concentrons nos efforts pour réduire les inégalités territoriales de santé, en mettant en œuvre des coopérations entre les acteurs vauclusiens, afin de fluidifier les parcours des personnes TSA.

Le SAMSAH TSA 84 porte la même ambition que le PRS (SRS Ch 4 PH) de faciliter l'ouverture de la société au handicap pour améliorer l'accès aux dispositifs de droit commun, en créant des traits d'union territorialisés jusqu'en milieu ordinaire. **Cette articulation reste au service exclusif de la complétude des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap.**

Le SAMSAH TSA 84 exerce une double mission :

- Etayer les trajectoires inclusives de la personne TSA selon SON projet de vie
- Intervenir en Fonction APPUI - Ressource sur les territoires

■ Population

Les services SAMSAH s'adressent aux personnes en situation de handicap diagnostiquées sur le spectre de l'Autisme :

- Dont les capacités d'autonomie et d'adaptation à la vie sociale sont limitées, mais pouvant vivre à domicile avec ou sans un plan personnalisé de compensation visé à l'article R.146-29 du CASF ;
- Bénéficiant d'une orientation vers un SAMSAH par décision de la CDAPH, dans certains cas en complément des orientations existantes (ex : SESSAD ou double notification SAVS (polyvalent)/SAMSAH TSA 84), de façon à s'organiser en dispositif intégré.

■ Délais d'orientation vers le SAMSAH TSA 84

Souvent les personnes nous appellent pour être diagnostiquées et orientées vers un service d'accompagnement. Les délais d'attente au CRA/UMA MAKARAS sont **de deux ans et demi à ce jour. L'absence de diagnostic retarde la mise en place de réponse et engendre des ruptures de parcours.** L'accompagnement au parcours diagnostic TSA a été possible dans le cadre de la fonction ressource lors de plusieurs rencontres, avec la personne qui s'interroge sur son fonctionnement. Cela peut éventuellement contribuer à une évaluation plus conséquente en vue de l'obtention d'une notification MDPH, voire en amont de l'admission au SAMSAH TSA 84, si besoin.

L'ensemble de l'équipe a participé sur trois jours à la cohorte mixte organisée par le psychiatre du CRA de Marseille, le Dr CURTI de l'UMA MAKARAS, pour la mise en place de la mesure 37 du précédent plan Autisme dans le Vaucluse. Cela consiste à effectuer du repérage/dépistage pour les personnes TSA TDI à partir de 16 ans qui sont accompagnés par des ESSMS.

Le SAMSAH TSA 84 se met à disposition de la MDPH lors des différentes commissions mais aussi pour des évaluations lorsque le projet d'orientation n'est pas clair. **Les délais de traitement MDPH sont de 9 mois à un an pour l'obtention d'une notification SAMSAH TSA.** Cela rajoute un retard à celui du diagnostic, avec un repli social qui s'installe, sans solutions, en échec d'inclusion, et devient un sur-handicap psychique et social. Ces situations complexes d'autisme vont nous prendre plus de temps et d'énergie, pour restaurer des liens de confiance avec les acteurs du droit commun et du secteur sanitaire. Nous proposons des interventions pour accéder plus rapidement au diagnostic TSA et aux Aides dont ces personnes ont besoin.

■ Le Profil médicalisé

Le profil des personnes TSA accompagnées nécessitent un étayage de niveau moyen, dans un à trois domaines (soins et participation sociale et/ou autonomie) et ont des comorbidités attendues et parfois rares. Toutes les personnes TSA accompagnées par le SAMSAH ont besoin d'un accompagnement à l'inscription dans une démarche de prévention et de soins psychiques et/ou somatiques. En comparaison avec l'an dernier, nous accompagnons davantage de personnes TSA avec Handicaps Rares et maladies graves en 2023-24. En effet, ces personnes ont un état de santé général qui se dégrade rapidement, sont dans des situations d'urgences médicales (et ont été priorisées sur la liste d'attente).

■ La moyenne d'âge en dessous de 25 ans

Nous intervenons à partir de 18 ans, 16 par dérogation. Nous sommes sollicités par des parents d'enfants TSA âgés de 14 ans/15 ans, qui nous demandent des conseils pour l'aiguillage vers le secteur adulte, les orientations. Concernant la moyenne d'âge, elle se situe en dessous de 25 ans depuis trois ans. Seulement 2 PA TSA ont plus de 40 ans.

Sur 20 personnes TSA accompagnées en 2023, 11 jeunes âgés entre 16 et 25 ans bénéficient d'un accompagnement plus intensif, répondant comme un SESSAD aux besoins de cette tranche d'âge. Avec les nouvelles personnes en liste d'attente, en 2024, 18 jeunes sur 30 ont moins de 25 ans. Ce qui va considérablement faire baisser notre moyenne d'âge dans les années à venir et augmenter l'intensivité de nos accompagnements proposés.

Trois jeunes mineurs TSA ne sont pas encore identifiés sur VIA TRAJECTOIRE car ils n'ont pas encore obtenu la dérogation du CD84, ni la notification SAMSAH TSA mais correspondent bien au profil.

■ Favoriser l'émergence d'un préprojet de vie adulte

Il s'agit d'accompagner minutieusement l'élaboration, l'amorçage d'un parcours (sa mise en œuvre), l'expérimentation sécurisée tout en valorisant et en développant leurs potentialités, leurs compétences et surtout leurs motivations en lien avec leurs centres d'intérêts. Les besoins repérés des jeunes TSA sont importants et s'articulent autour des 4 axes d'accompagnement : l'accès aux droits, la participation sociale, de l'autonomie, le parcours de santé complexe.

Ce constat nous a poussé à co-porter un projet de renforcement de notre offre lors de cette transition de l'enfance à l'âge adulte. Nous avons effectué une demande de financement dans le cadre de la candidature AMI 50000 solutions, en avril 2024, à partir du SESSAD LPJ/IME La Bourguette/SAMSAH TSA84, pour fluidifier les parcours de ces jeunes TSA, notamment pour les 16-25 ans : la création d'un service autisme mobile jeune, SAMJ Bourguette, pourrait apporter une dizaine de solutions nouvelles aux moins de 20 ans qui sont en demande de notification SAMSAH TSA 84 (en cours).

La création de ces nouvelles mesures sous la forme d'un SESSAD implanté à Cavaillon, comme un «Grand Jardin 7-20 ans, spécialisé TSA», nous permettra de fonctionner en dispositif intégré entre trois services regroupés. Tout ceci en préfigurant une plateforme territorialisée, en nous déployant d'Avignon-Cavaillon vers le Luberon pour rejoindre Pertuis. Les zones blanches du SUD VAUCLUSE seront alors couvertes par ce nouveau Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif avec un simple accord ATC (DAME).

■ Origine des publics accompagnés

Les PA proviennent du Vaucluse. Seulement 6 PA ont eu accès à un logement autonome en 2023, dont 3 bénéficient d'un habitat inclusif. Les dix autres PA TSA vivent au domicile parental, ou sont hébergées chez leurs grands-parents/ frère ou sœur. Cela impacte notre projet de service avec un accompagnement des Aidants qui s'avère être aussi intensif que les accompagnements des personnes TSA.

⇒ Le SAMSAH considère avoir un double public : les personnes TSA et leurs familles.

■ La Gestion de la File Active

Avec 8 places, nous accompagnons 24 personnes en file active dès 2023 dont un tiers en fonction ressource, en appui aux professionnels conventionnés pour une **situation individuelle** avec ou sans notification.

Rotation des places 2023 : 3 personnes TSA sont sorties.

En 2023 nous avons accompagné 16 personnes TSA notifiées SAMSAH TSA 84 et leur famille (File Active X 2) pour un agrément de 8 places. En 2024, nous accompagnons 24 PA TSA Notifiées SAMSAH (File Active X 3). Nous avons 11 personnes TSA en attente dont 8 qui habitent dans le Nord Vaucluse.

⇒ Demande en juin 2024 : EPI 8 places X3 = 48 PA en FA Fin 2026

■ Convention de mesure de l'activité

Le service fonctionne sur 51 semaines (1976 journées d'ouverture). L'équivalent de 5 jours ont été consacrés aux formations d'équipe quasi complète (continuité de service) :

- dont 3 jours pour la MESURE 37,
- 1 journée de colloque Seyne sur Mer,
- 6 journées DUI/3 modules AIRMES.

Tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire ont été formés aux RBPP et au fonctionnement TSA.

Nombre d'actes / nombre de journées prévisionnelles	
Théorique	1976 journées pour 8 places
Réel 2022	1317 journées (accompagnements à partir de juin 2022)
Réel 2023	1377 actes prestations directes auprès des 16 PA en FA (x2) + 510 actions FR (presta indirectes appui individuel)

■ Prestations directes

Chaque acte comprend les « Temps de trajets A/R » en VAD, de 1h à 2h par séance.

⇒ 1 acte correspond à 1 demi-journée minimum, mobilisant une à deux professionnelles de 3 à 5h (transmissions + préparation d'outil de communication/supports visuels + séance en face à face + temps de trajet A/R + CR écrit/DUI)

Comme en 2022, la majorité des Actes ont porté sur les évaluations fonctionnelles multidimensionnelles, l'élaboration et ajustement du Projet Personnalisé d'Accompagnement, la coordination de parcours de santé, la participation sociale, l'aide aux Aidants, l'accès aux droits. Cela demande un étayage intensif pour répondre à des besoins importants en début d'accompagnement. En effet, 8 PA nouvelles sont entrées en 2023 sur le dispositif SAMSAH TSA 84.

Finances et ressources humaines

3

- Rapport financier
- Quelques données RH



In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

ASSO ASSOCIATION LA BOURGUETTE

Comptes annuels

Bilan au 31/12/2023

231 Chemin du Tour du Revol

84240 LA TOUR D'AIGUES

SIRET :

IN EXTENSO AIX EN PROVENCE

Arteparc de Bachassons

13590 MEYREUIL

Tél : 04 42 95 87 00

Fax : 04 42 60 79 01

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (Suite)	4

DÉTAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	5
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	13
Détail du résultat exceptionnel	20

Comptes annuels

Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	213 479	171 925	41 554	49 488
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 650 884		1 650 884	1 650 884
Constructions	29 361 582	11 014 358	18 347 225	19 052 793
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 381 157	1 163 065	218 092	259 473
Autres immobilisations corporelles	3 251 174	2 148 047	1 103 127	979 608
Immobilisations corporelles en cours	1 454 377		1 454 377	1 231 406
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 650		5 650	4 110
Autres titres immobilisés	29 753		29 753	29 753
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 035		54 035	53 064
	TOTAL I	37 402 090	14 497 395	22 904 696
Comptes de liaison				
	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	125 607		125 607	75 041
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	985 114	313 753	671 361	807 551
Créances reçues par legs ou donations				1 793
Autres	1 562 274	71 145	1 491 130	507 767
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 994 809		6 994 809	8 307 721
Charges constatées d'avance	54 849		54 849	50 383
	TOTAL III	9 722 653	384 898	9 337 756
Frais d'émission des emprunts				
	IV			
Primes de remboursement des obligations				
	V			
Ecarts de conversion actif				
	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	47 124 744	14 882 293	32 242 451	33 060 836

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	568 212	568 212
Fonds propres complémentaires	202 162	202 162
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	1 344 880	1 344 880
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	5 134 414	5 110 256
Autres réserves	526 428	509 024
Report à nouveau	-3 694 969	-2 931 020
Excédent ou déficit de l'exercice	-732 741	-722 387
Situation nette	3 348 386	4 081 127
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	3 399 455	3 221 814
Provisions règlementées	740 742	740 742
TOTAL I	7 488 582	8 043 683
Comptes de liaison	II	
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	918 953	614 913
Fonds dédiés	93 208	86 541
TOTAL III	1 012 162	701 454
PROVISIONS		
Provisions pour risques	290 613	288 083
Provisions pour charges		
TOTAL IV	290 613	288 083
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	66 358	45 951
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 313 478	18 166 338
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 334	726 517
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 777 712	4 622 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	818	818
Autres dettes	357 394	239 433
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		224 662
TOTAL V	23 451 094	24 027 616
Ecarts de conversion passif	VI	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	32 242 451	33 060 836

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	178 454	141 340
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	265 041	223 750
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	446 929	364 734
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	19 469 787	18 156 464
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	6 996	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	227 357	426 815
Utilisations des fonds dédiés	22 002	329 018
Autres produits	711 884	768 252
	TOTAL I	21 328 448
		20 410 372
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	187 565	142 569
Variation de stocks	-50 565	8 701
Autres achats et charges externes	5 680 386	5 960 426
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	886 639	948 805
Salaires et traitements	9 469 005	8 730 138
Charges sociales	3 946 643	3 766 784
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 310 191	1 219 162
Dotations aux provisions	2 530	
Reports en fonds dédiés	332 709	267 252
Autres charges	45 301	203 582
	TOTAL II	21 810 403
		21 247 419
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-481 956
		-837 047
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 911	139
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	1 911
		139
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	413 533	286 615
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	413 533
		286 615
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-411 623
		-286 476
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-893 578
		-1 123 523

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	51 907	2 238
Sur opérations en capital	158 217	759 040
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		138 870
TOTAL V	210 124	900 149
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	28 561	1 653
Sur opérations en capital	20 726	324 492
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		172 868
TOTAL VI	49 287	499 013
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	160 837	401 136
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	21 540 483	21 310 660
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	22 273 224	22 033 047
EXCEDENT OU DEFICIT	-732 741	-722 387

Contributions volontaires en nature

Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat

TOTAL

Charges des contributions volontaires en nature

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens
Prestations en nature
Personnel bénévole

TOTAL

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	41 554	49 488	-7 934	-16
20500000 Concessions/droits similaires, brevets, licences, marques/p...	213 479	210 749	2 730	1
28050000 Amort - Conces& droits simil , brevets, licences	-171 925	-161 262	-10 664	-7
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 650 884	1 650 884		
21150000 Terrains bâtis	1 650 884	1 650 884		
Constructions	18 347 225	19 052 793	-705 568	-4
21310000 Bâtiments	7 023 726	7 024 617	-891	
21350000 Installations générales - agencements, aménagements des...	16 947 698	16 865 876	81 822	
21410000 Bâtiments	3 505 905	3 505 905		
21450000 Instal générales agencts aménagts des constr	1 884 253	1 870 434	13 820	
28131000 Amort - Bâtiments	-1 479 106	-1 328 798	-150 309	-11
28135000 Amort - Instalgén, agencts, aménagts	-7 600 548	-7 097 240	-503 309	-7
28141000 Amort Bâtiments	-940 440	-873 449	-66 991	-8
28145000 Instal générales , agencts , aménagts industriels	-994 263	-914 553	-79 710	-9
Installations tech., matériel et outillages industriels	218 092	259 473	-41 382	-16
21530000 Installations à caractère spécifique	2 344	2 344		
21540000 Matériel industriel	1 378 813	1 375 950	2 862	
28153000 Installations à caractère spécifique	-1 083	-615	-469	-76
28154000 Amort - Matériel et outillage industriel	-1 161 982	-1 118 207	-43 775	-4
Autres immobilisations corporelles	1 103 127	979 608	123 519	13
21810000 Installations générales, agencements et aménagements di...	844 324	586 645	257 679	44
21820000 Matériel de transport	857 606	857 606		
21830000 Matériel de bureau et informatique	297 976	284 528	13 448	5
21840000 Mobilier	897 394	803 941	93 454	12
21850000 Cheptel	2 774	2 374	400	17
21880000 Autres immobilisations corporelles	351 100	357 026	-5 926	-2
28181000 Amort - Instalgén , agencts, aménagts divers	-374 765	-319 054	-55 710	-17
28182000 Amort - Matériel de transport	-692 911	-601 058	-91 853	-15
28183000 Amort matériel de bureau et matériel informatique	-242 578	-210 193	-32 385	-15
28184000 Amort - Mobilier	-598 798	-549 431	-49 367	-9
28185000 Cheptel	-2 324	-1 840	-484	-26
28188000 Autres immobilisations corporelles	-236 670	-230 934	-5 737	-2
Immobilisations corporelles en cours	1 454 377	1 231 406	222 970	18
23100000 Immobilisations corporelles en cours	1 346 965	1 125 608	221 357	20
23100001 CLINIQUE DUC - Immos corporelles en cours	88 995	42 639	46 356	109
23100002 Immos corporelles en cours JARDIN SUSPENDU	18 416	63 159	-44 743	-71
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				

ACTIF	Solde		Montant	Variation
	Au	Au		%
	31/12/2023	31/12/2022		
Participations et créances rattachées	5 650	4 110	1 540	37
26100000 Titres de participation	5 650	4 110	1 540	37
Autres titres immobilisés	29 753	29 753		
27180000 Autres titres immobilisés	29 753	29 753		
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 035	53 064	971	2
27500000 Dépôts et cautionnements versés	49 610	48 639	971	2
27550000 Cautionnements	4 425	4 425		
TOTAL I	22 904 696	23 310 579	-405 883	-2
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	125 607	75 041	50 565	67
31000000 Matières premières et fournitures	564	564		
31000010 STOCK - Auberge - Alimentation	13 075	16 454	-3 379	-21
31000011 STOCK - Auberge - Entretien	3 294	4 055	-761	-19
31000012 STOCK - Auberge - Gaz	1 000	1 000		
31000021 STOCK - Cantine - Entretien	1 808		1 808	-
31000030 STOCK - Magasin - Vin	21 771	11 941	9 830	82
31000031 STOCK	358		358	-
31000040 STOCK - Céramique	28 312	1 430	26 882	+1 000
31000050 STOCK - Chevrerie	12 168	12 263	-95	
31000070 STOCK Vin - Récolte	32 475	20 759	11 716	56
31000080 STOCK - Agriculture	235	155	81	52
31000100 STOCK - Moulin	9 703	5 325	4 377	82
31000200 STOCK - Auberge Valbonne	592	592		
37100000 Marchandises (ou groupe) A	252	504	-252	-50
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	671 361	807 551	-136 189	-17
41101000 Clients et comptes rattachés	3 961	3 063	898	29
41110000 Usagers - ventes de biens ou de prestde services	786 305	820 412	-34 106	-4
41110001 Clients et comptes rattachés	640	828	-187	-23
41200002 accueil divers	12 679	12 679		
41620000 Clients - créances douteuses ou litigieuses	53 356	58 113	-4 758	-8
41810000 Clients, usagers - factures à établir	122 939	85 765	37 174	43
41820000 Clients - factures à établir	5 233	3 725	1 508	40
49100000 Dépréciation des comptes de clients et d'usagers	-313 753	-177 035	-136 718	-77
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 491 130	509 560	981 569	193
40910000 Fournisseurs, avances versées sur commandes	11 435		11 435	-
40960000 Fournisseurs, créances pour emballages et matériel à rend...	85	189	-103	-55
40980000 Rabais, remises et ristournes à obtenir et autres avoirs no...	16 155		16 155	-
42100000 Personnel - rémunérations dues		4 012	-4 012	-100
42500000 Personnel - avances et acomptes	9 461	3 256	6 205	191
42500010 Personnel - Remboursement Mutuelle	138	98	40	41
43870000 Organismes sociaux - produits à recevoir	69 560	67 000	2 560	4
43872000 Indemnités journalières CHORUM	147	147		
44100000 Etat - Subventions à recevoir	955 442	-125 863	1 081 306	-859
44100001 Etat - CPOM dotation à déduire N+2	39 241		39 241	-
44100002 Etat - Dotation CPOM à recevoir	66 637	29 500	37 137	126
44170000 Subventions d'exploitation à recevoir	4 279	4 279		
44566003 TVA sur autres biens et services Valbonne	572	54	519	959
44566020 TVA sur autres biens et services 20 %	2 260	1 301	959	74
44567000 Crédit de TVA à reporter	4 567	33 331	-28 764	-86
44567002 Crédit de TVA à reporter Auberge		4 891	-4 891	-100

ACTIF	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
44583000 Remboursement de taxe sur le chiffre d'affaires demandé		9 434	-9 434	-100
44586000 Taxes sur le CA sur factures non parvenues	1 134	749	385	51
44588000 Autres		1 257	-1 257	-100
44870000 Etat - produits à recevoir	5 132	89 688	-84 556	-94
46001000 REMBOURSEMENT ATELIERS DIVERS	2 152	1 793	359	20
46700001 UNIFAF	11	180	-169	-94
46700003 Autres comptes débiteurs ou créditeurs		28	-28	-100
46700999 Dossiers Litiges	71 145	77 839	-6 694	-9
46730000 Créances usagers - titres réversion - collectif	15 952		15 952	-
46740000 Collectif Usagers	200	200		
46750000 CNASEA	65 791	113 478	-47 687	-42
46760000 Collectif reversion	12 968	10 658	2 310	22
46780000 Collectif		16 630	-16 630	-100
46784000 CAF à encaisser	15 742	5 449	10 293	189
46870000 Autres produits à recevoir	192 068	237 822	-45 754	-19
49670000 Autres comptes débiteurs	-71 145	-77 839	6 694	9
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilité	6 994 809	8 307 721	-1 312 913	-16
51120000 Chèques à encaisser	18 802	16 072	2 730	17
51210001 Crédit Coopératif Association	15 339	4 054	11 285	278
51210006 Crédit Coopératif FH Valbonne	9 400	1 846	7 555	409
51210010 Crédit Coopératif ESAT GR	33 526	20 517	13 009	63
51210016 Crédit Coopératif - 16 F.A.M. REAL	240 667		240 667	-
51210301 CE Livret A - 01 ASSOCIATION LA BOURGUETTE	2 361	2 294	67	3
51210401 CE comptes associés - 01 ASSOCIATION LA BOURGUETTE	10 651	10 630	21	
51220001 Caisse d'Epargne Association	330 079	731 864	-401 785	-55
51220002 Caisse d'Epargne Siege	10 668	89 622	-78 954	-88
51220003 Caisse d'Epargne IME	397 037	57 345	339 692	592
51220004 Caisse d'Epargne Pole Ressource Petite Enfance	526 699	285 537	241 162	84
51220006 Caisse d'Epargne FH Valbonne	237 649	164 906	72 744	44
51220007 Caisse d'Epargne FAM Valbonne		158 407	-158 407	-100
51220009 Caisse d'Epargne FAM Les Capelieres	513 096	685 770	-172 674	-25
51220010 Caisse d'Epargne ESAT Le GR	18 816	152 887	-134 071	-88
51220013 Exploitations Commerciales	681 228	384 196	297 032	77
51220016 Caisse d'Epargne FAM REAL CG		54 302	-54 302	-100
51220018 Caisse d'Epargne La Creche	38 298	63 158	-24 860	-39
51220021 Caisse d'Epargne - 21 SESSAD LE PETIT JARDIN	397 337	476 185	-78 849	-17
51220024 Caisse Epargne - SAMSAH TSA VAUCLUSE	125 643	97 914	27 730	28
51220031 Caisse d'Epargne - 01 ASSOCIATION LA BOURGUETTE	5 924	5 924		
51230003 Crédit Agricole IME	2 478 555	3 404 728	-926 173	-27
51230004 Crédit Agricole Pole Ressource Petite Enfance	627 558	868 210	-240 652	-28
51230007 Crédit Agricole - 07 F.A.M. DE VALBONNE		265 077	-265 077	-100
51230012 Crédit Agricole SAT GR	123 245	163 812	-40 568	-25
51230016 Crédit Agricole - 16 F.A.M. REAL	142 084	133 969	8 114	6
51231001 Credit Agricole - 01 ASSOCIATION LA BOURGUETTE	102	101	1	
53100000 Caisses du siège	2 755	3 050	-295	-10
53120000 CAISSE MAGASIN/REMISE	100	100		
53130000 CAISSE AUBERGE	100	100		
53140000 CAISSE AUBERGE/MOULIN	100	100		
53200000 Caisses des établissements (jusqu'à 537)	104	213	-110	-51
54100000 Régie d'avance	90	90		
54100101 Foyer LES VERGERS	1 645	1 009	636	63
54100102 Foyer JANSON	1 301	1 425	-124	-9
54100103 Foyer LES VALLONS	1 187	894	293	33
54100104 Foyer LES AMANDIERS	660	765	-105	-14

ACTIF	Solde		Montant	Variation
	Au	Au		%
	31/12/2023	31/12/2022		
54100105 Maison de la TREILLE	295		295	-
54100106 HABITAT INCLUSIF	30		30	-
54100204 Avance Atelier Jardin	300	85	215	253
54100210 Atelier Artisanat	350	25	325	+1 000
54100235 Atelier du Gout	60	60		
54100301 Avances SEJOURS	150	42	108	257
54100501 Avances diverses		438	-438	-100
54100505 Avances diverses	309		309	-
58000010 CB - Hontalva	227		227	-
58000081 VIREMENT INTERNE	281		281	-
Charges constatées d'avance	54 849	50 383	4 466	9
48600000 Charges constatées d'avance	54 849	50 383	4 466	9
	TOTAL III	9 337 756	9 750 257	-412 501
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion actif VI				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	32 242 451	33 060 836	-818 385

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	568 212	568 212		
10220000 Fonds statutaires (à subdiviser en fonction des statuts)	568 212	568 212		
Fonds propres complémentaires	202 162	202 162		
10250000 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	202 162	202 162		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation	1 344 880	1 344 880		
10510000 Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	96 527	96 527		
10520000 Écarts de rééval. sur des biens avec drt rep.	1 248 353	1 248 353		
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	5 134 414	5 110 256	24 158	
10681000 Réserves pour projet de l'entité	591 657	591 657		
10685000 Réserve de trésorerie		113 210	-113 210	-100
10685220 Excedents affectes a l'investissement	3 662 562	3 512 849	149 713	4
10685520 Excédents affectés à la couverture du BFR	197 487	84 277	113 210	134
10685620 Réserves de compensation de déficits	654 567	344 062	310 505	90
10685720 Reserve de compensation des charges d'amortissemen	28 141	28 141		
10686000 Réserve de compensation		436 060	-436 060	-100
Autres réserves	526 428	509 024	17 404	3
10688000 Réserves diverses	526 428	509 024	17 404	3
Report à nouveau	-3 694 969	-2 931 020	-763 949	-26
11000000 Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	424 696	424 696		
11510000 Rep à nouv (slde crédit) ss ctrlr tiers financ	102 070	102 070		
11519000 Report à nouveau déficitaire		-1 586 747	1 586 747	-100
11590000 (11590000) Report à nouveau des activités ESMS - solde de...	-2 600 564		-2 600 564	-
11592200 RAN CHARGES DIFFEREES - DEPENSES CP	-229 064	-229 064		
11592300 AUTRES ACQUIS PAR SALARIES IFC	121 359	121 359		
11900000 Report à nouveau déficitaire (solde débiteur)	-1 513 466	-1 763 333	249 868	14
Excédent ou déficit de l'exercice	-732 741	-722 387	-10 354	1
	Situation nette	3 348 386	4 081 127	-732 741
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	3 399 455	3 221 814	177 641	6
13110000 Etat	1 441 100	1 441 100		
13110001 CNR 2008	206 844	206 844		
13110003 Subv CNR CHAUDIERES - Cuisine Centrale	43 470	43 470		
13110004 SUB INVEST CNSA	261 396	261 396		
13110006 CNR 2011 - AGROPARC	956 000	956 000		
13110008 CNR 2014 - mise aux normes	39 937	39 937		
13110009 CNR 2015 - Travaux Jardin	32 936	32 936		
13110011 Subvention espace Balneotherapie	122 330	122 330		
13120001 Subvention investissement - CNR Travaux Elec.	43 914	43 914		
13120901 Régions	731 760	731 760		
13130700 Départements	348 000	348 000		
13150000 Collectivités publiques	12 550	8 926	3 624	41

PASSIF	Solde		Montant	Variation %
	Au	Au		
	31/12/2023	31/12/2022		
13150001 CNR 2022 - APPEL PROJET NUMERIQUE	54 089	38 367	15 723	41
13170000 Entreprises et organismes privés	127 028	127 028		
13170001 Entreprises et organismes privés	28 800	28 800		
13170002 Entreprises et organismes privés	30 090	30 090		
13180500 Subvention d'Equipement re?ues	10 000	10 000		
13180700 Divers subventions	44 042	44 042		
13180701 DIVERSES SUBVENTIONS	2 957	2 957		
13180702 DIVERSES SUBVENTIONS	43 001	43 001		
13880000 Autres	291 260		291 260	-
13881001 Taxe d'apprentissage utilisé	19 630	19 630		
13900000 Subventions d'investissement inscrites au compte de résul...	-1 485 804	-1 348 109	-137 694	-10
13915000 Collect. publiques	-5 427	-1 693	-3 734	-221
13915001 APPEL PROJET NUMERIQUE	-18 148	-6 419	-11 729	-183
13981000 Subv. d'inv. inscrites au CR taxe d'apprentissage	28 733	3 481	25 251	725
13988000 Autres subventions	-2 128	-1 176	-953	-81
13988100 Taxe d'apprentissage	-8 904	-4 797	-4 106	-86
Provisions réglementées	740 742	740 742		
14210000 Prov. réglementées pour renouvellement des immos	220 146	220 146		
14800000 Autres prov. réglementées	-100 121	-100 121		
14861000 Prov régl : réserves plus-values nettes actif immo	620 717	620 717		
TOTAL I	7 488 582	8 043 683	-555 100	-7
Comptes de liaison II				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	918 953	614 913	304 040	49
19210000 Fonds dédiés à l'investissement	475 412	494 913	-19 501	-4
19210001 Fonds dédiés à l'investissement non utilisés	345 000	120 000	225 000	188
19220000 Fonds dédiés à l'exploitation	98 541		98 541	-
Fonds dédiés	93 208	86 541	6 667	8
19600000 Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	24 668	20 000	4 668	23
19600001 Fonds dédiés générosité - Pergolas Capelieres	18 874	21 374	-2 500	-12
19600002 Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité	4 500		4 500	-
19610010 Fonds dédiés générosité - Notre Dame - non utilisé	45 167	45 167		
TOTAL III	1 012 162	701 454	310 707	44
PROVISIONS				
Provisions pour risques	290 613	288 083	2 530	
15110000 Provisions pour litiges	288 083	288 083		
15180000 Autres provisions pour risques	2 530		2 530	-
Provisions pour charges				
TOTAL IV	290 613	288 083	2 530	
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	66 358	45 951	20 407	44
16880000 Intérêts courus	66 358	45 951	20 407	44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 313 478	18 166 338	147 140	
16400001 PRET CDC - 2M€	2 246 561	2 330 268	-83 707	-4
16400202 PRET 610K€ (Acquisition Bureaux)	455 913	483 587	-27 674	-6
16400302 PRET CDC - 380 K€	215 333	228 000	-12 667	-6
16400303 PRET CE 374 K€	62 334	93 500	-31 167	-33
16400504 PRET BFCC 2 M€	832 277	858 840	-26 563	-3
16400505 Prêt Phare CDC - Projet DUC (les catalans)	366 072	378 695	-12 623	-3
16400506 Prêt PLS CDC - Projet DUC (les catalans)	1 088 506	1 126 041	-37 535	-3
16400600 PRET CC - 335 K€	75 555	96 829	-21 274	-22
16400602 PRET CC - 127 K€	70 624	75 809	-5 185	-7
16400708 PRET CDC - 1 M€	955 730	971 683	-15 953	-2
16400709 PRET CDC - 3 M€	2 872 552	2 917 847	-45 295	-2

PASSIF	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2023	31/12/2022		
16400902 PRET CF - 3 M€	2 142 858	2 228 572	-85 714	-4
16400903 PRET CE - 450 K€	225 053	255 052	-29 999	-12
16400904 PRET CE - 250 K€	198 367	213 781	-15 414	-7
16401001 Emprunt CE 350 K€	249 124	295 945	-46 821	-16
16401002 Emprunt CA 150 K€	12 944	35 020	-22 076	-63
16401003 Emprunt CREDIT COOP 250K?	244 961		244 961	-
16401004 Emprunt CE 500 K€ NOTRE DAME	1 000 000	1 000 000		
16401101 PRET CC - 400 K€	77 024	102 958	-25 934	-25
16401303 PRET CA - Auberge travaux - 250 K€	32 632	81 317	-48 685	-60
16401304 PRET CA - Trésorerie - 250 K€	183 333	200 000	-16 667	-8
51121000 CB A ENCAISSER SUMUP	121		121	-
51220005 Caisse d'Epargne FH GR	569 087	510 327	58 761	12
51220007 Caisse d'Epargne FAM Valbonne	91 952		91 952	-
51220014 Caisse d'Epargne - 14 EXPLOITATION DE VALBONNE	599 086	612 147	-13 061	-2
51220016 Caisse d'Epargne FAM REAL CG	510 459		510 459	-
51230001 Crédit Agricole Association	70 189	46 667	23 522	50
51230007 Crédit Agricole - 07 F.A.M. DE VALBONNE	7 859		7 859	-
51230009 Crédit Agricole - 09 F.A.M. LES CAPELIERES	1 195 011	1 112 145	82 866	7
51230010 Crédit Agricole ESAT GR	65 368	38 896	26 472	68
51230011 Crédit Agricole ESAT Valbonne	81 277	49 357	31 921	65
51230013 Crédit Agricole Exploitation Commerciale	1 515 317	1 823 057	-307 740	-17
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000		
16510000 Dépôts	1 000	1 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	934 334	726 517	207 817	29
40110000 Fournisseurs - achats de biens ou de prestations de services	713 689	573 695	139 994	24
40810000 Fournisseurs d'autres biens et services - factures non parve..	220 644	152 822	67 823	44
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3 777 712	4 622 896	-845 185	-18
42100000 Personnel - rémunérations dues	1 101		1 101	-
42200000 Comité d'entreprise, d'établissement, d'hygiène et de sécur...	57 712	32 942	24 770	75
42700000 Personnel - oppositions	75		75	-
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	633 194	607 728	25 466	4
42860000 Personnel - autres charges à payer	19 583	139 981	-120 398	-86
43100000 Sécurité Sociale	224 362	296 966	-72 604	-24
43110000 MSA	45 690	40 747	4 943	12
43710000 MEDECINE DU TRAVAIL	38		38	-
43720000 Mutuelles	242 194	154 049	88 145	57
43730000 Caisses de retraite et de prévoyance	147 274	78 125	69 149	89
43731000 Caisses de Prévoyance	4 603	52 168	-47 565	-91
43731001 Caisses de Prévoyance - AGRICA	5 734	37 335	-31 600	-85
43820000 Charges sociales sur congés à payer	321 089	306 434	14 655	5
43860000 Org. sociaux autres charges à payer	62 858	116 622	-53 765	-46
44190000 Avances sur subventions	325 333	325 333		
44190001 Avances sur subventions	2 281	2 281		
44190018 Avances sur subventionsn + 2	520 814	520 814		
44190019 Avances sur subventionsn + 2	546 988	546 988		
44190021 Avances sur Subvention 2021		130 824	-130 824	-100
44190022 Avances sur subventions		981 727	-981 727	-100
44190023 Avances sur subventions	424 489		424 489	-
44210000 Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	14 303	14 194	108	
44520000 TVA due intracommunautaire				
44551000 TVA à décaisser	249		249	-
44587000 Taxes sur le CA sur factures à établir	131	97	34	35
44588000 Autres	1 991		1 991	-
44711000 Taxes sur les salaires	63 394	61 926	1 469	2
44733000 Part des employeurs à la formprof continue	72 588	139 796	-67 208	-48

PASSIF	Solde		Montant	Variation
	Au	Au		%
	31/12/2023	31/12/2022		
44734000 Part des employeurs à l'effort de construction	39 604	35 780	3 824	11
44820000 Charges fiscales sur congés à payer	38	38		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	818	818		
40840000 Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	818	818		
Autres dettes	357 394	239 433	117 961	49
41910000 Clients, usagers - avances et acomptes reçus sur commande	120 317	120 317		
41980000 Rabais, remises et ristournes à accorder et autres avoirs à...		3 446	-3 446	-100
46700000 Autres comptes débiteurs ou créditeurs	64 858	52 547	12 311	23
46700002 UNIFAF	110 000		110 000	-
46700005 UNIFAF	7 511	454	7 057	+1 000
46730000 Créances usagers - titres réversion - collectif		17 992	-17 992	-100
46780000 Collectif	6 277		6 277	-
46786000 Argent de Poche - IME	22 623	24 678	-2 055	-8
46860000 Autres charges à payer	25 365	20 000	5 365	27
48860000 Charges	444		444	-
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		224 662	-224 662	-100
48700000 Produits constatés d'avance		224 662	-224 662	-100
	TOTAL V	23 451 094	24 027 616	-576 522
Ecarts de conversion passif VI				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	32 242 451	33 060 836	-818 385

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde			Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%	
Produits d'exploitation					
Cotisations	178 454	141 340	37 113	26	
75610000 Cotisations sans contrepartie	157 044	117 433	39 610	34	
75613000 Cotisations sans contrepartie (Adhésion)	21 410	23 907	-2 497	-10	
Ventes de biens	265 041	223 750	41 291	18	
70100200 Ventes de produits finis TVA 19.6%		-7 468	7 468	-100	
70100300 Ventes de produits finis TVA 10 0 %	23 678	13 216	10 462	79	
70101000 Ventes de produits finis TVA 05 5 %	35 152	41 569	-6 417	-15	
70102000 Ventes de produits finis TVA 20 0 %	45 686	39 001	6 684	17	
70189000 Ventes Internes	160 173	110 713	49 461	45	
70201000 Ventes Magasin (à l'Auberge) TVA 5 5 %		24	-24	-100	
70202000 Ventes Magasin (à l'Auberge) TVA 20 0 %		297	-297	-100	
70203000 Ventes Magasin (à l'Auberge) TVA 10 0 %		344	-344	-100	
70700000 Ventes de marchandises	352	2 108	-1 756	-83	
70700100 Ventes de marchandises 5.5 %		337	-337	-100	
70701000 Ventes de marchandises TVA 05 5 %		1 655	-1 655	-100	
70702000 Ventes de marchandises TVA 20 0 %		19 399	-19 399	-100	
70703000 Ventes de marchandises		2 557	-2 557	-100	
- dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de services	446 929	364 734	82 195	23	
70601000 Prestations de services TVA 5 5 %	34 405	18 808	15 597	83	
70601100 VENTES AUBERGE 05.5 %		38	-38	-100	
70602000 Prestations de services TVA 20 0 %	17 569	841	16 728	+1 000	
70603000 Prestations de services TVA 10 0 %	191 033	180 009	11 024	6	
70609000 Prestations de services exonérées TVA	12 286	5 387	6 899	128	
70800000 Produits des activités annexes	13 233	8 511	4 722	55	
70800001 Repas	3 294	2 358	936	40	
70800010 EVENEMENTS DE L'ANNEE	13 139		13 139	-	
70800012 EVENEMENT DE L'ANNEE 20%	3 875		3 875	-	
70800015 EVENEMENTS DE L'ANNEE 5.5%	1 787		1 787	-	
70803000 Produits des activités annexes 10.0 %		55	-55	-100	
70809000 Repas Stagiaires	58 687	48 787	9 900	20	
70821000 Forfaits journaliers	45 600	39 166	6 434	16	
70822000 Participation des personnes handicapées Art 242-4	2 880	7 620	-4 740	-62	
70823000 Participations au frais repas et transport ESAT	47 784	44 748	3 036	7	
70850000 Ports et frais accessoires facturés	1 356	1 593	-237	-15	
70880000 Autres produits d'activités annexes		6 814	-6 814	-100	
- dont parrainages					
Produits de tiers financeurs					
Concours publics et subventions d'exploitation	19 469 787	18 156 464	1 313 323	7	
73121310 Dotation IME hors P-en-C Art 242-4 CASF	5 916 248	5 681 149	235 099	4	
73121311 Dotation IME COVID hors P-en-C Art 242-4 CASF	162 951	29 203	133 748	458	
73121320 IME Part Prise en charge Art 242-4 CASF	-1 112 551	-1 193 520	80 968	7	
73121510 FAM Forfait Global	3 095 195	2 683 687	411 507	15	
73121600 E.S.A.T.	1 234 560	1 321 076	-86 516	-7	
73121610 E.S.A.T. Covid	423 070		423 070	-	
73121810 SESSAD	970 171	917 120	53 051	6	
73121811 SESSAD Covid	3 402		3 402	-	
73321000 Dotation Globale		121 333	-121 333	-100	
73321100 Foyer d'Accueil Médicalisé et SAMSAH	2 781 197	2 540 509	240 688	9	
73321800 Autres E.S.SM.S.	250 883	483 201	-232 318	-48	

COMPTE DE RESULTAT	Solde			Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%	
73322100 Prix de Journée hors P-en-C Art 242-4 CASF	1 928 878	1 886 876	42 002	2	
73322200 Prix de Journée P-en-C Art 242-4 CASF	1 188 301	1 410 582	-222 281	-16	
73323100 Tarif Journalier FAM & SAMSAH	1 655 464	1 329 369	326 094	25	
73328000 Produits à la Charge du CD-PH- autres mode de tari	42 667		42 667	-	
73420000 Participation du résident au tarif dépendance	200 734	190 261	10 473	6	
73810000 Produits à la charge de la C.A.F.	476 326	449 750	26 576	6	
74100000 Subv. et Part. versées par l'Etat		10 000	-10 000	-100	
74400000 Subv. d'exploitation mairie 84	35 505	65 000	-29 495	-45	
74700000 Subventions et participations		5 038	-5 038	-100	
74820000 FONDS D'INTERVENTION REGIONAL	171 000	81 362	89 638	110	
74840000 Aide forfaitaire à l'apprentissage	20 849	115 575	-94 726	-82	
74880000 Autres	24 938	28 892	-3 954	-14	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable					
Ressources liées à la générosité du public					
Dons manuels					
Mécénats					
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières	6 996		6 996	-	
75511000 (75511000) QP s/ opérations faites en commun GCSMS	6 996		6 996	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	227 357	426 815	-199 458	-47	
78150000 Reprises sur provisions d'exploitation		30 000	-30 000	-100	
78174000 Pour dépréciation des créances usagers	29 464	88 399	-58 935	-67	
79100000 Transfert de charges d'exploitation	6 120	192	5 928	+1 000	
79100002 AIDE CUI	3 762	585	3 178	543	
79100003 CNASEA		589	-589	-100	
79120000 Part CSE	48 738	47 673	1 065	2	
79130000 Autres Remboursement Charges Personnel	1 338	14 862	-13 524	-91	
79131000 CUI	688	3 542	-2 854	-81	
79132000 Formation	3 641	151 387	-147 746	-98	
79134000 Salaires	39 929	13 983	25 946	186	
79134100 Avantage en nature	8 168	9 829	-1 660	-17	
79140000 Prévoyance	38 759	41 111	-2 352	-6	
79150000 Assurance	17 882	900	16 982	+1 000	
79190000 Autres	28 867	23 764	5 103	21	
Utilisations des fonds dédiés	22 002	329 018	-307 016	-93	
78900000 Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés		7 850	-7 850	-100	
78921000 Utilisations des fonds dédiés autorités tar invt	19 501	20 953	-1 452	-7	
78922000 Utilisations des fonds dédiés autorités tar expl		282 177	-282 177	-100	
78940000 Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		15 538	-15 538	-100	
78960000 Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la génér...	2 501	2 501			
Autres produits	711 884	768 252	-56 368	-7	
75800000 Produits divers de gestion courante	12 790	80 392	-67 601	-84	
75843000 Compts de rémun. des personnes handicapées (ESAT)	699 057	687 860	11 197	2	
75880000 Autres produits divers de gestion courante	36		36	-	
	TOTAL I	21 328 448	20 410 372	918 076	5
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises	187 565	142 569	44 997	32	
60100001 Achats Olives		10 484	-10 484	-100	
60100007 Fournitures d'Atelier Chevrerie	1 144	255	889	349	
60100015 Fournitures d'Atelier Moulin	2 776	4 524	-1 748	-39	
60100016 Fournitures d'Atelier Auberge Valbonne	554	1 431	-878	-61	
60100017 Fournitures d'Atelier Sérigraphie	9 190	2 366	6 824	288	
60100019 Achats stockés de MP & fournitures		1 174	-1 174	-100	
60105000 Achats Alimentaires Restaurant	147 239	102 064	45 174	44	
60120000 Achats Alccols/Vins Restaurant	3 949	870	3 080	354	

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
60220000 Fournitures consommables		735	-735	-100
60221000 Combustibles et carburants	117		117	-
60223000 Fournitures d'atelier	42	159	-117	-74
60226800 Autres fournitures hôtelières		1 808	-1 808	-100
60700000 Achats de marchandises	25 471	22 990	2 481	11
60700001 Achats de marchandises	581		581	-
60970000 RRR obtenus / achats de marchandises	-3 497	-6 291	2 794	44
Variation de stocks	-50 565	8 701	-59 266	-681
60300001 Variation de Stock - Auberge - Alimentation		11 916	-11 916	-100
60300002 Variation de Stock - Auberge - Entretien		4 093	-4 093	-100
60300003 Variation de Stock - Auberge - Gaz		1 100	-1 100	-100
60300020 Variation de Stock - Magasin - Vin		6 219	-6 219	-100
60300030 Variation de Stock - Céramique		12 167	-12 167	-100
60300040 Variation de Stock - Chévrerie		10 330	-10 330	-100
60300050 Variation de Stock - Agriculture		333	-333	-100
60300060 Variation de Stock - Ferronnerie		2 151	-2 151	-100
60300070 Variation de Stock - Moulin		7 026	-7 026	-100
60300080 Variation de Stock - Cochons		560	-560	-100
60310000 Variations des stocks de matières premières et fournitures	-50 817	-52 202	1 385	3
60370000 Variation des stocks de marchandises	252	5 009	-4 757	-95
Autres achats et charges externes	5 680 386	5 960 426	-280 040	-5
60611000 Eau et assainissement	71 244	55 902	15 342	27
60612000 Energie , électricité	205 664	227 215	-21 550	-9
60613000 Chauffage	48 968	39 267	9 700	25
60620000 FOURNITURE ATELIER		905	-905	-100
60621000 Combustibles et carburants	103 111	98 114	4 997	5
60622000 Produits d'entretien	58 203	49 378	8 825	18
60623000 Ach n stock MP, fourn, pt mat & outillage atelier	16 510	31 043	-14 533	-47
60624000 Fournitures admin et petit équipement non immo	8 362	9 917	-1 555	-16
60624001 FOURNITURES INFORMATIQUE	79		79	-
60624100 Fournitures Informatiques	742		742	-
60624200 Mobilier		4	-4	-100
60624400 Fournitures Administratives	17 246	10 533	6 713	64
60625000 Fournitures éducatives et de loisirs	3 586	2 655	931	35
60625100 VIE SOCIALE	5 095	3 427	1 668	49
60625200 Fournitures scolaires	1 565	2 814	-1 250	-44
60625210 Fournitures éducatives et de loisirs	281		281	-
60625225 Atelier Nature	109	265	-156	-59
60625235 ATELIER DU GOUT	720	712	8	1
60625240 ATELIER DU CORPS		108	-108	-100
60625250 ATELIER ARTISTIQUE		647	-647	-100
60625260 ATELIER SPORT	107	440	-333	-76
60625270 ATELIER EVEIL SENSORIEL	184		184	-
60625290 ATELIER PSYCHOMOTRICITE	496	836	-340	-41
60626100 Couches, alèses, produits absorbants	1 469	1 388	81	6
60626800 Autres fournitures hôtelières	14 514	5 442	9 072	167
60628000 Autres fournitures non stockées		113	-113	-100
60628100 Habillement	3 416	3 419	-4	
60630000 Fournitures d'entretien et de petit équipement	335 435	315 362	20 073	6
60631000 Petites Fournitures	49 391	47 731	1 659	3
60640000 Fournitures administratives	2 980	338	2 641	782
60660000 Fournitures et petit matériel médical et paramédic		417	-417	-100
60661000 Fournitures et petit materiel pharmacie	22		22	-
60662000 Pharmacie et fournitures médicales	55 373	55 842	-469	
60670000 DEFRAIEMENTS	2 598	1 495	1 103	74
60670001 DEFRAIEMENTS	11 234	15 008	-3 775	-25
60680000 Equipements et petits matériels des foyers	11 923	10 786	1 137	11

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
61100002 SORTIES A L EXTERIEUR	164		164	-
61110000 Prestations à caractère médical		160	-160	-100
61120000 Prestations à caractère médico-social		210	-210	-100
61122500 SEJOURS APCL	32 444		32 444	-
61124000 SEJOUR APCL	92 069	134 858	-42 789	-32
61124001 SEJOUR/VACANCES	192 220	530 611	-338 391	-64
61124002 SORTIES A L'EXTERIEUR		2 646	-2 646	-100
61124003 PLACEMENTS FAMILIAUX		500	-500	-100
61124004 STAGES A L'EXTERIEUR	17 049	74 650	-57 600	-77
61124005 ANIMATION ACTIVITES ADAPTEES	63 697	65 972	-2 275	-3
61175000 ABATTAGES ANIMAUX	1 458	2 368	-910	-38
61180000 Autres prestations de service - ss-trait generale	2 010		2 010	-
61180001 BLANCHISSAGE	14 179	31 726	-17 547	-55
61220000 Crédit bail mobilier	8 218	6 901	1 317	19
61300000 Locations	361	456	-95	-21
61320000 Locations immobilières	93 706	60 876	32 830	54
61350000 Locations mobilières	1 053	154	898	584
61351000 Informatique	18 140	17 164	976	6
61352000 Equipements	10 604	24 059	-13 455	-56
61353000 Matériel de transport	552	1 238	-687	-55
61357000 Matériel médical		67	-67	-100
61358000 Autres locations mobilières	482		482	-
61520000 Entretien et réparations sur biens immobiliers	80 023	63 421	16 602	26
61550000 Entretien et réparations sur biens mobiliers	39 419	40 095	-676	-2
61552000 Entretien et réparations sur matériel de transport	64 880	55 881	8 999	16
61558000 Entretien réparations autres matériels et outil	3 265	5 523	-2 258	-41
61560000 Maintenance	281	135	146	108
61561000 Maintenance informatique	5 781	6 547	-766	-12
61561001 Maintenance informatique - SPIE	77 420	72 655	4 765	7
61561002 Maintenance informatique - AXAPA	19 991	19 422	570	3
61561003 Maintenance informatique - Finopsys	5 417	4 870	547	11
61561004 Maintenance informatique - VIPS	1 018	1 546	-528	-34
61561005 Maintenance informatique - LSA	484	411	74	18
61561006 Maintenance informatique - Konica	16 158	16 469	-310	-2
61561007 Maintenance informatique - Data Buro	10 488	10 093	395	4
61561008 Maintenance informatique - RICOH	3 279	2 835	444	16
61561009 Maintenance informatique - JDC	3 012	868	2 144	247
61561500 Maintenance informatique	74		74	-
61562000 Maintenance du materiel medical	162	92	70	76
61563000 Maintenance Telephonie	4 881	3 429	1 452	42
61564000 Maintenance Securite Surveillance Incendie	70 919	55 753	15 166	27
61564001 Maintenance SSI Electricité Chauffage Gaz	9 241	12 995	-3 754	-29
61567000 Maintenance Nuisibles	3 973	3 349	624	19
61568000 Maintenance - Autres	34 403	39 166	-4 763	-12
61600000 Primes d'assurances	-183	113	-295	-262
61610000 Multirisques	35 848	34 602	1 246	4
61620000 Assurance obligatoire dommage construction	4 844	7 599	-2 755	-36
61630000 Assurance transport	47 552	44 812	2 740	6
61680000 Primes d'assurance ? Autres risques	1 064	542	522	96
61688000 Autres risques		556	-556	-100
61820000 Documentation générale et technique	4 817	4 882	-65	-1
61840000 Concours divers (cotisations)	24 049	22 513	1 536	7
61850000 Frais de colloques, séminaires, conférences	1 740	2 706	-966	-36
61880000 Autres frais divers	1 293	5 498	-4 205	-76
62100000 Personnel extérieur à l'association	2 560	5 954	-3 394	-57
62110000 Personnel intérimaire	2 300 661	2 330 118	-29 456	-1
62113000 Personnel médical et paramédical		6 554	-6 554	-100

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
62200000 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		240	-240	-100
62210000 Commissions et courtages sur achats	1 444	8 931	-7 487	-84
62231200 Autres Medecins	7 700	17 731	-10 031	-57
62232200 Auxiliaires Medicaux	18 951	46 242	-27 291	-59
62238000 Autres	11 727	30 958	-19 230	-62
62261000 Vétérinaires	1 915	1 654	261	16
62261010 Honoraires divers	3 136	22 046	-18 910	-86
62263000 HONORAIRES COMMISSAIRE AUX CPTES	66 200	63 600	2 600	4
62264000 Honoraires expert comptable	32 890	30 000	2 890	10
62265000 HONORAIRES AVOCAT	24 435	43 999	-19 564	-44
62266000 Honoraires - Analyses de la pratique professionnel	75 008		75 008	-
62268000 Huissiers	360	1 377	-1 017	-74
62270000 Frais d'actes et de contentieux		442	-442	-100
62280000 Divers	85 673	33 171	52 502	158
62340000 Cadeaux à la clientèle	671	163	508	312
62360000 Catalogues et imprimés	8 646	5 749	2 897	50
62380000 Divers (pourboires, dons courants, ...)	230	2 185	-1 955	-89
62410000 Transport aux achats	415	1 675	-1 261	-75
62424000 Transports d'usagers en IME	237 744	210 905	26 839	13
62425000 Transports d'usagers en ESAT		16 294	-16 294	-100
62428000 AUTRES TRANSPORT D'USAGER	12 000	8 000	4 000	50
62480000 Transports divers	284		284	-
62500000 Déplacements, missions et réceptions	179		179	-
62500001 Déplacements, missions, et réceptions	323		323	-
62510000 Voyages et déplacements	28 416	21 079	7 337	35
62560000 Missions	4 806	9 329	-4 523	-48
62570000 Réceptions	17 106	21 403	-4 297	-20
62570001 DIVERS EVENEMENTS DE L ANNEE	30 331		30 331	-
62600000 Frais postaux et frais de télécommunications	21		21	-
62610000 Liaisons informatiques et spécialisées	9 907	10 096	-189	-2
62620000 Frais de télécommunications	98 633	82 556	16 077	19
62620002 Frais de télécommunications	243	234	9	4
62700000 Services bancaires et assimilés	33 963	42 644	-8 681	-20
62710000 Frais sur titres	250	512	-262	-51
62810000 Concours divers	44 053	41 438	2 615	6
62820000 Prestations d'alimentation à l'extérieur	207 421	177 790	29 631	17
62830000 Prestations de nettoyage à l'extérieur	83 277	107 217	-23 940	-22
62880000 Autres prestations diverses	74 183	72 625	1 558	2
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	886 639	948 805	-62 167	-7
63110000 Taxes sur les salaires	749 694	695 316	54 379	8
63330000 Participation des employeurs à la formation professionnell..	13 352	159 729	-146 377	-92
63331000 Part formation pro continue - UNIFAF - encadrants	1 101	573	528	92
63340000 Participation des employeurs à l'effort de construction	38 975	35 281	3 695	10
63341000 Particip effort construction - CILL - encadrants	629	500	129	26
63500000 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrati..	317	-2 096	2 413	-115
63512000 Taxes foncières	67 552	58 854	8 698	15
63514000 Taxe d'habitation	15 018		15 018	-
63540000 Droits d'enregistrement et de timbres		610	-610	-100
63700000 Autres impôts, taxes et versements assimilés		40	-40	-100
Salaires et traitements	9 469 005	8 730 138	738 866	8
64100000 Rémunérations du personnel	-130 143	69 761	-199 904	-287
64110000 Salaires, appointements	90 991	130 697	-39 705	-30
64111000 Rémunération principale	8 455 219	7 568 066	887 153	12
64111300 Indemnité de départ à la retraite	15 116	36 309	-21 193	-58
64116000 Indemnités de préavis et de licenciement - CDI	259 861	117 611	142 250	121
64118000 Autres indemnités	6 430		6 430	-

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
64118002 Chômage Partiel		-2 711	2 711	-100
64118810 Avantages en nature	8 168	9 829	-1 660	-17
64120000 Congés payés	25 466	67 817	-42 351	-62
64170000 Apprentis	147 298	169 486	-22 188	-13
64190000 Rembts sur rémun du personnel non médical		-10 521	10 521	-100
64310000 Rémunérations directe versée par ESAT	512 829	500 437	12 391	2
64320000 Complément de rémunération DDTEFP	77 769	73 358	4 411	6
Charges sociales	3 946 643	3 766 784	179 859	5
64500000 Charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	-79 283	62 900	-142 183	-226
64510000 Cotisations à l'Urssaf	35 121	32 603	2 518	8
64511000 Cotisations à l'URSSAF	2 237 663	1 965 985	271 679	14
64511100 Cotisations à l'URSSAF	153 230	139 499	13 731	10
64511500 Cotisations à La MSA	307 142	264 967	42 174	16
64512000 Cotisations aux mutuelles	174 991	148 847	26 143	18
64513000 Cotisations aux caisses de retraite	579 274	518 213	61 061	12
64513100 Cotisations aux caisses de prévoyance	193 704	160 187	33 516	21
64520000 Cotisations aux mutuelles	14 655	41 564	-26 909	-65
64521000 Cotisations à l'URSSAF médical	6 150	9 599	-3 449	-36
64523000 Cotisations aux caisses de retraite medical	10 730	22 277	-11 547	-52
64530000 Cotisations aux caisses de retraite	10 338	9 730	608	6
64590000 Rembts sur charges de sécsociale et prév		-4 838	4 838	-100
64750000 Médecine du travail	43 474	37 841	5 633	15
64781000 Indemnité trajet	858	1 189	-331	-28
64784000 Oeuvres sociales	126 508	114 267	12 240	11
64800000 Autres charges de personnel		18 199	-18 199	-100
64880000 Autres charges diverses personnel dont recrutement	125 015	201 420	-76 405	-38
64881000 Gratifications Stagiaires	7 074	22 334	-15 261	-68
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 310 191	1 219 162	91 029	7
68111000 Immobilisations incorporelles	10 664	17 358	-6 694	-39
68112000 Immobilisations corporelles	1 140 039	1 173 625	-33 586	-3
68174000 Créances	159 488	28 179	131 309	466
Dotations aux provisions	2 530		2 530	-
68150000 Dotations aux provisions d'exploitation	2 530		2 530	-
Reports en fonds dédiés	332 709	267 252	65 457	24
68921000 Report en fonds dédiés à l'invt sur concours publi	225 000	202 085	22 915	11
68922000 Report fonds dédiés exploi sur concours publics	98 541		98 541	-
68960000 Reports en fonds dédiés sur ressources liées à la générosit...	9 168	65 167	-55 999	-86
Autres charges	45 301	203 582	-158 281	-78
65100000 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, ...	22 985	8 515	14 470	170
65400000 Pertes sur créances irrécouvrables	4 219	80 004	-75 785	-95
65800000 Charges diverses de gestion courante	15 715	111 820	-96 105	-86
65820000 Pécule	2 383	3 244	-861	-27
TOTAL II	21 810 403	21 247 419	562 985	3
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-481 956	-837 047	355 091	-42
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 911	139	1 772	+1 000
76800000 Autres produits financiers	1 911	139	1 772	+1 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	1 911	139	1 772	1 274
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				

COMPTE DE RESULTAT	Solde			Variation
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Intérêts et charges assimilées	413 533	286 615	126 918	44
66110001 Intérêts Prêt CE - 350 K€	148 677	121 459	27 218	22
66110002 Intérêts Prêt CA - 150 K€	5 854	7 103	-1 249	-18
66110003 Intérêts Emprunt CE - 240 K€	23 479	21 879	1 601	7
66110004 Intérêts Emprunt CE - 2 M€	77 758	53 157	24 601	46
66110005 Intérêts Emprunt CA - 150 K€	16	30	-14	-47
66110006 Intérêts Emprunt CDC - 437 K€	7 317	4 277	3 040	71
66110007 Intérêts Emprunt CDC - 1293 K€	27 344	18 280	9 064	50
66110008 Intérêts des emprunts et dettes	29 147	12 757	16 390	128
66110009 Intérêts des emprunts et dettes	93 941	45 931	48 009	105
66500000 Escomptes accordés		260	-260	-100
66800000 Autres charges financières		1 483	-1 483	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV	413 533	286 615	126 918	44
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-411 623	-286 476	-125 146	44
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-893 578	-1 123 523	229 945	-20
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	51 907	2 238	49 669	+1 000
77100000 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 488	27	2 461	+1 000
77180000 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		-19	19	-100
77200000 Prod. sur exercices antérieurs	49 419	2 231	47 189	+1 000
Sur opérations en capital	158 217	759 040	-600 824	-79
77500000 Produits des cessions d'éléments d'actif		392 091	-392 091	-100
77501000 Produits immobilisations incorporelles		162 500	-162 500	-100
77502000 Produits des cessions d'éléments d'actif		15 433	-15 433	-100
77700000 Quote-part des subventions d'investissement virée au résu..	158 217	189 017	-30 800	-16
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		138 870	-138 870	-100
78742000 Repr.Prov. Réglem. : renouvellement des immobilisa		120 000	-120 000	-100
78746100 Repr.Prov. Réglem. réserves plus-values act imm		18 870	-18 870	-100
TOTAL V	210 124	900 149	-690 025	-77
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	28 561	1 653	26 909	+1 000
67100000 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 644	95	7 549	+1 000
67120000 Pénalités, amendes fiscales et pénales	35	510	-475	-93
67300000 Apports ou affectations en numéraire	20 882	1 048	19 835	+1 000
Sur opérations en capital	20 726	324 492	-303 767	-94
67500000 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 726	324 492	-303 767	-94
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		172 868	-172 868	-100
68746100 Dot. prov. régl. réserves plus-values act immob		172 868	-172 868	-100
TOTAL VI	49 287	499 013	-449 726	-90
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	160 837	401 136	-240 298	-60
Participations des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
Total des produits (I + III + V)	21 540 483	21 310 660	229 822	1
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	22 273 224	22 033 047	240 176	1
EXCEDENT OU DEFICIT	-732 741	-722 387	-10 354	1

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 907	2 238	49 669	+1 000
77100000 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 488	27	2 461	+1 000
77180000 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		-19	19	-100
77200000 Prod. sur exercices antérieurs	49 419	2 231	47 189	+1 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital	158 217	759 040	-600 824	-79
77500000 Produits des cessions d'éléments d'actif		392 091	-392 091	-100
77501000 Produits immobilisations incorporelles		162 500	-162 500	-100
77502000 Produits des cessions d'éléments d'actif		15 433	-15 433	-100
77700000 Quote-part des subventions d'investissement virée au résult...	158 217	189 017	-30 800	-16
Reprises sur provisions et transferts de charges		138 870	-138 870	-100
78742000 Repr.Prov. Réglém. : renouvellement des immobilisa		120 000	-120 000	-100
78746100 Repr.Prov. Réglém. réserves plus-values act imm		18 870	-18 870	-100
TOTAL DES PRODUITS	210 124	900 149	-690 025	-77
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 561	1 653	26 909	+1 000
67100000 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 644	95	7 549	+1 000
67120000 Pénalités, amendes fiscales et pénales	35	510	-475	-93
67300000 Apports ou affectations en numéraire	20 882	1 048	19 835	+1 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 726	324 492	-303 767	-94
67500000 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	20 726	324 492	-303 767	-94
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		172 868	-172 868	-100
68746100 Dot. prov. régl. réserves plus-values act immob		172 868	-172 868	-100
TOTAL DES CHARGES	49 287	499 013	-449 726	-90
RESULTAT EXCEPTIONNEL	160 837	401 136	-240 298	-60

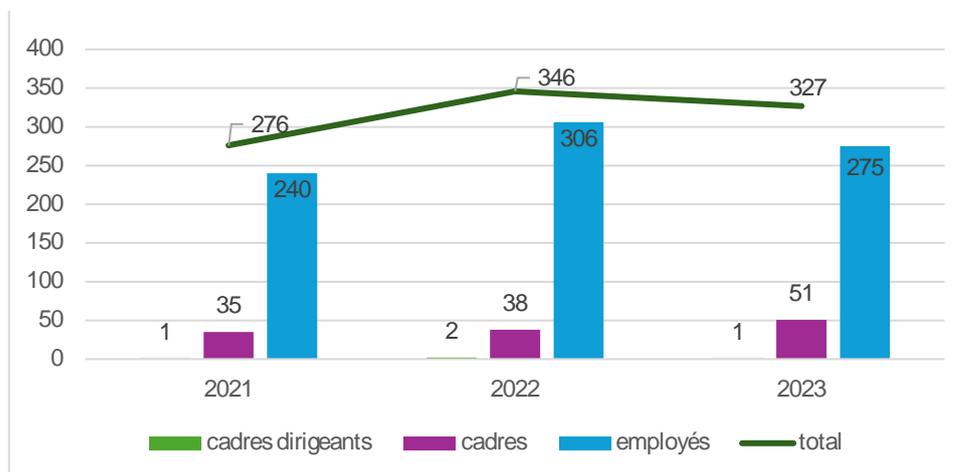
In Extenso

IN EXTENSO AIX EN PROVENCE
Arteparc de Bachassons
13590 MEYREUIL

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés

Quelques données RH

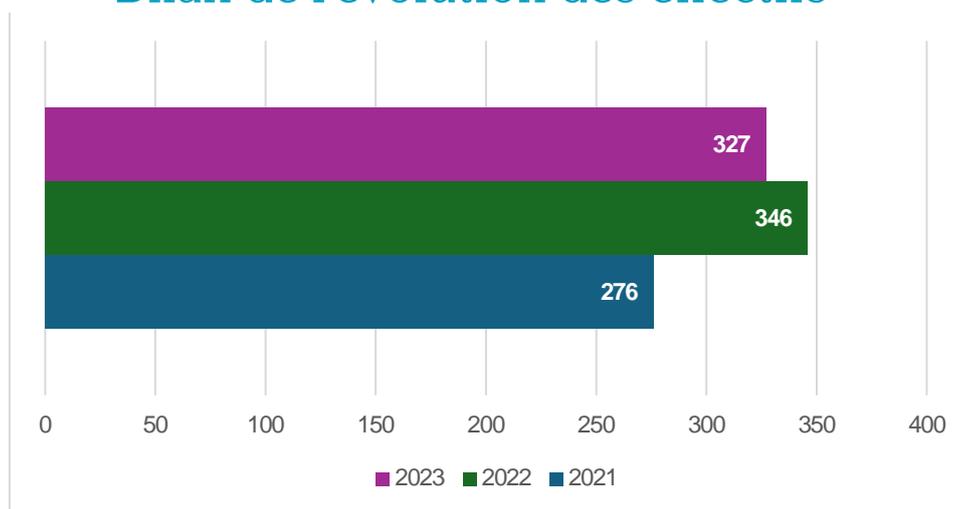
Evolution des effectifs (CDI) par statut conventionnel



Nombre de CDD par catégorie

	2023
Cadres	1
Employés	105
Total	106

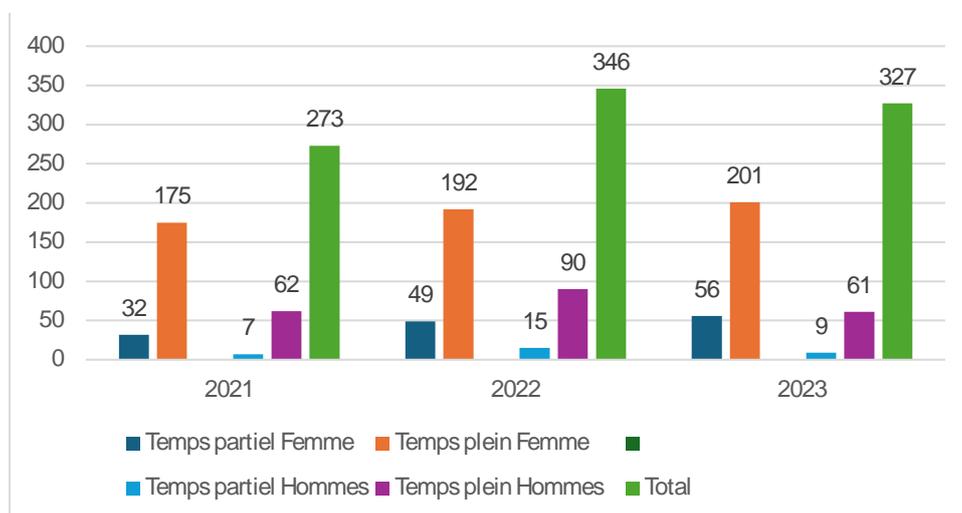
Bilan de l'évolution des effectifs



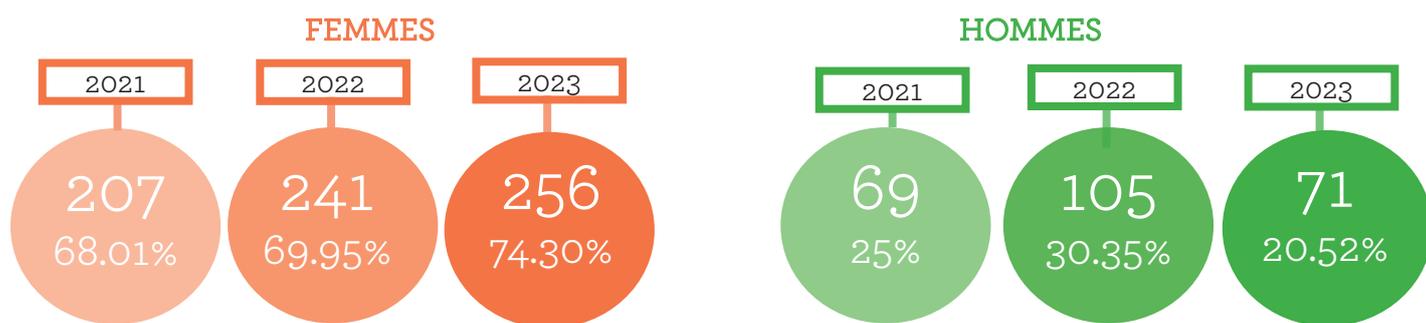
Bilan des effectifs par tranche d'ancienneté

	2021	2022	2022
ancienneté de 0 à 2 ans	91	118	84
ancienneté de 3 à 5 ans	59	62	60
ancienneté de 6 à 9 ans	47	67	63
ancienneté de 10 à 19 ans	52	55	88
ancienneté de 20 à 99 ans	27	44	32

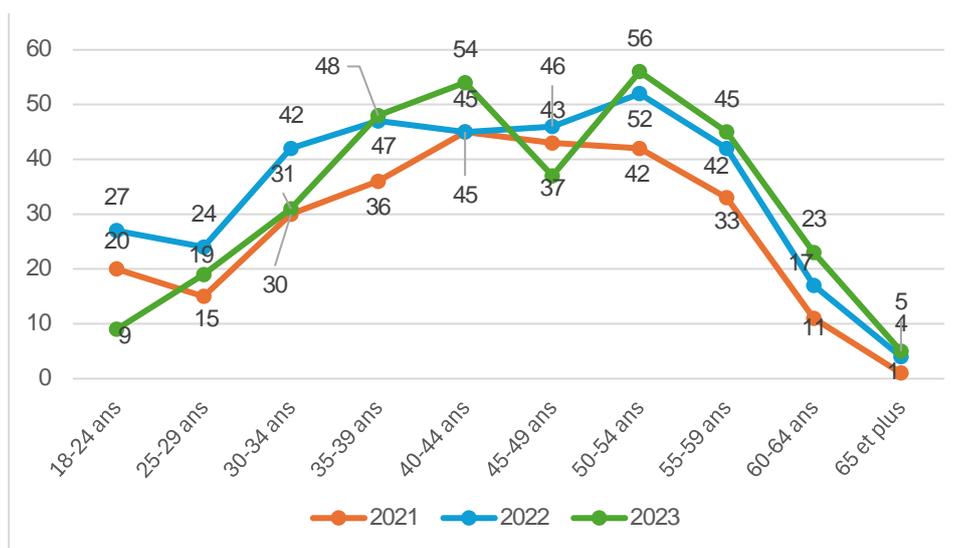
Bilan des effectifs par temps de travail et sexe



Bilan des effectifs par sexe



Bilan des effectifs par tranche d'âge



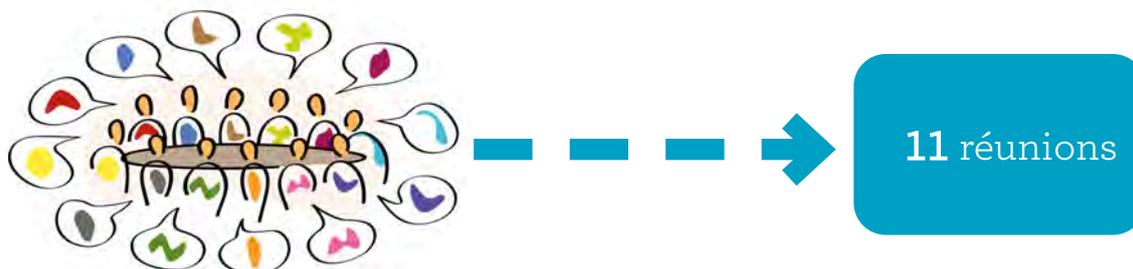
2021
L'âge moyen est de
40.08 ans

2022
L'âge moyen est de
44.55 ans

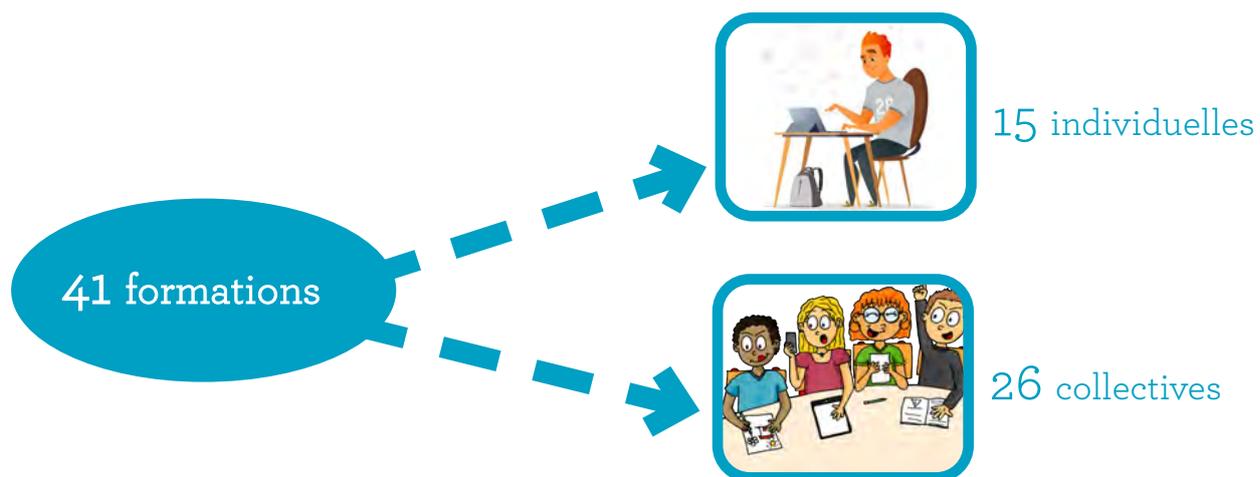
2023
L'âge moyen est de
44.98 ans

Le dialogue social

Le Comité social et économique (CSE)



La formation



GLOSSAIRE

A

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

ABA : « Applied Behaviour Analysis », ou analyse comportementale appliquée, fait partie des programmes d'intervention précoce pour les enfants avec autisme

AESH : Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANAP : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux

ANCRAH : Association Nationale des Centres de Formation de la Restauration, l'Alimentation et de l'Hôtellerie

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

APP : Atelier Pédagogique Personnalisé

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AT : Accueil Temporaire

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

B

BIAC : Biennale Internationale des Arts du Cirque

C

CA : Conseil d'Administration

CAA : Communication Adaptive Augmentative

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CPMS : Centre Psycho-Médico-Social

CCPSMV : Communauté des Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDSA : Comité Départemental de Sport Adapté

CERA : Centre d'Entente Régional Autisme

CEVS : Comité d'Éthique et de Veille Scientifique

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CMP : Centre Médico-Psychologique

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

COPIL : Comité de Pilotage
COS : Cadre d'Orientation Stratégique
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA : Centre de Ressource Autisme
CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

DAC : Démarche d'Amélioration Continue
DAF : Directeur Administratif et Financier
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif
DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DEME : Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

E

EAEP : Espace Accueil Parents Enfants
EAJE : Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants
EEAP : Établissements et Services pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
EJE : Educateur Jeunes Enfants
EMASCO : Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation
ERHR : Equipe Relais Handicaps Rares
ESAT : Etablissement de Service d'Aide par le Travail
ESDDA : Echelle Simplifiée de la Douleur chez les personnes Dyscommunicantes avec trouble du spectre de l'Autisme
ESMS : Etablissement Social et Médico-Social
ESS : Equipe de Suivi de Scolarisation
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FALC : Facile à Lire et à Comprendre
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FATESAT : Fonds d'Accompagnement de la Transformation des Etablissement de Service d'Aide par le Travail
FDV : Foyer de Vie
FH : Foyer d'Hébergement
FIR : Fonds d'Intervention Régional - finance des actions et des expérimentations validées par les agences régionales de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire.

G

GEM : Groupement d'Entraide Mutuelle
GCSMS : Groupe Coopération Sanitaire Médico-Social
GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignements

H

HACCP : « Hazard analysis critical control point » [Plan de maîtrise sanitaire]

HAS : Haute Autorité de Santé

HGS : Halte-Garderie Spécialisée

I

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IGP : Indication Géographique Protégée

IME : Institut Médico-Social

IMF : Institut Méditerranéen de Formation

ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

L

LAEP : Lieux d'Accueil Parents Enfants

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

MIF : Mesure de l'Indépendance Fonctionnelle

MISPE : Mise en Situation Professionnelle en Établissement et Service d'Aide par le Travail

P

PA : Projet d'Accompagnement / Personne Accompagnée

PAG : Plan d'Accompagnement Globalisé

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PCMA : Professional Crisis Management Services (Gestion des situations de crise)

PCO : Plateformes de Coordination et d'Orientation

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PECS : « Picture Exchange Communication System » [Système de communication par échange d'images]

PH : Personne Handicapée

PHV : Personne Handicapée Vieillissante

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSPM : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PNTND : Stratégie Nationale autisme et troubles du neurodéveloppement

PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement

PRS : Projet Régional de Santé

PSC : Prévention Secours Civique

PSHV : Personne en Situation de Handicap Vieillissante

PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

Q

QVT : Qualité de Vie au Travail

R

RAPEH : Relai d'Accompagnement Petite Enfance Handicap
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RBPP : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
RRH : Responsable des Ressources Humaines
RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

S

SACCADE : Structure et Apprentissage Conceptuel Continu Adapté au Développement Évolutif
SAMJ : Service Autisme Mobile Jeune
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour des Adultes Handicapés porteurs du Trouble du Spectre de l'Autisme
SAT : Service d'Accompagnement Thérapeutique
SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale
SBU (URS) : Spécifications des Besoins Utilisateurs
SED : Syndrome d'Ehlers Danlos
SERAFIN PH : Réforme tarifaire des établissements et services pour personnes handicapées
SESSAD : Service d'Education et de Soins à Domicile
SM'ART : Salon Méditerranéen de l'Art Contemporain
SRS : Schéma Régional de Santé

T

TDAH : Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TDI : Troubles Dissociatif de l'Identité
TEACCH : « Treatment and Education of Autistic and related Communication handicapped CHildren » [« Traitement et éducation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication associés »]
TED : Trouble Envahissant du Développement
TND : Trouble du Neurodéveloppement
TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

U

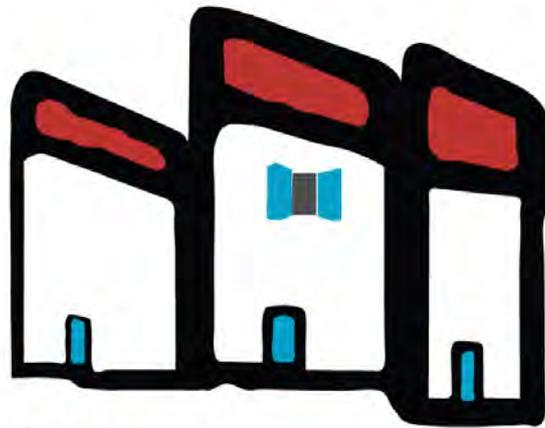
UEMA : Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire
UMA : Unité Mobile de l'Autisme adulte
URS (=SBU) : Uniform Rapid Suspension System

V

VAD : Visite à Domicile

Z

ZAE : Zone d'activités économiques



Association
La Bourguette
Autisme

Association La Bourguette

27 chemin de Verdache - BP 9
84240 La Tour d'Aigues

04 90 07 41 60
contact@labourguette.org

www.bourguette-autisme.org

